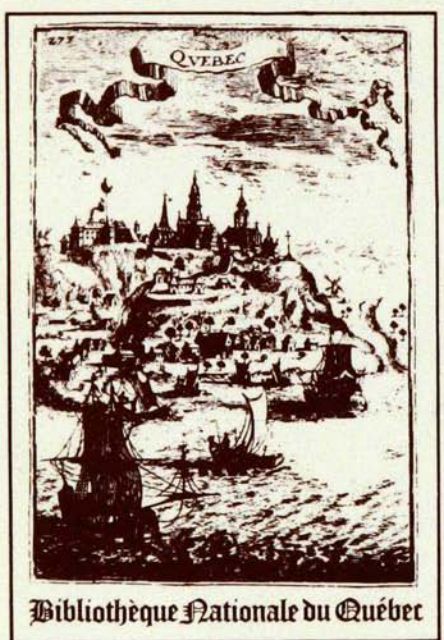


1972
1977



ÉCHANGES

EX LIBRIS B. T. R.

B.N.Q.

Can.
840.822
F881a

A Travers

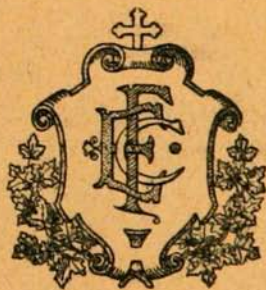
la Littérature

Canadienne-Française

PREMIÈRE SÉRIE

PAR

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES



MONTRÉAL

984, RUE CÔTÉ, 984

1928

Propriété
de la Bibliothèque
des Trois-Rivières

Nihil obstat :

Marianopoli, die 3a Martii 1928.

CANON. ÆMILIUS CHARTIER,

Censor librorum.

Imprimatur :

† EM.-ALPH. DESCHAMPS, V. G.,

Év. de Thennesis,

Aux. de Montréal.

Montréal, 4 mars 1928.

PS
9071.3
L46
1928

PRÉFACE

Lorsqu'à vingt ans, on découvre, ébloui, ce que les siècles ont amassé dans le trésor des lettres françaises, et ce que chaque jour qui passe y ajoute, la littérature canadienne apparaît sous un jour plutôt terne, et l'on s'explique facilement que l'existence même d'une véritable littérature autochtone chez les Canadiens français, ait pu être parfois sérieusement discutée.

Mais un regard plus attentif sur les choses, accompagné d'un inventaire impartial, corrige vite ce que cette impression peut avoir d'outrancier. Et il semble bien que Louis Dantin donne la note juste quand il écrit : « Nul ne peut voir, page après page, défiler cette masse d'écrivains, cette procession d'ouvrages de toutes les catégories connues, sans admettre qu'un tel ensemble, quel qu'en puisse être le niveau, implique et constitue une autonomie littéraire... Une littérature qui, en cent ans, a produit des historiens comme Ferland, Garneau, Sulte, Chapais, l'abbé Gosselin, l'abbé Groulx ; des journalistes comme Étienne Parent, Louis Desaulles, Hector Fabre, Trudel, Tardivel, Bourassa, Fournier, Olivar Asselin ; des chroniqueurs comme Arthur Buies ; des conférenciers comme Édouard Montpetit ; des critiques d'art comme Ernest Gagnon ; des critiques de lettres comme « Turc » ; des conteurs comme De Gaspé, Chauveau, et ce tout jeune Robert Choquette ; des poètes comme Lemay, Fréchette, Beauchemin, Nelligan, Lozeau, Michaud, Chopin, Morin, Beauregard ; des pastellistes de la nature comme Faucher de Saint-Maurice... : une telle littérature n'a pas, après tout, à demander grâce ». (Le Canada, 8 mars 1928.)

Cet optimisme justifié est reconfortant. Il s'en dégage une conséquence immédiate : la nécessité de ne pas laisser ignorer aux jeunes fils du Canada français l'effort littéraire de leur pays et de multiplier les livres propres à le faire connaître.

C'est le but que s'est proposé l'auteur du présent ouvrage. Il a surtout pensé, en l'écrivant, aux jeunes gens des classes supérieures des écoles et des collèges, aux professeurs qui

trouvent parfois difficile de rassembler pour leur propre compte des matériaux épars dans une multitude de publications devenues rares.

Il ne s'agit pas ici d'une *Histoire de la littérature canadienne*, où serait repris le sujet d'ensemble si excellemment traité par Mgr Camille Roy, M. le Chanoine Émile Chartier, et, plus récemment, par la congrégation des Sœurs de Sainte-Anne. Le présent travail est plutôt un livre de lectures complémentaires destiné à amplifier et à éclairer les textes nécessairement condensés des manuels didactiques. Il a semblé à l'auteur qu'il y aurait intérêt à donner, à côté des développements biographiques et des jugements littéraires, des fragments d'anthologie destinés à illustrer la manière de chacun des écrivains traités.

Dans cette première galerie de portraits, — qui sera suivie de plusieurs autres, — nous voyons défiler dans un ordre très libre quelques-uns des noms les mieux connus de notre histoire littéraire : des précurseurs comme Joseph Quesnel et Bibaud, des historiens comme Ferland et Garneau, des poètes comme Crémazie, Fréchette et Lemay, des chroniqueurs comme Faucher de Saint-Maurice et Buies. A côté de ceux-là se placent des écrivains qui, pour être moins familiers à tous, méritent d'être connus de la génération d'aujourd'hui, parce qu'ils furent intimement mêlés à la vie d'une époque déjà lointaine et que leurs écrits reflètent fidèlement.

Dans un temps où les milieux physiques et les ambiances intellectuelles subissent les transformations vertigineuses que l'on sait, il est essentiel que la jeunesse, enivrée de ce vin nouveau, ne s'arrache pas brutalement à tout ce qui fut le passé. C'est pourquoi il est nécessaire que beaucoup de livres comme celui-ci, simples et de bonne foi, ramènent sous toutes les formes, — devant les yeux des fils d'une nation à la recherche de sa voie, — le nom, les traits physiques, les manières de penser, de sentir et d'écrire de ceux qui, non sans mérite, ont allumé le modeste flambeau de nos lettres canadiennes.

FR. MARIE-VICTORIN DES É. C.
de la Société Royale du Canada.

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU



FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU.

(1809-1866.)



'ÉTAIT, pour ainsi dire, l'heure de notre émancipation littéraire qui sonnait lorsqu'en 1845, François-Xavier Garneau commença la publication de son *Histoire du Canada*.

Méprisés par l'arrogant vainqueur, calomniés par des écrivains hostiles, à peine nos compatriotes osaient-ils, avant Garneau, scruter les mystères du passé. Mais l'*Histoire du Canada*, comme un radieux soleil levant, dissipa les nuages. Et un nouveau sentiment naquit chez nous, celui d'une légitime fierté nationale.

Le glorieux témoignage rendu par notre grand historien à la mémoire de nos aïeux, Henri Martin le répéta en l'accentuant encore dans son *Histoire de France*. Il écrivait, rappelant la fin du régime français au Canada : « Ainsi tomba cette race d'hommes que l'habitude de vivre au sein de la nature sévère du nord avait rendue forte et simple com-

me les anciens. Dans l'Inde, on avait pu admirer quelques grands hommes ; ici ce fut tout un peuple qui fut grand. »

De beaux talents se donnèrent alors libre carrière et provoquèrent une magnifique efflorescence d'œuvres littéraires. L'école épique et patriotique de Québec, fondée vers 1860, encouragea et coordonna les généreuses initiatives. Ses organes, les *Soirées canadiennes* et le *Foyer canadien*, en portant dans toutes les demeures les productions de nos littérateurs, développèrent le goût pour les œuvres de l'esprit. L'histoire et la poésie, chantant à l'envi les gloires de la patrie, imprimèrent à notre littérature ce caractère national qu'elle a conservée jusqu'à nos jours.

L'homme. — Né à Québec le 15 juin 1809, François-Xavier Garneau ne fréquenta dans son enfance que les petites écoles de sa ville natale. La pauvreté de ses parents ne lui permit pas, malgré le désir qu'il en avait, de faire son cours classique au petit séminaire.

A seize ans, il commença sa cléricature chez Archibald Campbell. Avidé d'instruction, il employa tout son temps à étudier, non seulement le droit, mais aussi le latin, l'anglais et l'italien.

De vives discussions s'élevaient parfois entre les clercs de M. Campbell, anglais pour la plupart. Les Canadiens français y étaient l'objet de fréquentes attaques : « Ils n'étaient que des fils de vaincus ; ils n'avaient pas d'histoire, etc. » La fierté du jeune patriote en était blessée au vif. Un jour, poussé

à bout, il s'écria : « Eh bien ! l'histoire du Canada, je l'écrirai un jour, mais la véridique, la véritable histoire ! Vous y verrez comment nos pères sont tombés, et si une telle chute n'est pas plus glorieuse que la victoire. »

Il fut reçu notaire en 1830. L'année suivante, il passa en Angleterre et se mit tout de suite à l'étude des institutions anglaises. Après une courte visite en France, il revint à Londres et eut la bonne fortune de devenir secrétaire particulier de Denis-Benjamin Viger, représentant diplomatique de la province près le gouvernement anglais. Cet emploi le retint deux années en Europe. Il visita de nouveau la France, recueillit de nombreuses notes en vue de l'œuvre qu'il méditait et noua de précieuses relations avec plusieurs grands écrivains de France et d'Angleterre.

Revenu à Québec, M. Garneau exerça quelque temps sa profession de notaire, fut comptable dans une banque, puis traducteur au parlement. En 1844, il accepta l'emploi de secrétaire du conseil municipal de Québec, qu'il remplit pendant vingt ans.

Il avait commencé en 1840 la rédaction de son *Histoire du Canada*. Le premier volume parut en 1845, le deuxième en 1846, le troisième en 1848. M. Garneau publia une deuxième édition en 1852 et, sept ans plus tard, une troisième édition.

Des travaux littéraires, les soucis de son emploi de secrétaire, des veilles nombreuses avaient usé prématurément les forces de M. Garneau. Il s'é-

teignit à Québec le 2 février 1866, dans les sentiments d'une édifiante piété. Il fut inhumé au cimetière de Belmont, près du champ de batailles témoin du dernier triomphe des armes françaises au Canada. Un superbe mausolée fut érigé sur son tombeau par souscription nationale.

L'écrivain. — 1° *Le poète.* — C'est d'abord en vers que M. Garneau exhala les accents de son âme ardente. Plusieurs de ses poésies, recueillies dans le *Répertoire national*, méritent de figurer parmi les meilleures de l'époque. Telles sont entre autres celles qui ont pour titre : *l'Hiver, les Oiseaux blancs, A mon fils, le Vieux Chêne, le Dernier Huron.*

« Si l'on doit entendre par poésie autre chose qu'un certain ramage qui plaît à l'oreille, si pour le poète, comme pour l'orateur, l'inspiration doit passer en première ligne, *Le dernier Huron* restera comme l'une des plus belles pages de notre littérature. Du reste, il y a de l'ampleur, du nombre et de l'harmonie dans la plupart de ces strophes qui tiennent à la fois de l'école classique et de l'école romantique. »

(P.-J.-O. CHAUVEAU).

Le poète, chez M. Garneau, prépara l'historien et dota son œuvre de cette élévation de pensées, de cet air de distinction qui lui donnent un grand charme.

2° *Le prosateur.* — En prose, M. Garneau nous a laissé *l'Histoire du Canada, la Relation d'un voyage en Angleterre et en France en 1831, 1832, 1833*, des lettres.

Née au lendemain de l'Acte d'Union inventé pour l'écrasement de notre race, l'*Histoire du Canada* est nécessairement une œuvre de combat et de défense. Cependant, tout en réfutant les mensonges historiques et en rendant justice à ses compatriotes, l'auteur se montra d'une modération et d'une impartialité dont il faut le louer.

L'œuvre de Garneau se distingue de toutes celles qui l'ont précédée. Le premier, il a fait de l'histoire une œuvre scientifique fondée sur le document et appuyée sur la critique. Il est même étonnant, qu'avec les informations limitées dont il disposait, il soit arrivé à la plupart des conclusions qui sont admises aujourd'hui.

Malheureusement, sa philosophie n'est pas toujours sûre ni catholique. Disciple de Voltaire et de Michelet, admirateur de Raynal, il était mal préparé à comprendre nos questions religieuses. De plus, son gallicanisme et son libéralisme devaient plusieurs fois fausser ses jugements.

La première édition de son histoire, fortement louée par les uns, fut sévèrement critiquée par les autres pour son indépendance d'opinions.

M. Garneau eut la sagesse de soumettre la deuxième édition de son œuvre à l'abbé Ferland. Quand elle parut remaniée dans le sens catholique, en 1852, elle fut accueillie avec une immense faveur.

Une troisième édition, publiée en 1859, marquait un progrès considérable, pour le style comme pour les idées. Elle lui rallia tous les suffrages.

Sur Garneau historien, voici un jugement d'ensemble emprunté au chanoine Émile Chartier :

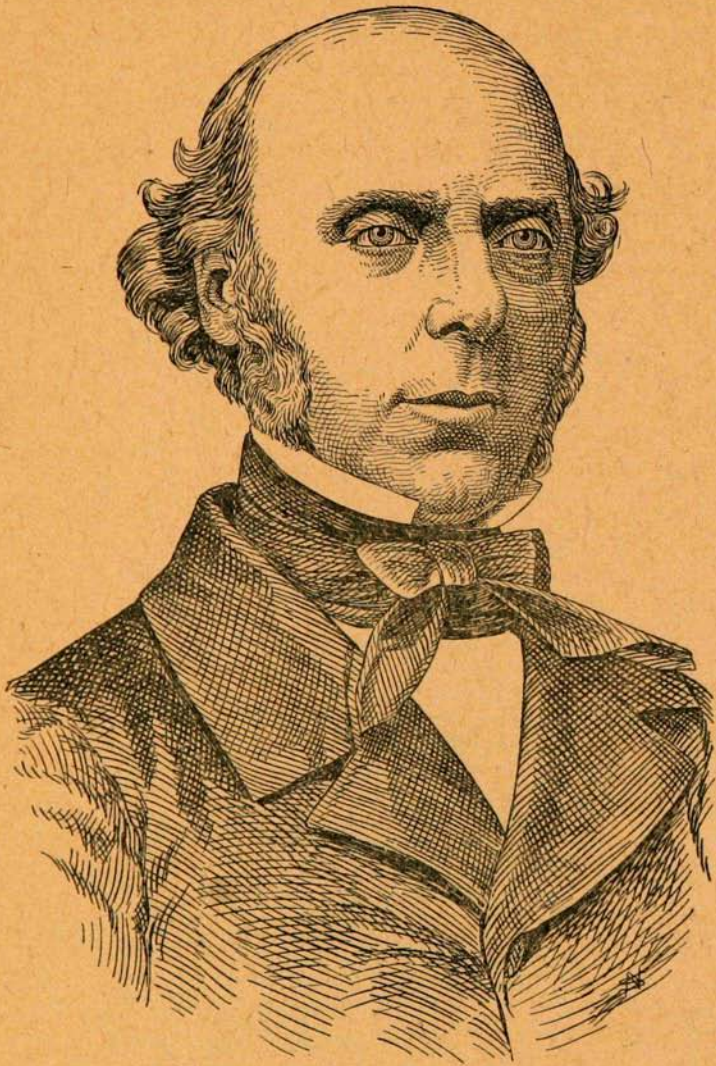
« De l'historien véritable, Garneau avait le large coup d'œil, le souci documentaire, l'aptitude à la synthèse, la langue colorée, parfois éloquente. S'il avait pu se départir de certains préjugés issus de son gallicanisme et de son libéralisme, il eût laissé après lui un grandiose monument. »

Extraits.

Un tableau du célèbre artiste canadien, Plamondon, inspira à M. Garneau son long poème intitulé le Dernier Huron, dont nous reproduisons ici trois strophes. Tariolin, dernier Huron de race pure, après avoir chanté les exploits de ses pères, s'en prend aux peuples qui ont conquis son héritage et lance contre eux ce prophétique anathème :

« Orgueilleux aujourd'hui qu'ils ont mon héritage,
 Ces peuples font rouler leurs chars
 Où jadis s'assemblait, sous le sacré feuillage,
 Le conseil de nos vieillards.
 Avec fracas leurs somptueux cortèges
 Vont envahir et profaner ces lieux !
 Et les éclats bruyants des rires sacrilèges
 Y montent jusqu'aux cieux !... »

Mais il viendra pour eux le jour de la vengeance
 Et l'on brisera leurs tombeaux.



FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU

Des peuples inconnus, comme un torrent immense,
Ravageront leurs coteaux.
Sur les débris de leurs cités pompeuses
Le pâtre assis alors ne saura pas
Dans ce vaste désert quelles cendres fameuses
Jaillissent sous ses pas.

Qui sait, peut-être alors renaîtront sur ces rives
Et les Indiens et leurs forêts ;
En reprenant leurs corps, leurs ombres fugitives
Couvriront tous ces guérets ;
Et se levant comme après un long rêve,
Ils reverront partout les mêmes lieux,
Les sapins descendant jusqu'aux flots sur la grève,
En haut les mêmes cieux.

Au printemps de 1762, Lévis remportait sur le général Murray la célèbre victoire de Ste-Foy. Voici avec quelle précision M. Garneau décrit l'offensive de Murray, celle de Lévis, et le résultat de la bataille.

Le général Murray sentit l'importance de s'emparer du moulin de Dumont, qui couvrait le chemin par où débouchaient les troupes françaises, et il le fit attaquer par des forces supérieures. Il espérait qu'en écrasant les cinq compagnies de grenadiers qui le défendaient, il pourrait tomber ensuite au milieu des soldats en marche, les rejeter loin du champ de bataille et couper l'aile droite, sur le chemin de Saint-Louis.

Lévis, pour prévenir son dessein, fit retirer un moment sa droite à l'entrée du bois qui était derrière elle et abandonner le moulin de Dumont par les

grenadiers. Ses dernières brigades étaient près d'arriver, et ce mouvement en arrière leur abrégéa la distance. Ce fut alors que Bourlamaque tomba grièvement blessé par un coup de canon, qui tua son cheval sous lui. Ses soldats, restés sans recevoir d'ordre, voyant que les grenadiers étaient engagés dans un combat furieux et inégal, prirent d'eux-mêmes le parti d'aller les soutenir, et se mirent en ligne au moment où l'ennemi portait sur ce point une grande partie de ses forces et presque toute son artillerie. Les canons et les obusiers, chargés à boulet et à mitraille, labouraient déjà l'espace qu'occupait cette aile. Les grenadiers, qui avaient en tête les montagnards écossais, s'élancèrent au pas de charge ; le moulin fut emporté et repris plusieurs fois à l'arme blanche ; enfin il leur resta. Ces braves soldats, commandés par le capitaine d'Aigubelles, y périrent presque tous.

Pendant cette action, le général Lévis lançait une partie de sa droite contre la petite redoute qu'elle avait abandonnée pour se replier. Les Canadiens, qui l'avaient d'abord occupée, la reprirent, ainsi que le bois sur le nord du cap. Alors ils chargèrent à leur tour, appuyés par M. de Saint-Luc et quelques sauvages. Le combat devint aussi violent dans cette partie de la ligne qu'à la gauche. Toutes les troupes étaient arrivées sur le champ de bataille, et le feu était des plus vifs. On voyait les miliciens se coucher par terre pour charger leurs armes, se relever après les décharges de l'artillerie, se précipiter en avant et fusiller les canonniers sur leurs pièces.

Ceux de Montréal, placés au centre de la ligne, combattirent avec un courage admirable, surtout le bataillon commandé par le brave colonel Rhéaume, qui fut tué. Cette brigade avait à sa tête M. de Repentigny. Seule elle arrêta en rase campagne le centre de l'armée anglaise, qui s'avancait à grands pas et qui avait l'avantage du terrain ; elle repoussa plusieurs charges, ralentit par la vivacité de son feu l'ardeur de l'ennemi, dans le temps qu'il pressait les grenadiers de la gauche, et facilita à ceux-ci, en les couvrant, le moyen de marcher de nouveau en avant. Enfin ce fut la seule brigade qui maintint toujours sa position dans cette lutte acharnée.

L'attaque qui avait rendu les Anglais maîtres un moment des positions occupées par l'avant-garde des Français au commencement de la bataille, avait été repoussée, et ces derniers avaient partout regagné leur terrain. Ainsi le mouvement offensif du général Murray sur le chemin de Ste-Foy avait échoué, et cet échec allait permettre aux Français de l'assaillir à leur tour.....

Le colonel Poulariès avec une brigade fond sur les Anglais, les traverse de part en part et les met en fuite. Dans le même temps leurs troupes lâchent pied. Les fuyards se jettent en avant et en arrière du centre de leur armée, et interrompent son feu. Lévis profite de ce désordre pour faire charger sa gauche ; elle enfonce la droite de l'ennemi et la pousse de front devant elle. La déroute des Anglais est complète.

Alors on se précipita partout au pas de course à leur poursuite mais leur fuite rapide et le peu de distance jusqu'à la ville ne permirent point de les rejeter sur la rivière Saint-Charles. Le général Lévis aurait peut-être exécuté son dessein malgré cela, sans un ordre mal rendu par un officier qu'il chargea d'aller dire à une brigade de droite de soutenir la charge de Poulariès, et qui, au lieu de lui faire exécuter ce mouvement, la fit placer derrière l'aile gauche.

Les ennemis laissèrent entre les mains des vainqueurs toute leur artillerie, leurs munitions, les outils qu'ils avaient apportés pour se retrancher, et une partie de leurs blessés. Leurs pertes étaient considérables ; près du quart de leurs soldats avait été tué ou mis hors du combat.....

Deux mille cinq cents hommes environ avaient été atteints par les feux et le fer dans un espace relativement resserré. L'eau et la neige, qui couvraient le sol par endroits, étaient rougies de sang que la terre gelée ne pouvait boire, et ces malheureux nageaient dans des mares horribles où l'on s'enfonçait jusqu'à mi-jambe.

Terminons par un extrait de la lettre courageuse que M. Garneau adressait à lord Elgin en lui faisant présenter son premier volume de l'Histoire du Canada. Elle indique clairement le but qu'il s'était proposé en entreprenant d'écrire l'histoire de son pays.

J'ai entrepris ce travail dans le but de rétablir la vérité, si souvent défigurée, et de repousser les attaques et les insultes dont mes compatriotes ont

été et sont encore journellement l'objet de la part d'hommes qui voudraient les opprimer et les exploiter tout à la fois. J'ai pensé que le meilleur moyen d'y parvenir était d'exposer tout simplement leur histoire. Je n'ai pas besoin de dire que ma tâche m'obligeait d'être encore plus sévère dans l'esprit que dans l'exposition matérielle des faits. La situation des Canadiens français, tant par rapport à leur nombre que par rapport à leurs lois et à leur religion, m'imposait l'obligation rigoureuse d'être juste ; car le faible doit avoir deux fois raison avant de réclamer un droit en politique. Si les Canadiens n'avaient eu qu'à s'adresser à des hommes dont l'antique illustration, comme celle de la race de Votre Excellence, fût un gage de leur bonheur et de leur justice, cette nécessité n'aurait pas existé, mais soit que l'on doive en attribuer la cause aux préjugés, à l'ignorance ou à toute autre chose, il est arrivé souvent dans ce pays que cette double preuve a été encore insuffisante.

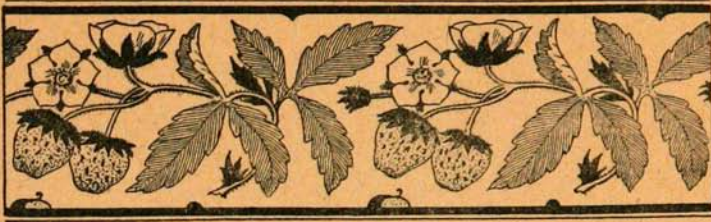
Les outrages séditieux que l'on vient de faire à Votre Excellence, dont la personne devrait être sacrée comme celle de la Reine qu'elle représente, prouvent suffisamment l'audace de ceux qui s'en sont rendus coupables ; audace qu'ils n'ont eue que parce qu'on les a accoutumés depuis longtemps, comme des enfants gâtés, à obtenir tout ce qu'ils demandaient, juste ou injuste. Dans quel autre pays du monde aurait-on vu une poignée d'hommes oser insulter la personne du souverain dans son représentant, et le pays tout entier dans celle de ses députés, élus par un suffrage presque universel ?

Or si ces gens ont pu se porter à de pareils attentats aujourd'hui, de quelle manière ne devaient-ils pas agir envers les Canadiens français, qu'ils traitaient d'étrangers et de vaincus, lorsqu'ils avaient le pouvoir de les dominer ? En jugeant ainsi par comparaison, Votre Excellence peut facilement se rendre compte de la cause des discussions qui ont déchiré ce pays pendant si longtemps, et du désespoir qui a fait prendre les armes à une partie des Canadiens du district de Montréal en 1837.....

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU.



JOSEPH QUESNEL



JOSEPH QUESNEL.

(1749-1809.)



NOTRE littérature en était encore à ses premiers débuts quand arriva chez nous un poète qui devait jeter quelque lustre sur nos lettres canadiennes. C'était Joseph Quesnel, marin de carrière, qui, après avoir parcouru presque toutes les mers du monde, fut amené au Canada par les hasards de la guerre. Bien que Français de naissance, M. Quesnel doit figurer dans l'histoire de notre littérature : c'est au Canada qu'il a écrit et publié ses œuvres, et la plupart sont d'inspiration canadienne. D'une formation littéraire supérieure à celle que l'on pouvait alors recevoir au pays, M. Quesnel a exercé une grande influence sur les poètes contemporains. Si ses écrits ont parfois suscité de trop faciles enthousiasmes, il faut reconnaître que son exemple a réveillé l'ardeur des nôtres pour les œuvres de l'esprit, et ce n'est peut-être pas le moindre des services qu'il nous a rendus.

M. Quesnel naquit à Saint-Malo, France, le 15 novembre 1749. A dix-neuf ans, il avait terminé ses études. Destiné par sa famille à la profession de marin, il s'embarqua pour Pondichéry, séjourna quelque temps dans l'Indoustan, visita Madagascar, les côtes de la Guinée, le Sénégal. Il rentra au foyer après une absence de trois ans. Dans un second voyage, il se dirigea vers l'Amérique, visita les Antilles, la Guyane française et le Brésil.

La France ayant résolu d'aider les colonies américaines à conquérir leur indépendance, M. Quesnel reçut en 1779 le commandement d'un vaisseau chargé de provisions et de munitions de guerre à destination de New-York. Mais son navire fut capturé par une frégate anglaise, près des bancs de Terre-Neuve, et lui-même fut conduit à Halifax. Il y séjourna quelque temps, et, muni d'une lettre de recommandation pour le général Haldimand, qui avait connu sa famille en France, il se rendit à Québec. Résolu de s'établir définitivement au Canada, il obtint facilement des lettres de naturalisation par l'entremise de Haldimand, alors gouverneur du Canada.

La même année, cédant à sa passion des voyages, M. Quesnel entreprit d'explorer la vallée du Mississippi. A son retour, il se maria à Montréal et se fixa à Boucherville, comme marchand de village. Homme d'esprit, d'un commerce agréable et d'un caractère jovial, M. Quesnel fut aimé et admiré de ses contemporains. Musicien autant que poète, il est l'auteur de plusieurs symphonies à grand

orchestre, de quatuors, de duos, de chansons, d'ariettes, et de plusieurs morceaux de musique sacrée, composés pour l'église paroissiale de Montréal.

Ses œuvres lui avaient valu une grande réputation d'artiste et de poète. Sa mort, survenue à Montréal, le 3 juillet 1809, causa d'unanimes regrets et mit en deuil le petit groupe de nos gens de lettres, qui perdait en lui un guide et un modèle.

L'écrivain et ses œuvres. — Quoiqu'il ait un peu exploré tous les genres, M. Quesnel semble affectionner surtout la poésie légère et badine, où il fait souvent entrer une ironie délicate et spirituelle. *L'Épître à Généreux Labadie* est l'une des pièces qui caractérisent le mieux la verve facile et la critique courtoise de l'auteur. Labadie est un maître d'école qui, pour suppléer à l'insuffisance de ses honoraires, s'avise de faire de la poésie que le gouvernement aura le devoir de récompenser. Malheureusement les vers de Labadie sont fort médiocres et restent inconnus au ministère, ce dont se plaint amèrement le poète improvisé, qui les croit excellents.

M. Quesnel, qui avait plus d'une fois éprouvé l'indifférence des Canadiens pour les œuvres de l'esprit, écrit à Labadie, et, tout en se moquant des vers du pédagogue, il le console par le spectacle de leur commune infortune. Mais il finit par attribuer à leur imperfection le peu de succès de ses propres œuvres :

Pour moi je t'avouerai que mon œuvre comique
N'eût pu d'un connaisseur soutenir la critique.
J'avais quatre grands mois travaillé comme un chien
Et la pièce, entre nous, ma foi, ne valait rien.

Il termine en laissant à son ami l'espoir que la postérité leur rendra justice à tous deux.

Nos noms seront connus un jour au Canada,
Et chantés de Vaudreuil jusqu'à Kamouraska.

Une autre œuvre assez semblable à cette épître est le *Rimeur dépité*. L'auteur veut sans doute insinuer que les Canadiens pourraient porter plus d'attention aux œuvres de l'esprit. Il met en scène un poète qui a la passion de lire ses vers, mais que personne ne veut écouter. Le malheureux rimeur s'adresse tour à tour au médecin, au notaire, à l'avocat, au curé, au seigneur de son village, et chacun, après avoir un instant prêté une oreille distraite, trouve un prétexte pour s'esquiver. Sa femme elle-même lui reproche sa sottise manie de rimer, qui absorbe trop l'époux et le père de famille. François, c'est son nom, annonce à son épouse qu'il va tirer une vengeance retentissante de tous ceux qui ont refusé de l'entendre : il va les inviter tous à un grand dîner, et, les portes fermées à clé, il va lire ses vers jusqu'au dernier. Madame François trouve le tour ingénieux et donne à son mari toute liberté de rimer.

La poésie *Sur un ruisseau* montre que les spectacles de la nature arrêtaient parfois les pensées et les regards de M. Quesnel et lui inspiraient des sen-

timents tendres et délicats. En vain veut-il persuader au ruisseau de se renfermer dans sa source et de ne pas aller perdre au loin sa fraîcheur et sa limpidité : le ruisseau continue de suivre son cours capricieux. Le poète lui souhaite alors bon voyage et le charge d'un message pour les êtres chéris qu'il a laissés là-bas.

C'est encore à la nature que ramènent les *Stances à mon jardin*. Ces pièces et d'autres semblables prouvent que M. Quesnel suivait le mouvement de la littérature française, qui commençait précisément à cette époque à se pencher vers la nature, pour lui demander une partie de son inspiration.

Aux jeunes acteurs est un petit poème didactique où se lisent des conseils pratiques aux jeunes amateurs de comédie. Ces conseils portent sur le ton de la voix, — qui doit être mesuré sur les choses qu'il exprime, — le choix des costumes et le naturel du langage. L'auteur termine en recommandant aux acteurs de ne jouer que des pièces morales et bienfaisantes pour l'âme des spectateurs.

M. Quesnel aimait parfois à condenser sa pensée dans le cadre étroit d'une épigramme ou d'une chanson. *Le petit Bonhomme vit encore* est une de ses chansons restées populaires dans le monde lettré. C'est une fantaisie, teintée d'un peu de philosophie, sur la persistance avec laquelle les instincts réprimés, les défauts corrigés, reviennent dans la vie et surprennent parfois les plus attentifs.

Ses deux comédies en prose, *Colas et Colinette* et les *Républicains français* ne se rattachent à la littérature canadienne-française que par la personne de leur auteur. Elles sont françaises par l'inspiration et les personnages. Mais il n'en est pas ainsi de la petite comédie en vers, *L'Anglomanie* ou *le Dîner à l'anglaise*. Celle-ci est bien canadienne. L'auteur y ridiculise l'engouement d'un trop grand nombre des nôtres, surtout dans les rangs de la noblesse, pour les modes et les mœurs anglaises.

Le colonel Beauchamp qui a épousé la fille de M. Primembourg, seigneur de village, n'estime que ce qui est anglais et dédaigne la bonne simplicité française. Il a réussi à convertir son beau-père à ses sottes préférences. Ayant obtenu que le gouverneur vienne dîner chez M. Primembourg, il exige que la sœur et le cousin de Mme Primembourg soient exclus de la fête parce que leurs manières de France vont gâter le repas. Mais le gouverneur, prévenu de ce qui se passe, fait avertir M. Primembourg qu'il remet sa visite, attendu qu'il veut rencontrer à la table de famille tous les parents empêchés d'y venir. Ramenés au bon sens par cette discrète leçon, les Primembourg reviennent à la mode française, sauf le colonel, qui ne s'opposera plus cependant aux traditions françaises, pour la raison assez peu chevaleresque, qu'avec les loups il faut hurler.

« On ne doit pas chercher dans cette comédie, dit Mgr Camille Roy, une étude fouillée des mœurs de l'époque et de l'état d'âme des personnages.



JOSEPH QUESNEL

Quesnel s'amuse plutôt à la surface des choses et il traduit avec assez de précision les manifestations essentielles de l'anglomanie. »

M. Quesnel écrivait avec une grande facilité, et cette disposition l'exposait parfois à des négligences et à des incorrections. D'ailleurs, né poète, il ne s'est jamais rendu esclave des règles de la versification. Sa verve enjouée est pleine de malice gauloise; mais délicat autant que fin observateur, il sait signaler les travers sans blesser les personnes. Longtemps M. Quesnel est resté parmi nos rimeurs le type du poète élégant et spirituel. C'était déjà en partie la réalisation d'une prophétie qu'avait faite un poète français de passage au Canada :

Quesnel, le père des amours,
Semblable à son petit bonhomme,
Vit encore et vivra toujours.

Extraits.

SUR UN RUISSEAU.

O toi qui reposais sur ton urne tranquille,
Toi que mille rochers couvraient de leurs remparts,
Ruisseau, pourquoi sortir du fond de ton asile ?

Ah ! crains le bruit et les regards.

Un soleil imposant, des campagnes riantes,
Des jours étincelants et des nuits plus touchantes,
Tout promet le bonheur, mais tout a des hasards ;
Tu t'échappes, tu fuis guidé par l'espérance ;

Mais ce bonheur dont l'apparence

Fait frémir tes flots agités,

Ce bonheur que tu suis n'est qu'une ombre infidèle ;
En vain ton murmure l'appelle ;
Il fuira désormais à pas précipités.
Loin de ces amoureux ombrages,
Hélas ! ne crois pas que toujours
Les cieux d'un rayon pur éclairent tes rivages ;
Il se lève de noirs orages
Même au milieu des plus beaux jours.
Je parle en vain : tu suis le penchant qui t'entraîne
Vers la rive inconnue où tu dois reposer :
Tu vas chercher la région lointaine
Qui pourra te désabuser.
En cet instant la nature est parée
Des plus éclatantes couleurs ;
Le soleil plane seul dans la voûte azurée ;
Tout sourit. Amusé des présages trompeurs,
Tu fuis le vallon solitaire ;
Et dans ton cours, ô ruisseau téméraire,
Tu ne prévois que d'aimables erreurs.
Eh bien ! obéis donc à ta pente invincible,
Et quitte de ces bords les constantes douceurs.
Puisse ton onde, en ta course paisible,
Ne voir, n'arroser que des fleurs !
Puissent les Dryades charmantes,
Sous un feuillage toujours frais,
Confier à tes eaux errantes
Le doux trésor de leurs attraits !
Que ta source heureuse et sacrée
Frémisse, en les touchant, d'amour et de plaisir !

*Près du grand fleuve aux eaux vertes et limpides,
le poète possède un jardinet où il se plaît à se reposer,
le soir, au milieu des fleurs et des arbustes que sa main
y cultive.*

STANCES A MON JARDIN.

Petit jardin que j'ai planté,
Que ton enceinte sait me plaire !
Je vois en ta simplicité
L'image de mon caractère.

Pour rêver, qu'on s'y trouve bien !
Ton agrément c'est ta verdure,
A l'art tu ne dois presque rien
Tu dois beaucoup à la nature.

D'un fleuve rapide en son cours
Tes murs viennent baiser la rive ;
Et je vois s'écouler mes jours
Comme une onde fugitive.

Lorsque pour goûter le repos,
Chaque soir je quitte l'ouvrage,
Que j'aime, jeunes arbrisseaux,
A reposer sous votre ombrage !

Votre feuillage tout le jour
Au doux rossignol sert d'asile ;
C'est là qu'il chante son amour,
Et la nuit, il y dort tranquille.

O toi qui brilles en mon jardin,
Tendre fleur, ton destin m'afflige ;
On te voit fleurir le matin,
Et le soir mourir sur ta tige.

Vous croissez, arbrisseaux charmants,
Dans l'air votre tige s'élance.
Hélas ! j'eus aussi mon printemps,
Mais déjà mon hiver commence !

Mais à quoi sert de regretter
Les jours en notre court passage ?
La mort ne doit point attrister,
Ce n'est que la fin du voyage.

JOSEPH QUESNEL.



ÉTIENNE PARENT



ÉTIENNE PARENT.

(1801-1874.)



l'époque où les Canadiens français sont meurtris et humiliés de la triste échauffourée de 1837, trois hommes sont à l'affiche, qui soutiendront par la plume et la parole les droits de leur race, et sauront tirer du régime oppresseur de l'Union les libertés constitutionnelles d'où nous viendra le salut : Garneau, La Fontaine et Parent.

Garneau, dont l'Histoire du Canada vengea l'honneur canadien français ; La Fontaine, champion invaincu de nos droits ; Parent « l'un des plus hauts représentants de notre vie politique et littéraire ».

(Mgr C. Roy).

L'homme. — Étienne Parent naquit à Beauport, le 2 mai 1801. Après ses études classiques au séminaire de Québec et au collège de Nicolet, il s'adonna au journalisme. A vingt ans, il était rédacteur en chef du premier journal français du pays, *Le Canadien*, fondé en 1806, par un groupe de patriotes ardents.

A la suppression du *Canadien*, en 1825, M. Parent se livra à l'étude du droit. Il fut reçu au barreau en 1829. La pratique de sa profession, cependant, ne le retint pas longtemps. Il revint bientôt au journalisme où l'appelaient ses goûts et ses aptitudes. Quand Québec voulut, en 1831, avoir son journal populaire, le *Canadien* rentra dans l'arène, sous la direction d'Étienne Parent, déjà si favorablement connu dans le monde littéraire. En première page, le *Canadien* ressuscité portait cette fière devise, qui était son programme : *Nos Institutions, notre Langue et nos Lois*.

Le bureau du *Canadien* devint un foyer où se groupaient, autour de M. Parent, les principaux hommes politiques canadiens-français. Une lutte ardente, mais toujours modérée, même quand elle était la plus vive, y fut menée contre les oppresseurs de nos droits politiques. En 1837, M. Parent, accusé bien à tort de favoriser la révolte, fut arrêté, et, avec d'autres citoyens, passa l'hiver de 1837-1838 dans la prison de Québec. Élu député du Saguenay à la législature du Canada-Uni en 1841, il remit son mandat dès l'année suivante, à cause de la surdité qu'il avait contractée pendant son séjour en prison.

Cette même année, 1842, il abandonna la direction du *Canadien* et accepta la charge de greffier du Conseil exécutif. Il revint cependant parfois au *Canadien* et y soutint encore de vives polémiques. A partir de 1842, c'est surtout par la conférence que M. Parent continua son ministère d'enseignement de ses compatriotes, si bien commencé par le

journal. Sous le patronage des Instituts canadiens de Québec et de Montréal, et de la chambre de lecture de Saint-Roch, il donna des conférences publiques où s'affirment la profondeur de son esprit et ses connaissances variées. Il devint, en 1847, sous-secrétaire du Bas-Canada, et garda à peu près la même fonction sous la Confédération, avec le titre de sous-secrétaire d'État. Il prit sa retraite en 1872. Il mourut à Ottawa en 1874, emportant dans sa tombe l'affection et les regrets de ses concitoyens.

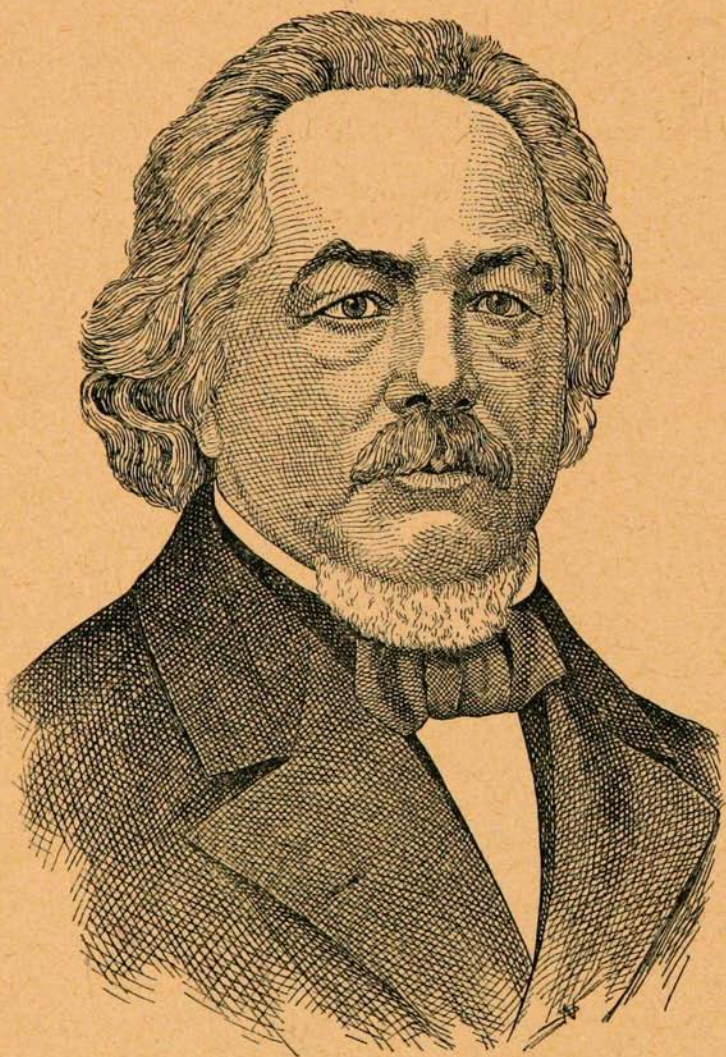
Le journaliste. — Défendre et instruire ses compatriotes par le journal et la conférence semblent avoir été la préoccupation constante et la seule ambition de M. Parent. « J'avais une étoile polaire », répétait-il souvent vers la fin de sa fructueuse carrière. Cette étoile, fut la pensée maîtresse qui orienta toute sa vie, pensée qu'il concrétisa dans ces trois mots placés en tête de son journal : *Nos Institutions, notre Langue et nos Lois.*

Étienne Parent journaliste est remarquable par sa modération, la clarté de ses vues sur l'avenir de son pays, sa constance à lutter contre les ennemis du gouvernement. Pendant vingt ans, il fut le grand ouvrier de notre vie politique. Il sut créer un état d'esprit conforme à ce qu'il voulait. Il s'était entendu avec les parlementaires sur ce que nous devions réclamer sans trêve et il se faisait leur écho dans son journal, le seul français de l'époque. Quoique bataillant aux côtés de Papineau, il sut toujours garder la modération convenable. Quand ce dernier parut sortir des voies de la prudence, M. Parent s'en sépara pour embrasser le parti de La Fontaine.

Telle fut son influence qu'il décida ses compatriotes à le suivre, malgré l'admiration qu'ils avaient pour le grand tribun, et l'espèce de culte qu'ils lui avaient voué. Il est à remarquer d'ailleurs que les deux partis de Papineau et de La Fontaine avaient absolument les mêmes vues politiques. Seules les méthodes différaient. La Fontaine a obtenu par la modération et les moyens constitutionnels ce que Papineau n'avait pu gagner par la violence.

Cette heureuse orientation de ses compatriotes vers des moyens constitutionnels, Parent l'opéra par son journal. C'est encore au *Canadien* qu'il faut aller puiser aujourd'hui pour avoir le vrai point de vue français. La rectitude des vues de M. Parent était si marquante qu'elle forçait ses ennemis eux-mêmes à lui rendre ce témoignage : « Il est contre nous, mais il a raison. »

Le conférencier. — La tournure philosophique de son esprit avait acheminé M. Parent vers l'étude des questions sociales. Dans ce domaine, il fut chez nous un précurseur. Avant lui, les luttes politiques avaient absorbé toutes les énergies. Par ses conférences, qui forment un vrai traité de morale sociale, il fit bénéficier ses compatriotes du résultat de ses laborieuses recherches. Le titre de quelques-unes suffit à révéler les hautes préoccupations de son esprit : *Importance de l'étude de l'économie politique ; Du prêtre et du spiritualisme dans leur rapport avec la société ; Du travail chez l'homme ; De l'Intelligence dans ses rapports avec la société ; Considérations sur le sort des classes ouvrières ; etc.*



ÉTIENNE PARENT

Les contemporains de M. Parent ont su apprécier sa haute valeur intellectuelle ; ils le consultaient volontiers et tenaient grand compte de ses jugements. Selon le mot d'Hector Fabre, « Nul n'osait se croire écrivain s'il n'en tenait de sa main le brevet. »

M. Étienne Parent fut certainement la figure la plus belle et la plus expressive de son temps. Il a été l'arbitre de ses contemporains et il reste l'un des plus hauts représentants de notre vie politique et littéraire.

L'écrivain. — La langue dont se servait Étienne Parent était forte et vigoureuse, mais elle se ressentait des défauts de l'époque : la lourdeur, l'obscurité parfois, les constructions défectueuses. Dans ses conférences, les idées se suivent abondantes, serrées, pénétrantes, mais sans plan toujours bien défini.

Extraits.

Le 7 février 1852, M. Etienne Parent donna, à l'Institut Canadien de Québec, une conférence sur l'éducation, au cours de laquelle il fit un éloge mérité de notre clergé. En voici quelques extraits.

LE CLERGÉ CANADIEN.

En vous parlant du clergé canadien, je passerai avec un respectueux silence devant l'homme angélique, qui renonce à toutes les affections terrestres, aux joies du monde, aux félicités de la famille, pour embrasser une vie toute d'abnégation, de dévoue-

ment et de charité. Je ne vous parlerai pas de l'homme qui bénit notre entrée dans la vie ; qui nous guide dans l'exercice des vertus chrétiennes dès notre bas âge ; qui au printemps de la vie sanctifie nos amours ; qui est un second père, un second ami, à ceux qui en ont, et qui en sert à ceux qui n'en ont pas ; qu'on trouve toujours à son chevet avec des paroles de consolation et d'espérance, lorsqu'on arrive au terme de sa carrière, et qui enfin bénit notre tombeau comme il avait béni notre berceau. Cet homme, ce n'est pas à nous qu'il appartient d'en parler : laissons ce soin à ceux qui nous ont précédés dans la vie. Eux seuls, de la haute sphère où ses conseils et ses exemples les ont conduits, peuvent dignement apprécier ses services, et lui témoigner la reconnaissance qui lui est due.

C'est donc sous un autre point de vue que je veux vous présenter le clergé canadien ; c'est du prêtre patriote et national que je veux parler ; de cet homme qui a si bien rempli, et qui promet de remplir mieux que jamais, la noble tâche, la part si méritoire qu'il a entreprise dans la grande lutte de notre nationalité.

.....

Naturellement le prêtre, ayant une mission plus élevée, ne pouvait devenir tout à fait citoyen, renoncer à son ministère sacré pour prendre en main les destinées temporelles du peuple. Il fit mieux encore ; il se dit : Faisons des citoyens éclairés. Alors, comme le nouveau gouvernement s'empara

des belles donations faites sous l'ancien régime pour l'éducation de la jeunesse canadienne ; comme le beau collège des Jésuites fut transformé en casernes, destination qu'il a encore, au grand regret de tous ceux qui s'intéressent à l'honneur du nom anglais, nos séminaires se transformèrent en collèges ; les lévites ouvrirent les portes du temple et appelèrent le peuple dépouillé à partager les offrandes faites pour le soutien de l'autel. Bientôt ce secours ne suffisant plus, l'on vit de simples prêtres, au prix de mille privations, et même de rudes travaux manuels, jeter les fondements de magnifiques collèges, qui feraient honneur à des pays beaucoup plus avancés que le nôtre.

Ces collèges sont autant de citadelles nationales, où de généreux ecclésiastiques se dévouent à l'ingrat labeur du professorat, sans autre rémunération qu'une nourriture des plus frugales, et un vêtement non moins modeste, tandis que d'autres aident à recruter l'armée nationale, en employant leurs épargnes à y maintenir une jeunesse intelligente, plus favorisée par la nature que par la fortune.

.....

Quoique exempt par état de se mêler activement de politique, notre clergé nous a rendu, sous ce rapport, d'incontestables services dans le cours de nos grandes luttes. On lui a quelquefois reproché d'être trop timide, mais combien de mouvements populaires irréfléchis n'a-t-il pas empêchés ou restreints ? combien d'œuvres publiques et nationales

n'a-t-il pas favorisées ? combien d'utiles conseils et d'encouragements n'a-t-il pas donnés à nos hommes publics dans les temps difficiles ? Et à qui devons-nous cette admirable unité d'action politique, qui a été jusqu'à présent un des traits caractéristiques de notre population ; qui a fait sa force et son salut, au milieu des constantes et terribles luttes que nous avons eu à soutenir, depuis près d'un siècle, pour sauver notre race de l'exploitation et de l'anéantissement. A l'heure qu'il est, cette unité fait le désespoir de nos adversaires politiques, qui voient que, grâce à elle, nous nous sommes fait une arme de cette même union des Canadas, machine infernale qui a éclaté entre les mains de ses fabricateurs.

Oh ! Messieurs, faisons en sorte, prions le ciel qu'elle dure toujours cette belle et précieuse union du peuple canadien avec son clergé, car ce dernier sera longtemps encore, toujours je l'espère, le ciment et l'arc-boutant de notre société. Unis, affectionnés l'un envers l'autre, ils sortiraient victorieux des épreuves que leur réserve encore l'avenir, tout comme ils sont sortis de celles que le passé ne leur a certes pas épargnées. Pendant que le peuple combattra dans la plaine, le clergé, comme un second Moïse, du haut de la montagne, tiendra les bras élevés vers le ciel, et en fera, comme lui, descendre la victoire sur nos bataillons patriotiques.

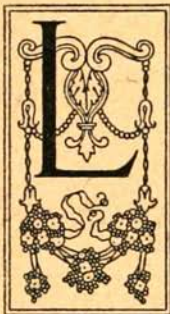
ÉTIENNE PARENT.

ARTHUR BUIES



ARTHUR BUIES.

(1840-1901.)



LE plus français par la formation, M. Buies fut, par un phénomène étrange, le plus canadien de nos journalistes. Ses maîtres sont des parisiens. Jules Janin, Alphonse Karr et Victor Hugo sont ses auteurs de prédilection et ses modèles. Mais comme il aime son pays, avec quelle émotion vraie, et il le décrit dans ses articles de propagande pour le ministère de la colonisation ! Quoiqu'il n'en ait guère subi l'influence, M. Buies appartient bien à la période issue de 1860. Il est patriote comme tous les écrivains de la pléiade ; avec eux, et peut-être mieux que tout autre, il s'employa à la nationalisation de notre littérature.

Bien plus, M. Buies voulut se faire le guide des écrivains de son pays, et leur donna, dans les *Jeunes Barbares*, des conseils pleins de justesse et d'à-propos, sanctionnés par toute une vie de labeur et de conscience littéraire. « Fussiez-vous d'incomparables génies, leur dit-il, il vous manque encore l'étude, les connaissances, la pratique assidue, les leçons, la

direction. On naît écrivain, sans doute, de même qu'on naît artiste ou poète, mais personne ne naît avec l'intuition des règles de l'art du style. Plus on apprend et plus on découvre que l'on a à apprendre... Pénétrez-vous de la clarté lumineuse du génie français et de la méthode et des procédés des maîtres. Vous trouverez peut-être que c'est dur de commencer par le commencement, mais on n'arrive à rien en commençant par le milieu...

« Soyez simples. Cela n'exclut ni le coloris, ni l'abondance des images, ni l'éclat du style. Je vous assure que vous pouvez être très simples et très brillants à la fois. Vous ne chercherez plus alors l'effet dans des bouts de phrase tapageurs qui ressemblent à du style comme les coups de baguettes des sauvages sur leurs cymbales ressemblent à de la musique d'opéra ; et quand vous aurez acquis les qualités essentielles et fondamentales du style, quand vous serez parvenus simplement à vous discipliner, vous aurez déjà parcouru une étape qui vous dédommagera du facile sacrifice de prétentions aussi ridicules que funestes. »

Les dix dernières pages surtout de cet opuscule sont à lire. Ils contiennent les meilleures leçons de modestie en même temps que le meilleur exemple.

L'homme. — Arthur Buies naquit à la Côte-des-Neiges, près de Montréal, le 24 janvier 1840. Son père était écossais, et sa mère canadienne-française. Presque aussitôt après sa naissance, ses parents le confièrent à deux tantes, seigneuses de Rimouski, et partirent pour la Guyane anglaise. Madame Buies

y mourut bientôt. « De ma mère, écrivit Buies, plus tard, je ne connus que le tombeau. Mon berceau fut désert, je n'eus pas une caresse à cet âge où le premier regard est un sourire. J'ai grandi isolé au milieu des hommes, fatigué d'avance du temps que j'avais à vivre, délaissé toujours, ne trouvant rien qui pût m'attacher ou qui valût quelque souci, de toutes les choses que l'homme convoite. »

Les deux tantes dévouées s'efforcèrent de bien élever le pauvre orphelin, mais son caractère indépendant les désola maintes fois. A seize ans, après des études peu brillantes aux deux collèges de Nicolet et de Sainte-Anne de la Pocatière, Arthur fut expédié à la Guyane. Son père décida que le jeune homme parachèverait ses études dans une université anglaise à son choix. L'âme profondément française du jeune Canadien en fut révoltée. Il opta cependant pour l'université de Dublin. Mais à peine en Europe, il écrivit à son père qu'il partait pour Paris. Irrité, M. William Buies abandonna le fils insoumis à ses seules ressources.

Le jeune Buies s'adressa à M. Guizot, qui ne lui manifesta qu'une froide indifférence, puis à M. de Montalembert, qui lui donna de bonnes paroles, mais s'en tint là. Rebuté, mais non découragé, le jeune homme sollicita la protection de M. de Pui-busque. Sur la recommandation de l'abbé Hamel, étudiant à Paris, cet ami des Canadiens, s'intéressa au pauvre exilé. C'était la fin de la misère au moins pour un temps. Buies put enfin entrer au lycée impérial Saint-Louis, objet de ses ardents désirs.

Deux ans plus tard, le jeune malheureux est en Italie, soldat garibaldien, au juste scandale de ses tantes. Buies, toutefois, ne porta pas les armes contre Rome. Il quitta l'armée après la prise de Naples, en 1860, et revint à Paris. De retour au Canada en 1862, M. Buies se livra à l'étude du droit. Il fut reçu au barreau en 1866. « Tout aussitôt, l'avocat se lança dans le journalisme et commit les plus graves extravagances d'idées et de plume. Disciple d'écrivains français hostiles à l'Église, il s'attaqua volontiers au clergé canadien et aux œuvres qu'il représente. » (MGR CAMILLE ROY.) Il rédigea la *Lanterne*, collabora au *Réveil*, fonda l'*Indépendant*, fournit une active contribution au second *Avenir*, au *Pays*, à la *Minerve*, au *Courrier de Saint-Hyacinthe* et au *National*, où il publia ses *Causeries du mardi*.

En 1871, commence sa véritable carrière de chroniqueur. En 1880, assagi, guéri ou à peu près de son voltairianisme, il devient pour ainsi dire notre géographe national. Protégé de Mgr Labelle, alors sous-ministre de la colonisation, il voyage pour le compte du gouvernement et rédige des ouvrages de géographie descriptive.

Buies mourut chrétiennement à Québec le 26 janvier 1901.

L'écrivain. — A lire ses chroniques, on croirait que M. Buies est né en France : il a l'esprit boulevardier. Cette disposition, à la fois naturelle et acquise, devait le conduire à la fanfaronnade, à l'indifférence religieuse, à l'esprit révolutionnaire, frondeur en religion, comme en tout le reste. Cela explique le ton de la *Lanterne*, qu'il rédigea seul, parce qu'il était seul au Canada de cet esprit.

La *Lanterne* fit grand scandale par la hardiesse et la nouveauté des opinions qui y étaient émises. Elle mérita, ainsi que le *Réveil*, d'être condamnée par l'autorité religieuse.

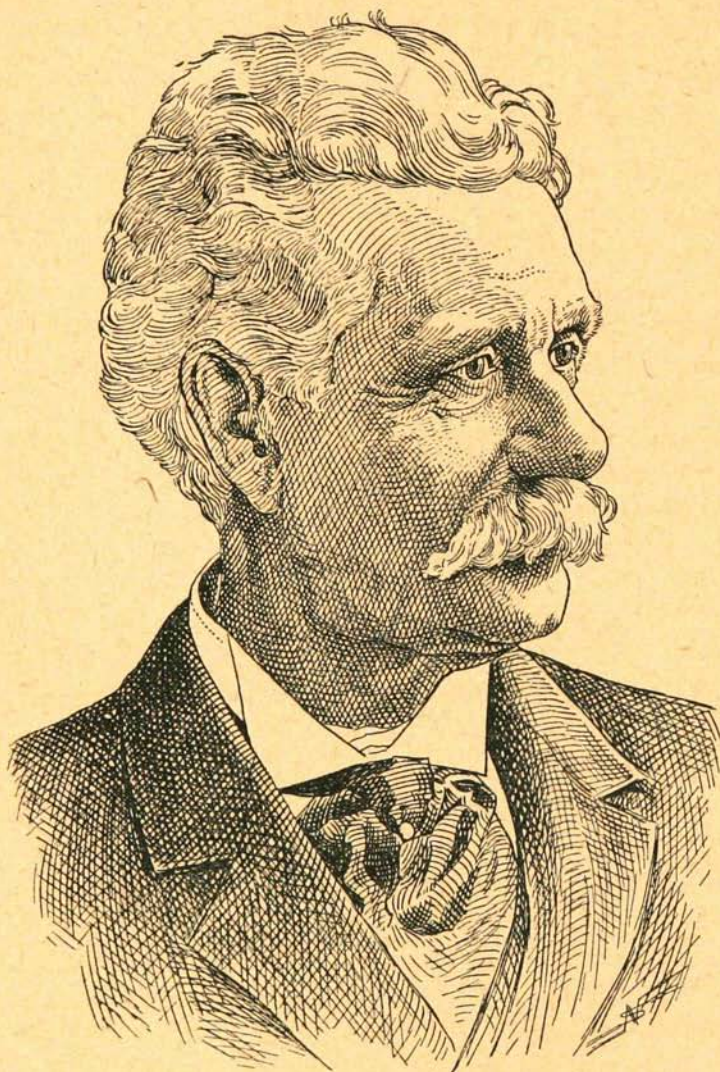
Il y avait cependant chez M. Buies une rare délicatesse et beaucoup d'indépendance de caractère. On lui adresse un jour une lettre contenant des accusations personnelles contre l'un de ses adversaires. Le jeune rédacteur refuse d'insérer : « J'écris, dit-il, pour instruire, non pour satisfaire des haines. Qu'importe le nom et les actes de tel ou tel ? Tant que ces actes n'ont pas un caractère public et ne peuvent servir d'exemple, je n'ai rien à y voir. »

M. Buies est probablement celui de nos prosateurs qui a manié la phrase française avec le plus de facilité et d'habileté. Ajoutons que son vocabulaire est le plus riche, le plus varié, le plus vivant, le plus personnel qui soit. Maître incontesté de la chronique, Buies reste chez nous l'écrivain qui représente le mieux l'esprit parisien gouailleur et prime-sautier. Ses chroniques sont des modèles du genre. Tour à tour spirituelles, mordantes, pleines d'émotion, elles se caractérisent surtout par la facilité. On dirait qu'elles coulent de source ; et pourtant, M. Buies travaille sa phrase avec acharnement, passant parfois quatre ou cinq heures sur une demi-page. Ses chroniques forment la plus importante partie de son œuvre littéraire. On y trouve de délicieux tableaux de vie canadienne, des paysages décrits avec précision, de petites dissertations pétillantes d'esprit et de malice gauloise. Ses ouvrages de géographie

descriptive sont écrits dans le même style à la fois correct et précis, alerte et enjoué. L'auteur y mêle beaucoup de poésie, ce qui en augmente encore le charme et l'attrait. Mais il lui arrive parfois de faire des descriptions par trop fantaisistes et de prêter des apparences scientifiques à ce qui n'est que le fruit de sa brillante imagination.

Linguiste averti, ardent défenseur du plus pur français, M. Buies publia dans l'*Électeur* de Québec, des articles très alertes sous le thème général *Corrigeons-nous*. Ces articles sont des modèles de discrétion littéraire. L'auteur sait envelopper la leçon à donner, dans une magnifique composition qu'on aime à lire, et qui la rend facile à retenir par la beauté des circonstances qui l'accompagnent. Ces fines études linguistiques furent plus tard réunies en volume sous le titre d'*Anglicismes et Canadianismes*.

Terminons cette brève étude par quelques lignes empruntées à un article que M. Thomas Chapaïs écrivait près de la tombe entr'ouverte de son confrère au journalisme : « Au milieu de ses fantaisies les plus étonnantes, de ses chroniques les plus capricieuses, Buies a écrit des pages d'où se dégage la plus intense émotion. En dépit de son rire moqueur, de ses boutades plaisantes, de ses charges mémorables, il y avait chez lui un fonds de tristesse latente et persistante, qui, suivant nous, était le meilleur, le plus noble côté de sa nature, qui dénotait en lui des aspirations et des élans bien supérieurs aux fusées d'esprit dont s'émerveillait le public. Ce railleur était doublé d'un mélancolique



ARTHUR BUIES

honteux, qui, dans ses moments d'émotion la plus vraie, cherchait à la dissimuler sous un éclat de rire. »

Les Œuvres. — Des chroniques : *Chroniques, Humeurs et Caprices* (1873) ; *Chroniques, Voyages* (1875) ; *Petites Chroniques pour 1877* (1878) ; *Anglicismes et Canadianismes* (1888). *Les jeunes Barbares* (1892). Ouvrages de géographie descriptive : *l'Outaouais supérieur* (1889) ; *Récits de Voyages* (1890) ; *les Comtés de Rimouski, Matane et Témiscouata* (1890) ; *Au portique des Laurentides* (1891) ; *la Vallée de la Matapédia* (1895) ; *le Saguenay et le bassin du lac Saint-Jean* (1896) ; *la Province de Québec* (1900) ; *les Poissons et les Animaux à fourrure du Canada* (1900).

Extraits.

Dans son style enjoué et pittoresque, M. Buies fait le récit d'une de ses promenades dans les Laurentides en compagnie de son ami M. Fennall et d'un guide, le vieux Willy.

Je vous écris sur un tronc d'arbre, dans la solitude mélodieuse des bois. J'ai pour compagnons l'aimable propriétaire de l'hôtel de Tadoussac, M. Fennall, le vieux Willy, un guide endurci dans mille excursions périlleuses, et une foule innombrable de moustiques qui me communiquent l'inspiration et la rage. Nous sommes partis pour visiter, à quinze milles dans l'intérieur, le premier lac poissonneux dont le vieux Willy a la garde. Tout autour de nous est la forêt, forêt de sapins, d'épinettes, de bouleaux, qui suit dans mille détours la chaîne abrupte des Laurentides ; de distance en distance, on

aperçoit quelques espaces nus où poussent de maigres champs de blé, essais pénibles des premiers colons qui se sont établis dans ces solitudes.

Il fait chaud, je ne m'en plains pas, puisque c'est la première fois cette année ; l'atmosphère est pleine de molles caresses, et le soleil ruisselle parmi les feuilles encore chargées de la pluie des derniers jours. Nous suivons un chemin, ou plutôt un sentier tracé avec peine parmi les ronces, les arbres entrelacés dont les racines se croisent sous les pas, les troncs noircis, déchiquetés et comme frappés de la nature. Ça et là une chaumière isolée, faite de poutres brutes, à peine couverte d'un toit d'écorce où perce un tuyau brisé, s'échappe de la lisière du bois, et nous entendons les coups redoublés de la hache du défricheur et les craquements des arbres s'abattant sous sa main...

Enfin, à un petit détour du sentier, un enclos d'avoine et de patates s'offre soudain à nos yeux. Le vent souffle librement autour de nous ; un lac formé de deux baies apparaît au pied de collines touffues, et sur ses bords la cabane de Willy où nous attendent sa femme Josephite et son fils Maltus, un nom de science qui lui sert à prendre des truites.

.....
Nos explorateurs lancent sur l'azur limpide le frère canot d'écorce.

En un instant, nous atteignîmes la première baie, en face d'un petit promontoire flanqué de deux rochers nus, dont l'ombre sourcilleuse se noie dans les profondeurs du lac. Nous suivîmes lentement, saillie par saillie, ce petit cap solitaire dont les

parois brûlantes, frappées par le soleil, se répétaient sur l'eau en mille reflets incandescents. Parvenus au sommet, nous nous arrêtâmes pour regarder tout autour de nous.

Dans le silence et l'infini, nous étions seuls. L'inconnu semblait agrandir autour de nous sa sphère mystérieuse ; un mirage universel enveloppait le ciel et la terre. Il me semblait voir les collines s'élever lentement, enguirlandées de longues vapeurs baignées de lumière. J'abaissai doucement les yeux sur l'étroit rocher où nous étions debout. En bas, Willy, à moitié couché sur la plage, regardait les petites vagues clapoter le long des galets, et, sur le bord des crevasses étroites qui serpentaient à mes pieds, quelques lézards se tenaient accroupis, silencieux habitants de ces retraites où peut-être jadis avait retenti le cri de guerre des Hurons. Compagnons de la solitude et des souvenirs effacés, ils en gardaient l'immobilité, l'inaltérable repos.

Voici comment Buies raconte un bain pris sur la grève de Tadoussac.

Séduit par la limpidité attrayante de ses flots qui venaient mourir si amoureusement sur le sable, et brûlant de me reposer de deux jours de voyage fatigant, je me déshabillai à la hâte et me précipitai comme je l'aurais fait dans un bain public de Montréal. Juste ciel ! Dieux vengeurs ! je revins à la surface de l'eau comme un homme qui a le tétanos, le corps en deux, les pieds dans les oreilles. Et quelle tête ! comme l'échine d'un porc-épic. J'étais tout horripilé ; l'estomac me rentrait dans le dos, et les muscles de mon visage dansaient la gigue.

Une, deux, je me dilatai et je poussai des bras pour regagner la rive ; mais j'avais une vingtaine de crampes dans les jambes. O ma patrie ! quel danger tu courus ce jour-là ! Pourtant, par un violent effort et me secouant comme un chêne sous l'orage, je parvins à terre. Il était temps. « Fontaine, je ne boirai plus de ton eau », ce qui veut dire : « Baie de Tadoussac, tu ne me repinceras plus. »

Le lecteur se fera une idée du talent descriptif de M. Buies, par la lecture de cette page tirée du volume Le Saguenay .

Partout la campagne est inondée de riches produits, ou bien revêtue d'une flottante toison de feuillage qu'épandent sur elle de vigoureux bouquets d'arbres aux nuances variées. L'aspect des champs chargés de leurs richesses et des collines se mirant dans les eaux blanches du lac Kenogamichiche est enchanteur par un jour de fin d'été, alors que la moisson jaunissante a acquis toute sa vigueur et tout son éclat. Les montagnes et les maisons apparaissent renversées dans les profondeurs du lac ; les cotéaux forment une lisière inégale, mais pleine d'harmonie ; la terre soulevé, puis affaissée, apparaît en maint endroit sous forme de mamelons, de monticules, ou de gorges finement découpées qui renferment les trésors du colon ; enfin, toute cette campagne a dans son ensemble une grâce aisée, une harmonie délicate et douce, qui produisent dans l'esprit une impression suave, qui lui apportent un charme d'autant plus agréable qu'il n'a guère été habitué jusque-là qu'aux grands, sauvages, et quelquefois terrifiants spectacles.

Pour faire connaître à ses lecteurs que le mot passation n'appartient pas au langage littéraire, M. Buies rapporte quelques traits de sa vie d'étudiant au lycée Saint-Louis.

SCÈNE DE COLLÈGE.

J'étais en 1859 élève du lycée Saint-Louis, à Paris. Il est d'usage, dans les lycées de France de faire faire aux élèves chaque semaine deux ou trois dissertations, l'une littéraire, l'autre historique, une autre enfin philosophique ou même scientifique suivant que la chose se présente. Ces dissertations ne sont pas du tout de rigueur, mais elle constituent un excellent exercice de l'esprit, et les élèves s'y prêtent avec une ardeur réelle, d'autant plus que la matière à traiter est laissée absolument à la discrétion de l'élève. Mon tour venu, j'avais choisi de faire une composition sur « la guerre de sept ans », cette guerre maudite par nos pères, parce qu'elle les avait asservis au *rosbif* et au *plum-pudding*, plantes qui croissent sur les bords de la perfide Albion, comme on dit.

Mais vous comprenez bien que la guerre de sept ans n'était qu'un vaste et ingénieux prétexte, c'est au Canada que je voulais en venir. Je voulais entr'ouvrir, aux yeux de mes camarades, étonnés et ravis à la fois, la plus belle page de notre histoire, celle où notre immortel Garneau a mis toute son âme et qu'il a décrite dans un style où la douleur, l'amertume des souvenirs, la tristesse de l'abandon et une sorte de stoïcisme résigné, mais fier, en présence de l'inconcevable délaissement de la mère-

patrie, portent au cœur et à l'esprit du lecteur quelques flammes du patriotisme ardent dont l'auteur est consumé, et qui a fait, autant que son admirable histoire de notre peuple, la gloire de sa vie.

Je venais de citer Dussieux, Henri Martin, Michelet ; et maintenant, j'entrais à pleines voiles dans le récit de Garneau au cœur même de ces pages émues où l'historien raconte notre dernière et inutile victoire, celle de Carillon, et enfin, le désastre des Plaines d'Abraham qui, l'année suivante, amenait le drapeau britannique sur la citadelle de Québec.

Ma voix tremblait bien un peu en citant, à côté de grands historiens comme Martin et Michelet, notre populaire et bien-aimé Garneau, dont le nom, hélas ! était encore bien peu connu en France, à cette époque. Je sentais bien, sans avoir besoin de lever les yeux sur eux, que mon émotion gagnait et le professeur et mes condisciples qui m'écoutaient dans un silence avide, qui dévoraient cette page retrouvée de l'histoire de France, et qui sentaient l'humiliation et l'orgueil leur monter au front, au souvenir de ce qu'une poignée de héros abandonnés, sans ressources, sans secours, sans appui, sans vivres et presque sans munitions avaient pu accomplir pour elle sur une plage lointaine, et à l'idée que la France est toujours aimée, partout où elle a passé, n'importe où, malgré tout, malgré toutes ses fautes comme femme, parce qu'elle n'a jamais cessé d'être mère.

J'étais arrivé presque au terme de ma lecture lorsque, hélas ! un écueil, que je n'avais pas aperçu,

faillit me faire perdre le fruit de mon travail et des sentiments nouveaux que j'avais éveillés dans mon auditoire. O mes amis ! Comment rouvrir cette vilaine blessure ? Comment rappeler un souvenir détesté ? J'avais lu Garneau au Canada, mais je ne l'avais pas relu avant de le citer devant mes camarades du lycée Saint-Louis. Tout à coup, comme je tournais une page, *passation* se dressa devant moi ; j'étais lancé à fond de train, je ne pus l'éviter et j'envoyai ce mot effrayant en pleine rhétorique-lettres.

Ce fut un holà général. Mon professeur, qui était un docteur ès-lettres en la Sorbonne et, de plus, un agrégé de la Faculté des Sciences historiques, eut un haut-le-corps des plus escarpés, et mes camarades se précipitèrent de leurs sièges et roulèrent jusqu'à moi. En un instant je fus entouré, pressé, serré. Chacun voulait voir Passation, contempler Passation : « Où est Passation ? Montre-nous Passation. Qu'est-ce que c'est que ça, Passation ? » Les plus réservés disaient : « Passation !... pas vu, connais pas. L'as-tu vu, toi ? » Enfin, je cédaï sous l'orage, et j'exhibai Passation, un de ces mots étranges qui sont le résultat de notre longue séparation de la France, et une démonstration frappante de ce que nous avons perdu du génie de la langue par cette séparation prolongée.

ARTHUR BUIES.

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ



PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ.

(1786-1871.)



IL est un spectacle peu banal dans l'histoire d'une littérature n'est-ce pas celui d'un auteur qui commence à écrire à soixante-quatorze ans et débute par un roman ? C'est le fait de M. de Gaspé.

Cet aimable vieillard s'était formé à la littérature par la lecture assidue des classiques français. Chateaubriand paraît avoir été son auteur de prédilection.

Il est telles pages des *Anciens Canadiens*, celles entre autres où il raconte la descente des glaces, que l'on croirait écrite par le grand romantique.

Mieux que tout autre, il a fait revivre dans ses *Anciens Canadiens* les mœurs et les coutumes antiques. Son livre est une mine où puiseront abondamment poètes, romanciers et conteurs de toutes les périodes. Il a puissamment contribué à l'essor et à la nationalisation de notre jeune littérature.

L'homme. — Né à Québec, le 30 octobre 1786, un quart de siècle à peine après la conquête du pays

par les Anglais, M. de Gaspé devait y mourir quatre-vingt-cinq ans plus tard. Jusqu'à neuf ans, son enfance s'écoula heureuse au manoir familial de St-Jean-Port-Joli. « Il regardait autour de lui se dérouler le spectacle du vaste univers et, preuve d'une nature délicate, jouissait en artiste de ses sensations. » (CHARLES AB DER HALDEN.)

« J'étais heureux, que me fallait-il de plus ? écrit-il dans ses *Mémoires*. Je laissais bien, le soir, avec regret tous les objets qui m'avaient amusé, mais la certitude de les revoir le lendemain me consolait ; aussi étais-je levé dès l'aurore pour reprendre les jouissances de la veille. »

Après des études classiques au petit séminaire de Québec, de Gaspé fit son droit et devint shérif de la ville de Québec. Entouré d'amis que lui attiraient ses qualités de parfait gentilhomme, non moins que ses largesses, il dépensa sans compter. « Mes affaires privées, a-t-il écrit dans *Les Anciens Canadiens*, étaient tellement mêlées avec celles de mon bureau que je fus assez longtemps sans m'apercevoir de leur état alarmant... Non seulement j'étais ruiné mais j'étais aussi sous le poids d'une défalcation considérable. » Il fut incarcéré pendant quatre ans. Après son élargissement, il se retira dans son manoir de Saint-Jean-Port-Joli, au milieu de ses braves censitaires. Il y vécut trente ans, « retrouvant le calme sinon le bonheur, dans la compagnie des livres, de la nature et de ses souvenirs », selon le mot de son ami, l'abbé H.-R. Casgrain.

Cependant, vers 1860, un renouveau littéraire fleurissait au Canada, déterminé par l'*Histoire du*

Canada de Garneau et par les poésies de Crémazie. Une revue mensuelle fut fondée, qui devait grouper les initiatives et publier les œuvres de nos écrivains. Elle portait en épigraphe ces paroles de Charles Nodier : « Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées. » M. de Gaspé se dit que personne plus que lui, septuagénaire, ne devait se hâter de fixer les histoires et les légendes dont on avait bercé sa jeunesse, et de faire revivre les mœurs, le langage, les vieilles traditions d'avant et d'après la conquête. Son roman, *Les Anciens Canadiens*, parut en 1863. Il était complété, trois ans après, par un savoureux volume, les *Mémoires*.

Le 29 janvier 1871, M. de Gaspé mourait plein de jours et de gloire. Il fut inhumé à Saint-Jean-Port-Joli.

L'écrivain. — Le but que s'est proposé M. de Gaspé dans ses *Anciens Canadiens* était de montrer la parfaite entente qui existait entre les censitaires et leurs seigneurs. Il s'est efforcé de se mettre le plus près possible de ses personnages, de vivre de leur vie. Par ce procédé, le plus naturel de tous, il a réussi à tracer le tableau vivant et animé de la vie canadienne sous le régime français. Les *Anciens Canadiens* sont encore aujourd'hui ce que nous avons de mieux comme physionomie du Canadien français avec ses mœurs simples et pures, son caractère gai, son âme ardente et ingénue.

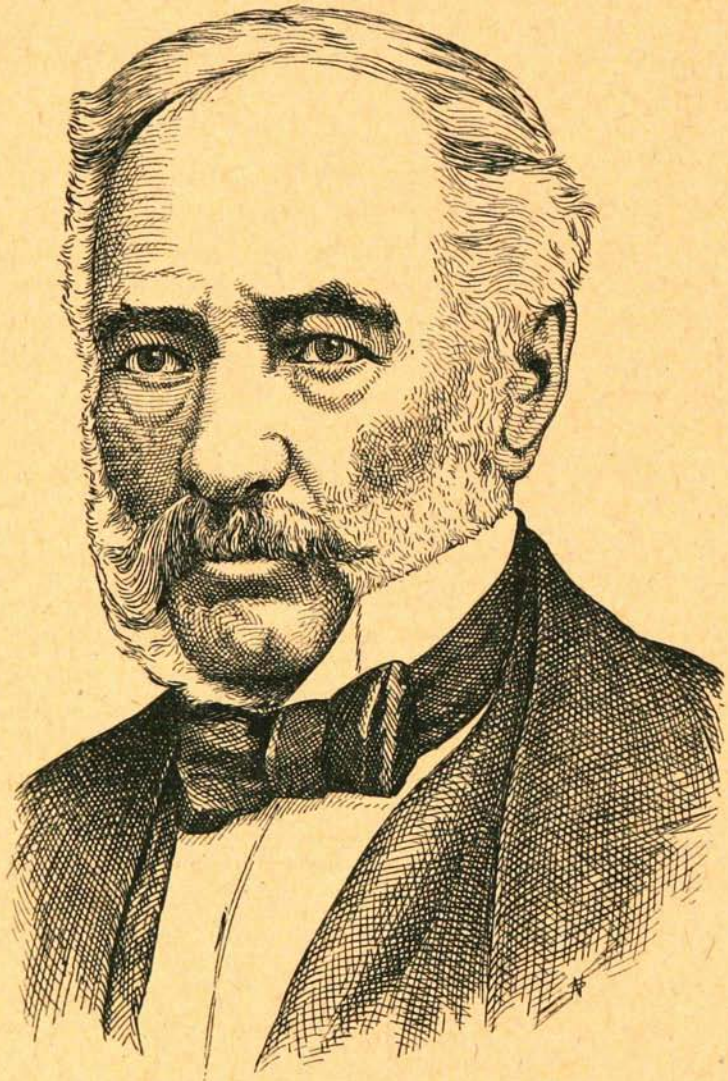
Les *Mémoires* sont le récit fait par un vieillard intelligent et observateur, de ce qui l'a le plus vivement impressionné pendant sa longue carrière.

Débarrassé de toute intrigue si légère soit-elle, le récit prend un caractère d'abandon et de décousu qui, joint aux saillies spirituelles de l'auteur, lui donne un charme tout particulier.

M. de Gaspé a de l'érudition, de l'enjouement et une grande facilité d'expression ; mais la science de la phrase lui manque. M. Fabre écrivait : « L'histoire anecdotique du passé a déjà un excellent modèle dans les notes qui accompagnent les *Anciens Canadiens* et dans les *Mémoires* de M. de Gaspé. Si nous possédions pour toutes les époques importantes de notre passé un témoin aussi fidèle, un narrateur aussi spirituel, nous pourrions nous tenir pour satisfaits. Soyons du moins contents de ce que nous avons, remercions le noble vieillard, qui est le plus jeune de nos écrivains, de nous avoir rendu ce qu'il a vu durant sa longue carrière avec un tel aspect de vérité, avec un entrain si rare. Il n'y eut qu'un cri d'admiration lorsqu'on sentit quelle fraîcheur d'imagination, quel charme de style régnaient dans ce livre, qui devint de suite le plus populaire de nos ouvrages. »

« Le style de ce roman est fait de simplicité, de bonhomie, et parfois de périodes éloquentes où passe tout le patriotisme de l'auteur. Les réminiscences classiques émaillent parfois ces pages composées au fil de la plume, et témoignent de la culture de l'écrivain. » (MGR CAMILLE ROY.)

Les Oeuvres. — M. Philippe Aubert de Gaspé a laissé : les *Anciens Canadiens* (1863), ses *Mémoires* (1866), *Divers* et *Réminiscences*. Ce dernier ouvrage n'a pas été publié.



PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ

Extrait.

Les Anciens Canadiens nous fournissent le récit suivant.

Note. — Archibald Cameron of Locheill, ou Arché, est un Écossais, dont le courage héroïque sauva autrefois la vie d'un Canadien nommé Dumais, surpris par la débâcle sur la rivière Saint-Thomas. Fait prisonnier par des Abénaquis, compagnons de Dumais, Arché n'a plus à attendre que le poteau de torture. En ce moment il est solidement ligoté à un arbre. Nous allons assister aux efforts de Dumais pour le sauver. Nous verrons avec quelle maîtrise M. de Gaspé manie le dialogue et fait parler ses sauvages.

Les trois guerriers, assis en rond à une douzaine de pieds de Locheill fumaient la pipe en silence. Les sauvages sont naturellement peu expansifs, et considèrent d'ailleurs les entretiens frivoles comme indignes d'hommes raisonnables ; bons, tout au plus, pour les femmes et les enfants. Cependant Talamousse l'un d'eux, s'adressant à l'homme de l'îlot (*Dumais*), lui dit :

— « Mon frère va-t-il attendre longtemps ici les guerriers du portage ?

— Trois jours, répondit celui-ci, en élevant trois doigts : la Grand'Loutre et Talamousse pourront partir demain avec le prisonnier ; le Français ira les rejoindre au grand campement du capitaine Lanière.

— C'est bien, dit la Grand'Loutre en étendant la main vers le sud, nous allons mener le prisonnier

au campement du Petit-Marigotte, où nous attendrons pendant trois jours mon frère avec les guerriers du portage, pour aller au grand campement du capitaine Launière. »

De Locheill crut s'apercevoir pour la première fois que le son de voix de l'homme au bonnet de renard n'était pas le même que celui des deux autres, quoiqu'il parlât leur langue avec facilité. Il avait souffert jusque-là les tourments d'une soif brûlante sans proférer une seule parole : c'était bien le supplice de Tantale, à la vue des eaux si fraîches et si limpides du beau lac qui dormait à ses pieds ; mais sous l'impression que cet homme pouvait être Français, il se hasarda à dire :

— « S'il est un bon chrétien parmi vous, pour l'amour de Dieu qu'il me donne à boire. »

— Que veut le chien ? dit la Grand'Loutre à son compagnon.

L'homme interpellé fut quelque temps sans répondre ; tout son corps tressaillit, une pâleur livide se répandit sur son visage, une sueur froide inonda son front ; mais, faisant un grand effort sur lui-même, il répondit de sa voix naturelle :

— Le prisonnier demande à boire.

— Dis au chien d'Anglais, dit Talamousse, qu'il sera brûlé demain ; et que, s'il a bien soif, on lui donnera de l'eau bouillante pour le rafraîchir.

— Je vais le lui dire, répliqua le Canadien, mais en attendant, que mes frères me permettent de porter de l'eau à leur prisonnier.

— Que mon frère fasse comme il voudra, dit Talamousse : les visages-pâles ont le cœur mou comme des jeunes filles. »

Le Canadien ploya un morceau d'écorce de bouleau en forme de cône, et le présenta plein d'eau fraîche au prisonnier en lui disant :

— « Qui êtes-vous, monsieur ? Qui êtes-vous, au nom de Dieu ! vous dont la voix ressemble tant à celle d'un homme qui m'est si cher ? »

— Archibald Cameron of Locheill, dit le prisonnier, l'ami autrefois de vos compatriotes ; leur ennemi aujourd'hui, et qui a bien mérité le sort qui l'attend.

— Monsieur Arché, reprit Dumais, car c'était lui, — quand vous auriez tué mon frère, quand il me faudrait fendre le crâne avec mon casse-tête à ces deux Canaouas, dans une heure vous serez libre. Je vais d'abord essayer la persuasion, avant d'en venir aux mesures de rigueur. Silence maintenant. »

Dumais reprit sa place près des Indiens, et leur dit après un silence assez prolongé :

— « Le prisonnier remercie les peaux-rouges de lui faire souffrir la mort d'un homme ; il dit que la chanson du visage-pâle sera celle d'un guerrier.

— Noua ! fit la Grand'Loutre, l'Anglais fera comme le hibou qui se lamente quand il voit le feu de nos wigwams pendant la nuit. »

Et il continua à fumer en regardant de Locheill avec mépris.

— « L'Anglais, dit Talamousse, parle comme un homme, maintenant qu'il est loin du poteau ; l'Anglais est un lâche qui n'a pu souffrir la soif ; l'Anglais, en pleurant, a demandé à boire à ses ennemis, comme les petits enfants font à leurs mères. »

Et il fit mine de cracher dessus.

Dumais ouvrit un sac, en tira quelques provisions, et en offrit aux deux sauvages, qui refusèrent de manger. Disparaissant ensuite dans le bois, il revint avec un flacon d'eau-de-vie qu'il avait mis en cache sous les racines d'une épinette, prit un coup et se mit à souper. Les yeux d'un des sauvages dévoraient le contenu du flacon.

— « Talamousse n'a pas faim, mon frère, dit-il mais il a soif ; il a fait une longue marche aujourd'hui et il est bien fatigué : l'eau-de-feu délasse les jambes. »

Dumais lui passa le flacon ; le sauvage le saisit d'une main tremblante de joie, se mit à boire avec avidité, et lui rendit le flacon après en avoir avalé un bon demiard tout d'un trait. Ses yeux, de brillants qu'ils étaient devinrent bientôt ternes et la stupidité de l'ivresse commença à paraître sur son visage.

— « C'est bon ça », dit l'Indien en rendant le flacon.

— Dumais n'en offre pas à son frère la Grand'-Loutre, dit le Canadien ; il sait qu'il n'en boit pas.

— Le Grand-Esprit aime la Grand'Loutre, dit celui-ci, il lui a fait vomir la seule gorgée d'eau-de-

feu qu'il ait bue. Le Grand-Esprit aime la Grand'Loutre, il l'a rendu si malade qu'il a pensé visiter le pays des âmes. La Grand'Loutre l'en remercie : l'eau-de-feu ôte l'esprit à l'homme. »

Ce sauvage, par une rare exception et au grand regret du Canadien, était abstème de nature.

— « C'est bon l'eau-de-feu, dit Talamousse après un moment de silence, en avançant encore la main vers le flacon, que Dumais retira.

— Donne, donne, mon frère, je t'en prie ; encore un coup, mon frère, je t'en prie.

— Non, dit Dumais, pas à présent ; tantôt. »
Et il remit le flacon dans son sac.

— « Le Grand-Esprit aime aussi le Canadien, reprit Dumais après une pause : il l'a visité la nuit dernière pendant son sommeil.

— Qu'a-t-il dit à mon frère ? demandèrent les sauvages.

— Le Grand-Esprit lui a dit de racheter le prisonnier, fit Dumais.

— Mon frère ment comme un Français s'écria la Grand'Loutre ; il ment comme tous les visages pâles : les peaux-rouges ne mentent pas eux.

— Les Français ne mentent jamais quand ils parlent du Grand-Esprit, dit le Canadien. »

Et, retirant le flacon du sac, il avala une demi-gorgée d'eau-de-vie.

— Donne, donne, mon frère, dit Talamousse en avançant la main vers le flacon, je t'en prie, mon frère.

— Si Talamousse veut me vendre sa part du prisonnier, fit Dumais, le Français lui donnera une autre traite.

— Donne-moi toute l'eau-de-feu, reprit Talamousse, et prends ma part du chien d'Anglais.

— Non, dit Dumais : un autre coup et rien de plus.

Et il fit mine de serrer le flacon.

— Donne donc et prends ma part, fit l'Indien.

Il saisit le flacon à deux mains, avala un autre demiard de la précieuse liqueur, et s'endormit sur l'herbe, complètement ivre.

— Et d'un, pensa Dumais.

La Grand'Loutre regardait tout ce qui se passait d'un air de défiance, et continuait néanmoins à fumer stoïquement.

— « Mon frère veut-il à présent me vendre sa part du prisonnier ? dit Dumais.

— Qu'en veux-tu faire ? repartit le sauvage.

— Le vendre au capitaine d'Haberville qui le fera pendre pour avoir brûlé sa maison et son moulin. »

Ici Dumais s'efforce longuement de persuader au sauvage de lui vendre sa part du prisonnier, mais celui-ci répond :

« — La Grand'Loutre ne vendra pas sa part du prisonnier, dit l'Indien : il a promis à Taoutsi et à Katakouï de le livrer demain au campement du Petit-Marigotte, et il tiendra sa parole. On assemblera le conseil ; la Grand'Loutre parlera aux jeunes

gens, et, s'ils consentent à ne pas le brûler, il sera toujours temps de le livrer à d'Haberville.

— Mon frère connaît Dumais, dit le Canadien : il sait qu'il est riche, qu'il a un bon cœur et qu'il est un homme de parole ; Dumais paiera pour le prisonnier six fois autant, en comptant sur ses doigts, qu'Ononthio paie aux sauvages pour chaque chevelure de l'ennemi.

— La Grand'Loutre sait que son frère dit vrai, répliqua l'Indien, mais il ne vendra pas sa part du prisonnier. »

Les yeux du Canadien lancèrent des flammes ; il serra fortement le manche de sa hache ; mais, se ravisant tout à coup, il secoua d'un air indifférent les cendres de la partie du casse-tête qui servait de pipe aux Français aussi bien qu'aux sauvages dans leurs guerres de découvertes. Quoique le premier mouvement hostile de Dumais n'eût point échappé à l'œil de lynx de son compagnon, il n'en continua pas moins à fumer tranquillement.

Le Canadien garda pendant quelque temps le silence, chargea de nouveau sa pipe, se mit à fumer et dit de sa voix la plus calme :

— « Quand la Grand'Loutre est tombé malade de la picote, près de la Rivière-du-Sud, ainsi que son père, sa femme et ses deux fils, Dumais a été les chercher ; et au risque de prendre la maladie lui-même, ainsi que sa famille, il les a transportés dans son grand wigwam, où il les a soignés pendant trois lunes. Ce n'est pas la faute à Dumais si le vieillard et les deux jeunes gens sont morts. Dumais les a

fait enterrer avec des cierges à l'entour de leurs corps, comme des chrétiens, et la robe noire a prié le Grand-Esprit pour eux.

— Si Dumais, répliqua l'Indien, ainsi que sa femme et ses enfants fussent tombés malades dans la forêt, la Grand'Loutre les aurait portés dans son wigwam, aurait pêché le poisson des lacs et des rivières, chassé le gibier dans les bois, aurait acheté l'eau-de-feu, qui est la médecine des Français, et il aurait dit : — Mangez et buvez, mes frères, et prenez des forces. La Grand'Loutre et sa *squaw* auraient veillé jour et nuit auprès de la couche de ses amis français ; et la Grand'Loutre n'aurait pas dit : — Je t'ai nourri, soigné, et j'ai acheté avec mes pelleteries l'eau-de-feu qui est la médecine des visages-pâles. Que mon frère, ajouta l'Indien en se redressant avec fierté, emmène le prisonnier : la peau-rouge ne doit plus rien aux visages-pâles !

Et il se remit à fumer tranquillement.

— Écoute, mon frère, dit le Canadien, et pardonne à Dumais s'il t'a caché la vérité : il ne connaissait pas ton grand cœur. Il va parler maintenant en présence du Grand-Esprit qui l'écoute ; et le visage-pâle ne ment jamais au Grand-Esprit.

— C'est vrai, fit l'Indien ; que mon frère parle, et son frère l'écoute.

— Quand la Grand'Loutre était malade, il y a deux ans, reprit le Canadien, Dumais lui a raconté son aventure, lorsque les glaces du printemps l'emportaient dans la chute de Saint-Thomas, et comment il fut sauvé par un jeune Écossais, qui arrivait le soir chez le seigneur Beaumont.

— Mon frère me l'a raconté, dit l'Indien, et il m'a montré les restes de l'îlot où, suspendu sur l'abîme, il attendait la mort à chaque instant. La Grand'Loutre connaissait déjà la place et le vieux cèdre auquel mon frère se tenait.

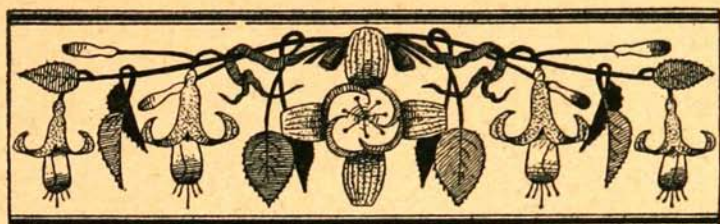
— Eh bien ! reprit Dumais en se levant et ôtant sa casquette, ton frère déclare, en présence du Grand-Esprit, que le prisonnier est le jeune Écossais qui lui a sauvé la vie ! »

L'Indien poussa un cri terrible, que les échos des montagnes répétèrent avec l'éclat de la foudre, se releva d'un bond, en tirant son couteau, et se précipita sur le prisonnier. De Locheill, qui n'avait rien compris à leur conversation, crut qu'il touchait au dernier moment de son existence, et recommanda son âme à Dieu, quand, à sa grande surprise, le sauvage coupa ses liens, lui secoua fortement les mains avec de vives démonstrations de joie, et le poussa dans les bras de son ami.

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ.

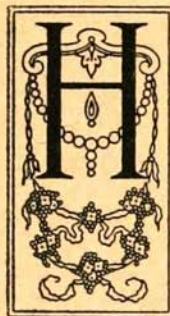


AUGUSTIN-NORBERT MORIN



AUGUSTIN-NORBERT MORIN.

(1803-1865.)



UMBLE, timide et pieux, doué d'une force d'intelligence et d'une tendresse de cœur remarquables, M. Augustin-Norbert Morin est l'une des figures les plus belles et les plus sympathiques de notre race. Par ses connaissances variées, ses talents littéraires et son éloquence, il prend place parmi nos hommes de lettres du milieu du siècle dernier.

L'homme. — M. Augustin-Norbert Morin naquit à Saint-Michel de Bellechasse, le 12 octobre 1803, d'une modeste famille de cultivateurs. Son cours d'études au petit séminaire de Québec fut brillant : philosophie, sciences, lettres, tout lui semblait un amusement, tant il y trouvait de charme et de facilité. Il étudia l'hébreu tout seul à la pâle lumière d'une petite lampe qui le trahit souvent et lui attira des pensums, dont il s'acquittait humblement, mais avec peu de contrition.

Il se sentit quelque temps attiré vers le sacerdoce, mais à la fin, il opta définitivement pour le barreau. Protégé par MM. Denis-Benjamin Viger et Ludger Duvernay, il vint à Montréal étudier le droit et la politique. Son patriotisme ardent, ses fortes convictions, ses mœurs sévères lui assurèrent le respect et l'admiration de tous, tandis que sa libéralité, sa douceur et sa jovialité lui attiraient toutes les sympathies.

Ce modeste savait vaincre sa timidité quand il s'agissait d'un principe à défendre ou d'un devoir à remplir. En 1825, le juge Bowen décida que les cours de justice ne reconnaîtraient que les brefs écrits en langue anglaise. M. Morin, encore étudiant, lui adressa une lettre énergique pour revendiquer les droits du français dans les tribunaux du Bas-Canada. Cet acte de courage révéla M. Morin à ses compatriotes, qui saluèrent en lui un nouveau défenseur de leurs droits.

En 1826, MM. Denis-Benjamin Viger et Ludger Duvernay, voulant avoir un organe digne de la cause qu'ils défendaient, fondèrent la *Minerve* et en confièrent la rédaction à M. Morin. L'année suivante, M. Morin réussit à faire revivre, à la grande satisfaction du juge Mondelet, son fondateur, le journal l'*Argus*, qui venait de disparaître.

Reçu avocat en 1828, M. Morin se lança dans la politique active et se fit élire député du comté de Bellechasse lors des violentes élections de 1830. C'était l'époque de la lutte ardente contre les abus de pouvoir de l'oligarchie anglaise. M. Morin défendit vaillamment les droits de ses compatriotes.

Il était le secrétaire de la majorité de la chambre d'assemblée et le secrétaire particulier de M. Papineau, alors l'idole des Canadiens français. C'est à sa plume que l'on doit les principaux documents du temps et la condensation en quatre-vingt-douze résolutions d'un énorme volume de griefs préparé par M. Papineau.

Son intelligence et son patriotisme lui valurent d'être choisi, en 1834, pour porter à Denis-Benjamin Viger, notre représentant à Londres, une requête au gouvernement anglais, basée sur les quatre-vingt-douze résolutions. Quand il revint au Canada avec M. Viger, une scission s'était faite dans le parti canadien. M. Morin se détacha de M. Papineau et se rangea du côté des modérés avec MM. Neilson Cuvillier et Quesnel, que seconda l'influence de M. Étienne Parent dans le *Canadien*. Pendant les troubles de 1837 et 1838, il se cacha pour se dérober aux agents de la police qui le recherchaient comme ayant favorisé l'insurrection. Après le départ de Colborne, il reparut en public. Appréhendé, il se constitua prisonnier et demanda son procès, qui lui fut refusé. On le remit en liberté. En 1840, il représenta le comté de Nicolet au parlement du Canada-Uni. En 1841, il était nommé juge de la cour de circuit. Commissaire des terres de la couronne en 1842, dans le ministère La Fontaine-Baldwin, il se fit élire dans le comté de Saguenay, mais donna sa démission avec tous ses collègues à l'exception d'un seul en 1843. La chambre le choisit comme président en 1848, quand La Fontaine revint au pouvoir. C'est lui qui présidait quand des Anglais, mécon-

tents de l'indemnité accordée au Bas-Canadiens, mirent le feu au parlement en 1849. Au bruit des projectiles qui cassaient les fenêtres, M. Morin resta impassible. Voyant que les députés, justement effrayés, se disposaient à fuir, il se leva et dit : « Order, order, Gentlemen », puis se rassit parce qu'il n'y avait pas eu de motion d'ajournement. Sans cette motion votée à la hâte, il se fût sans doute laissé brûler à son poste.

Quand M. La Fontaine eut résigné le pouvoir en 1851, M. Morin devint chef du gouvernement avec M. Hinks, puis avec M. MacNab en 1854. Battu dans son comté de Terrebonne en 1855, il comprit toute la portée de sa défaite et abandonna définitivement la politique. A la fin de cette même année, il fut nommé juge de la cour supérieure, où il devait siéger à côté du juge Bowen, auquel il avait adressé, en 1825, de si vertes remontrances. Jamais choix ne fut plus judicieux. Avec M. Morin, c'était l'impartialité et l'intégrité, la justice et la science qui montaient sur le banc.

Chargé, avec d'autres savants légistes, de la codification de nos lois, il consacra à cette noble tâche toutes les ressources de son intelligence et de sa science profonde du droit. La grande œuvre à laquelle il avait largement contribué venait d'être sanctionnée par le parlement et il prenait un repos bien mérité chez son ami Lachaine, à Sainte-Adèle de Terrebonne, quand, après quelques jours de maladie, il fut ravi presque soudainement à l'affection de ses parents et à l'admiration de ses compatriotes.

La douleur publique se manifesta d'une manière touchante à la mort de cet homme de bien. Sur tout le parcours du char funèbre qui emporta ses restes mortels à Saint-Hyacinthe où sa famille lui avaient préparé une tombe, les populations accouraient en foule pour voir une dernière fois celui que tout le monde appelait le *bon M. Morin*. C'est que ce grand homme fit éclater, au milieu des tracasseries et des intrigues de la politique, des vertus qui l'eussent fait admirer dans un cloître.

Un jour, il rencontre M. Chauveau qui lui avait recommandé quelqu'un pour un emploi public. Il l'aborde chapeau bas, selon sa coutume et après lui avoir témoigné sa satisfaction de le voir, le prie de lui pardonner de n'avoir pu encore lui accorder l'objet de sa demande, l'assurant qu'il s'en occuperait comme s'il s'agissait de lui-même. « Donnez-vous-en bien de garde, reprit M. Chauveau, occupez-vous-en comme si c'était votre ennemi, et je serai sûr du succès. » Cette fine repartie peint admirablement celui qui en était l'objet.

« Il avait la quintessence de tout ce qu'il y a de plus noble, de plus grand dans la nature humaine ; son âme débordait de charité, d'abnégation et de dévouement. La vie était pour lui une mission, un sacrifice continu, un enchaînement de bonnes œuvres. »
(L.-O. DAVID.)

L'orateur. — La science profonde de M. Morin, la rectitude de son jugement en faisaient un idéal président d'assemblée, mais il n'avait rien de ces mouvements oratoires qui entraînent et soulèvent

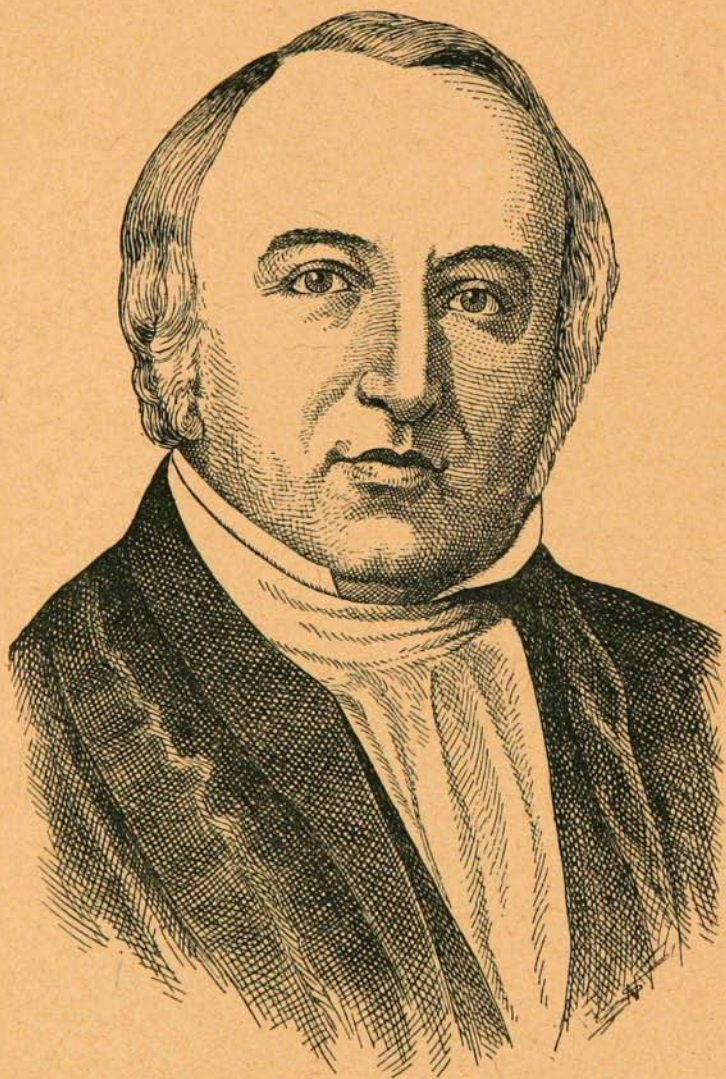
les masses. « Avec moins de puissance oratoire que Papineau, mais avec une parole où l'argumentation ferme s'accompagne d'un style net et sobre, Augustin-Norbert Morin et Sir Hippolyte Lafontaine comptent parmi les meilleurs défenseurs de nos droits. »

(MGR CAMILLE ROY.)

L'écrivain et son œuvre. — Homme d'une grande érudition, dont bénéficièrent ses écrits et ses discours, M. Morin fut l'une des meilleures plumes de son temps. « Il y avait dans ce pays, dit M. P.-J.-O. Chauveau, peu d'esprits plus instruits et plus curieux de s'instruire sur toutes sortes de sujets : droit romain et droit moderne, théologie et droit ecclésiastique, sciences, agriculture, poésie, finances, statistiques, langues anciennes et langues modernes, rien n'était au-dessus ni au-dessous de son ambition de savoir. » Le savant Aubry, professeur de l'université Laval, dit « qu'il n'avait pas rencontré un talent plus large et plus universel ».

Malheureusement, il n'eut pas le temps, de donner à ses œuvres la forme durable de volumes, et sa grande libéralité ne lui en eût pas laissé les ressources nécessaires. Si l'on excepte une monographie de Pierre Bédard, volume aujourd'hui presque introuvable et sa lettre au juge Bowen, publiée en brochure, les écrits très nombreux de M. Morin se trouvent épars dans les journaux du temps. Le *Répertoire national* nous a conservé trois petites poésies et le texte d'une conférence sur l'éducation élémentaire donnée en 1845 à l'Institut canadien.

Les rares poésies de M. Morin ne sont que des essais ; elles n'offrent guère d'intérêt qu'à titre



AUGUSTIN-NORBERT MORIN

documentaire. Sa prose généralement correcte, toujours simple, se ressent parfois des défauts propres à l'époque, et dont le principal semble être une certaine obscurité provenant de l'emploi de termes impropres ou trop généraux.

Extraits.

Voici un extrait de la conférence de M. Morin sur l'éducation élémentaire. Après avoir parlé de la nature et de l'excellence de l'éducation, des diverses sortes d'écoles qu'il souhaite de voir établir dans la province, et de leurs programmes, le conférencier fait l'historique de l'établissement des écoles communes, qu'on appellerait aujourd'hui écoles publiques.

Les écoles communes, autres que sous une direction purement individuelle, n'ont pas une date bien ancienne parmi nous. La position coloniale du pays, et d'autres causes qu'il n'est pas nécessaire de rappeler, ont fait que l'action puissante de l'autorité et de la fortune publique ne s'est étendue aux besoins de l'intelligence qu'après des tentatives sans nombre dont je ne ferai pas l'historique. Les reflets de lumière que jetaient ceux de nos collègues qui avaient survécu ou avaient surgi, les efforts de beaucoup de membres du clergé et d'autres particuliers, ceux d'un petit nombre de fabriques de paroisse, les peines mal rétribuées de maîtres souvent ambulants, voilà nos sources de richesse intellectuelle dans les campagnes, jusqu'à il y a seize ans environ. Alors on put élever des écoles, en grande partie il est vrai aux frais publics, et la majeure partie de

la population et du clergé des différentes croyances seconda avec zèle les efforts de la législature. Mais ce soleil, à peine levé, fut éclipsé par la malice des temps, et lorsqu'il a reparu nouvellement à sa seconde course, il a dû trouver refroidie la terre qu'il avait vivifiée. D'ailleurs les moyens pécuniaires du trésor public n'étaient pas les mêmes et ne pouvaient suffire en totalité à répandre l'instruction dans les masses ; la générosité individuelle était une source trop incertaine et trop souvent en défaut. Il a fallu appeler la population à contribuer pour une partie à des ressources qui n'étaient créées que pour elle. C'est la position des écoles aujourd'hui.

C'est une satisfaction de voir que malgré les préjugés populaires, naturels dans tous les temps et avivés parmi nous, contre toute loi qui appelle le peuple à taxer l'homme animal et égoïste au profit de l'homme moral, intelligent et cultivateur ; cependant, grâce au bon sens des masses, et à la direction, forte en même temps que prudente, donnée par le surintendant des écoles et les divers corps de commissaires, la loi a pris racine, assez du moins pour nous faire bien espérer de son avenir. La contribution générale et légale n'a eu lieu que dans un petit nombre d'endroits, et là, on s'en est très bien trouvé. Ailleurs la générosité individuelle a suffi. Ailleurs elle a échoué, malgré les prévisions de ceux qui la prênaient de bonne foi ou pour flatter le préjugé. L'on se convaincra avant peu que la contribution voulue par la loi, en même temps qu'elle est la plus naturelle et la plus juste, est la seule sur laquelle il faille compter.

*On se fera une idée de la poésie de M. Morin
par ces complets d'une chanson patriotique composée
par lui en 1825.*

Riches cités, gardez votre opulence,
Mon pays seul a des charmes pour moi :
Dernier asile où règne l'innocence,
Quel pays peut se comparer à toi ?

Dans ma douce patrie,
Je veux finir ma vie ;

Si je quittais ces lieux chers à mon cœur,
Je m'écrierais : J'ai perdu le bonheur !

Si les hivers couvrent nos champs de glaces,
L'été les change en limpides courants,
Et nos bosquets fréquentés par les grâces
Servent encore de retraite aux amants,

Dans ma douce patrie
Je veux finir ma vie ;

Si je quittais ces lieux chers à mon cœur,
Je m'écrierais : J'ai perdu le bonheur !

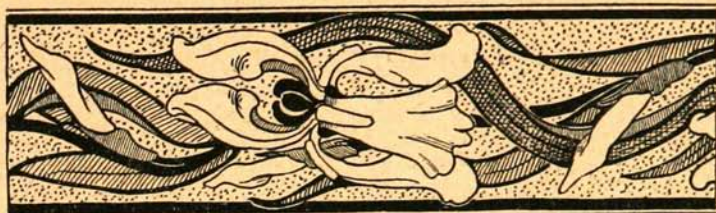
O mon pays ! vois comme l'Angleterre
Fait respecter partout ses léopards ;
Tu peux braver les fureurs de la guerre :
La liberté veille sur nos remparts.

Dans ma douce patrie
Je veux finir ma vie ;

Si je quittais ces lieux chers à mon cœur,
Je m'écrierais : J'ai perdu le bonheur !

A.-N. MORIN.

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE



ANTOINE GÉRIN-LAJOIE.

(1824-1882.)



LE 14 septembre 1924, la vieille paroisse d'Yamachiche présentait un spectacle féérique. Au milieu d'un grand concours de personnes de tout rang et de toute condition, elle célébrait le centenaire de la naissance d'Antoine Gérin-Lajoie, l'un de ses plus illustres enfants. Qui n'a souvent entendu chanter le soir sur l'eau ou le jour sous le feuillage la mélancolique complainte *Un Canadien errant* ? Qui ne la sait par cœur ? Mais plusieurs ignorent peut-être, que ce chant devenu si populaire est l'œuvre d'un écolier de quatorze ans. Cet écolier n'est autre que Gérin-Lajoie, ce modeste, qui ne pouvait voir une de ses œuvres dans des mains amies, ou entendre une citation de ses écrits sans s'esquiver.

Les débuts littéraires de M. Lajoie ont précédé le mouvement de 1860, mais ses œuvres de maturité en ont visiblement subi la bienfaisante influence.

L'homme. — Antoine Gérin-Lajoie naquit à Yamachiche le 4 août 1824. Au séminaire de Nicolet, il se fit remarquer par sa modestie, sa réserve et ses talents littéraires. L'auteur d'*Un Canadien errant* était encore collégien quand il composa un drame, *le jeune Latour*, qui eut l'honneur de la représentation sur la scène même du séminaire de Nicolet, sous la présidence d'un évêque, devant une salle comble, qui l'applaudit chaleureusement. « Sans doute, dit M. C.-M. Ducharme, le drame de Gérin-Lajoie n'était pas parfait, mais il y avait du talent, de l'enthousiasme, de la passion même et, en songeant aux dix-huit ans de l'auteur, on oubliait bien vite les défauts de son œuvre pour n'en admirer que les beautés. »

Son cours classique terminé, le jeune Lajoie se rendit à Montréal pour y commencer son droit. Mais à bout de ressources et ne pouvant payer ses cours, il se rendit à New-York en quête d'une position lucrative. Ses illusions s'évanouirent bientôt. « Chaque fois qu'en allant par la ville, dit J.-G. Barthe, au milieu de cette foule affairée, emportée comme un torrent, il avait le malheur d'ouvrir la bouche pour débiter son anglais de collègue, ses interlocuteurs, après l'avoir toisé des pieds à la tête, l'écartaient comme un Ostrogoth. »

Malade, découragé et sans argent, le pauvre expatrié put revenir au pays au bout de treize jours, grâce à la générosité d'un compatriote. Il entra à la *Minerve* comme correcteur d'épreuves. Le salaire était maigre et très irrégulièrement payé, ce qui

obligeait M. Lajoie à observer un véritable régime de carême. Il monta graduellement jusqu'à la charge de rédacteur en chef. Sans devenir riche, il put alors goûter un peu plus d'aisance. Son talent de polémiste le plaça bientôt au premier rang des journalistes de l'époque. Sa plume vigoureuse, redoutée des adversaires, défendit longtemps La Fontaine, dont il était l'un des plus sincères admirateurs. Entre temps, il donnait des cours privés et continuait ses études de droit. Reçu avocat, il déserta le journalisme pour se livrer à l'exercice de sa profession, où sa timidité l'empêcha toujours de réussir.

Successivement secrétaire des arbitres provinciaux, traducteur à la chambre d'assemblée, bibliothécaire du parlement en 1856, il ne quittera les emplois administratifs jusqu'en 1880. « En quelques années, écrit A. De Celles, il put mettre au service du parlement, au service des centaines de personnes qui de tous les points du pays le consultaient, une science qui n'était jamais en défaut et une complaisance que rien ne rebutait. Il était savant et bon comme un bénédictin. »

Avec Hubert La Rue et l'abbé Henri-Raymond Casgrain, il fonda les *Soirées canadiennes*, puis le *Foyer canadien*, dans lesquels il publia d'abord son *Jean Rivard*.

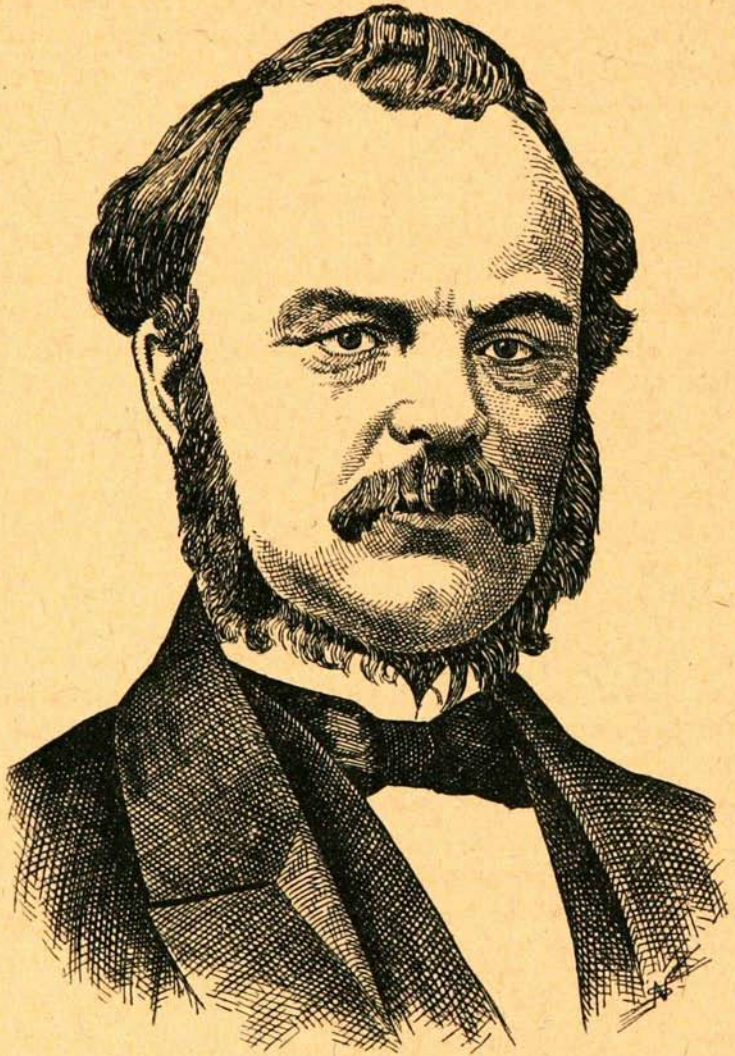
Ses fonctions de journaliste, les divers emplois publics qu'il avait remplis, ses relations journalières avec les principaux chefs politiques avaient donné à M. Gérin-Lajoie une connaissance approfondie des événements de la vie politique contem-

poraine. Sollicité par des amis de faire bénéficier ses compatriotes des précieuses connaissances acquises par plusieurs années de travail, M. Gérin-Lajoie entreprit d'écrire l'histoire de nos luttes parlementaires pour la conquête du gouvernement responsable. Mais M. L.-P. Turcotte l'ayant prié de retarder la publication de son livre pour ne pas nuire au *Canada sous l'Union* qu'il venait de faire paraître, M. Lajoie abandonna son travail et ne l'acheva jamais. Il était heureusement fort avancé. Son manuscrit fut publié après sa mort, en 1888, sous le titre de *Dix ans d'Histoire du Canada*.

C'est à Ottawa que s'éteignit, le 4 août 1882, « cet écrivain que tous regrettent, ce patriote dont le nom passera à la postérité avec une réputation intacte, car, si quelqu'un a souillé sa plume, ce n'est pas lui ; chrétien fervent, il n'a jamais eu honte de proclamer ses croyances religieuses ». (C.-M. DUCHARME.)

« On rencontre rarement dans la vie, écrit M. A. De Celles, des hommes du caractère de Gérin-Lajoie, des hommes dont on peut dire sans exagération, qu'ils n'ont pas de défaut. C'était le vrai sage tel que le conçoit le christianisme, ne vivant que pour son Dieu, sa famille et son pays. Comme écrivain, c'était la figure la plus sympathique de notre petite république des lettres. Là comme dans les autres sphères d'action où il a été répandu, il ne laisse aucun ennemi, mais de bons souvenirs et une mémoire qui sera chère à ceux qui l'ont connu. »

L'écrivain, ses œuvres. — M. Gérin-Lajoie a laissé deux œuvres maîtresses : *Dix ans d'Histoire du Canada* (1888), recueil de précieux documents sur la



ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

période de 1840 à 1850 et *Jean Rivard*, roman social, où l'auteur glorifie le sol natal pour y retenir ses compatriotes tentés d'émigrer, et fait revivre une foule de vieilles habitudes canadiennes.

« Il ne faut pas chercher dans un tel livre une psychologie profonde ni un art savant de conduire les récits. Ce que l'auteur a voulu y montrer surtout, ce sont des « tableaux de colonisation », des scènes où l'on voit se succéder avec une grande vraisemblance toutes les étapes laborieuses, parfois pénibles, mais en somme heureuses de la vie du colon canadien. Et cela est raconté dans un style simple, peut-être un peu terne, pas toujours animé ; mais cela est aussi émaillé de pages fort pittoresques, où sont rappelées avec précision quelques-unes des habitudes les plus caractéristiques de la vie de l'habitant canadien-français. » (MGR CAMILLE ROY.)

Si *Jean Rivard* n'est pas un chef-d'œuvre littéraire, il est pourtant le vrai roman du colon canadien. Par la composition un peu lâche et le style quelquefois terne et flou, il est inférieur à *Maria Chapdelaine* ; mais bien plus que ce dernier, il exprime l'âme du paysan canadien, ce dur, mais joyeux travailleur, toujours brûlant de l'amour de son pays, sans cesse consolé, fortifié, auréolé aussi, par la foi vive qui divinise toute sa vie.

Encore au collège, M. Gérin-Lajoie avait composé une tragédie, *le jeune Latour* (1842), et *Un Canadien errant* (1838), poésie dont les strophes patriotiques sont tout de suite devenues si populaires. Mais Antoine Gérin-Lajoie a laissé plus et mieux

que des livres. Fidèle à sa devise : « Plus d'honneur que d'honneurs », il a légué à ses enfants et à tout le pays le trésor d'une vie sans tache, toute de probité et de dévouement.

Extraits.

Voici une description d'une vieille coutume canadienne :

L'ÉPLUCHETTE DE BLÉ-D'INDE.

En automne, après la cueillette du maïs, et lorsque les épis détachés un à un de leurs tiges ont été amoncelés dans le hangar ou dans un des grands appartements de la maison, il est d'usage d'inviter les voisins et les voisines à venir, à la veillée, donner un coup de main, pour l'effeuillage des robes. Les femmes et les enfants, et surtout les jeunes filles et les jeunes garçons, ne manquent jamais d'être de la partie. La bande s'assied pêle-mêle sur les monceaux de maïs. Chacun prend un épi d'une main, et de l'autre le dépouille de son enveloppe. Le travail se fait au milieu d'une animation générale et d'un feu roulant de joyeux propos. Le plus souvent même on ne s'en tient pas là, et d'énormes épis encore tout habillés, lancés par des mains agiles, traversent inopinément l'espace, et vont effleurer la joue de quelque malheureux éplucheur, produisant dans leur évolution un remuement général et une hilarité bruyante. De jeunes amoureux, trop éloignés l'un de l'autre pour converser autrement, ont même parfois, recours à ce mode de correspondance aussi rapide que le télégraphe, et d'invention beaucoup plus ancienne.

Mais l'incident le plus amusant de la soirée, c'est sans contredit la découverte de l'épi rouge. On sait que cette variété de maïs, que sa couleur pourpre violette distingue facilement des variétés jaunes et blanches, est si rare qu'à peine s'en trouve-t-il un ou deux épis dans toute une pièce de plusieurs arpents. Cette grande rareté a fait établir un usage qui, sans cette circonstance, n'eût pas manqué de dégénérer promptement en abus. Il est admis de temps immémorial que l'heureux éplucheur qui trouve un épi de la couleur en question, a le privilège d'offrir son épi rouge, comme autrefois Pâris la pomme d'or, à la plus belle de l'assemblée.

C'est là généralement le couronnement de la fête ; mais pendant longtemps encore, on en parle au village.

Écoutons maintenant le moraliste :

FAIRE SON DEVOIR.

Comment dois-je employer les années que Dieu m'accorde ? La nature me répond de chercher le bonheur. Mais comment me le procurer ? Voilà le grand point. Pour qui a été élevé dans des principes de religion, et même pour celui qui croit à une religion naturelle et qui n'est pas tout à fait épicurien, la satisfaction de tous ses désirs sensuels ne saurait le rendre heureux. Pour pouvoir goûter un bonheur durable, il faut qu'il puisse se dire, à chacune de ses actions : Je crois remplir mon devoir et m'acquitter de ce que je suis appelé dans mon état à faire ici-bas. Il est impossible d'être mal-

heureux lorsqu'on agit par de tels motifs ; si l'on rencontre des obstacles, si l'on est désappointé, si on travaille inutilement, au moins on a la consolation de se dire : « J'ai fait ce que je devais faire », et on vit sans remords ; au milieu des passages les plus difficiles, on goûte la paix du cœur. Mais pour celui que l'ambition, l'avarice, etc., agite ou tourmente, quelle consolation peut-il avoir lorsque ses efforts sont sans succès, ou qu'il éprouve quelque cruel désappointement ? Aucune. Il faut qu'il ronge en silence son dépit, ou qu'il se suicide. Je dis donc que pour être heureux sur la terre, l'homme doit avoir dans toutes ses actions un but qu'il croit conforme à sa destinée.

Là-dessus, il doit consulter son jugement.

Maintenant, doit-on se détacher tout à fait de ses semblables, et vivre comme un égoïste en ne pensant qu'à se rendre la vie agréable ? Non, un homme qui adopte ce genre de vie ne saurait vivre heureux, parce qu'il doit avoir des reproches à se faire. Il ne peut toujours éviter de penser que son devoir l'obligeait à se rendre utile à ses semblables, que chacun doit travailler à soulager les maux de l'humanité, et à répandre autant de bonheur que possible autour de soi. S'il se croit capable de s'acquitter d'une charge qu'on voudrait lui imposer, il est coupable s'il la refuse. Les hommes sont sujets à tomber dans les excès. Tel qui ne voit pas jour à s'élever aux honneurs, renoncera tout à coup à la vie publique et se cloîtrera loin des yeux du monde. Ce n'est pas ainsi que doit agir un véritable philanthrope, ni un vrai patriote. Un homme qui ne

cherche que le bonheur de ses semblables et qui agit par vertu, ne se rebute pas, il ne boude pas ; il tâche de faire du bien malgré l'opposition qu'on pourrait lui susciter, parce qu'il sait qu'il n'en aura point de remords, et que peut-être on reconnaîtra un jour qu'il avait raison.

Suivent les conseils de l'économiste :

LA RÉCOMPENSE DU TRAVAIL.

Arrêtons-nous encore un instant devant cette merveilleuse puissance du travail. Qu'avons-nous vu ? Un jeune homme doué, il est vrai, des plus belles qualités du cœur, du corps et de l'esprit, mais dépourvu de toute autre ressource, seul, abandonné pour ainsi dire dans le monde, ne pouvant par lui-même rien produire ni pour sa propre subsistance ni pour celle d'autrui... Nous l'avons vu se frappant le front pour en faire jaillir une bonne pensée, quand Dieu, touché de son courage, lui dit : Vois cette terre que j'ai créée ; elle renferme dans son sein des trésors ignorés ; fais disparaître ces arbres qui en couvrent la surface ; je te prêterai mon feu pour les réduire en cendres, mon soleil pour échauffer le sol et le féconder, mon eau pour l'arroser, mon air pour faire circuler la vie dans les tiges de la semence..

Le jeune homme obéit à cette voix, et d'abondantes moissons deviennent tout de suite la récompense de ses labeurs.

O jeunes gens pleins de forces et d'intelligence, qui passez vos plus belles années dans les bras de l'oisiveté, qui redoutez le travail comme l'esclave

redoute sa chaîne, vous ne savez pas de quel bonheur vous êtes privés ! Cette inquiétude vague, ces ennuis, ces dégoûts qui vous obsèdent, cette tristesse insurmontable qui parfois vous accable, ces désirs insatiables de changements, de nouveautés, ces passions tyranniques qui vous rendent malheureux, tout cela disparaîtrait comme par enchantement sous l'influence salutaire du travail.

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE.



ALFRED GARNEAU



ALFRED GARNEAU.

(1836-1904.)



NOTRE poésie canadienne-française peut se partager en quatre périodes réparties à peu près de la manière suivante : les primitifs (1800-1860) ; l'école romantique (1860-1890) ; l'école parnassienne (1890-1900) ; l'école nouvelle (1900-1920). Avec M. Nérée Beauchemin, M. Alfred Garneau, dont nous esquissons la biographie fait la transition entre les romantiques et les parnassiens.

L'homme. — M. Alfred Garneau, fils de notre historien national, naquit en 1836, à la Canardière, près de Québec, dans ce paysage pittoresque où le versant des Laurentides vient se confondre avec les rives du Saint-Laurent.

Ce site grandiose où s'écoula son enfance, et une éducation soignée affinèrent son âme et lui inspirèrent, le goût de l'art. Aussi n'est-on pas surpris de le voir, dès l'âge de dix ans, griffonner des vers

sur ses cahiers de classe. Il n'avait que quatorze ans quand, cédant aux instances de Crémazie, il publia sa première poésie dans le *Courrier du Canada*. C'est à Québec que Garneau passa les années de sa jeunesse et que s'épanouit sa vocation artistique.

Élève du petit séminaire, collaborateur du *Canadien*, sous-rédacteur du *Courrier du Canada*, étudiant en droit, avocat après des examens qui lui méritèrent la note maxima, il ne réussit pas, dans toutes ces étapes, à vaincre son incurable timidité, qui l'éloigna toujours des fonctions publiques. Au lieu de se fixer au barreau, où semblaient l'appeler son talent et ses études, il sollicita l'emploi de traducteur au Sénat.

Peut-être voulut-il par là faire plus recueillie et plus intense sa vie d'étude. Ses devoirs de traducteur officiel terminés, il s'absorbait dans la lecture des prosateurs du XVII^e siècle, puis revenait à la poésie, surtout aux romantiques, qu'il ne se lassait jamais de relire. Ainsi s'écoula paisible et pleine, sa vie modeste. Il mettait à se dérober à l'attention publique autant de soin que d'autres à se produire. Il mourut à Montréal en 1904.

Le poète et ses œuvres. — Quarante-cinq poésies, retrouvées la plupart dans ses cartons, forment toute l'œuvre poétique de M. Garneau. Elles furent réunies en volume et parurent, après sa mort, par les soins de son fils Hector, sous le titre de *Poésies*. Sept seulement avaient déjà été publiées par l'auteur dans les revues et les journaux de l'époque.

La muse qui avait visité à la Canardière le berceau du jeune barde venait donc parfois effleurer

de son aile le front du studieux solitaire ! Il arrivait alors à M. Garneau de s'abandonner pour un temps au rêve qui l'obsédait. Né poète, l'auteur des *Poésies* resta poète toute sa vie ; mais poète comme il convient de l'être, par l'imagination et par le cœur. Chez lui, point d'effort de rhétorique : écrits avec une imagination vive et toujours en émoi, ses vers coulent de sa plume, comme une eau limpide d'une source débordante.

A lire ses œuvres on dirait cet aimable poète doué du don magique d'insuffler la vie à tout ce qu'il touche. Sous sa plume délicate, tout s'anime, tout chante, tout rit. La vie est le thème ordinaire de ses chants : vie dans la nature, qui réjouit par ses spectacles ; vie dans l'humanité, où, sous les formes aimables de parenté, de jeunesse et d'amitié, elle donne de la poésie à nos existences.

On s'étonne avec raison qu'avec une âme aussi poétique, M. Garneau n'ait pas produit davantage. Il est à craindre que son excessive modestie ne l'ait empêché de donner toute la mesure de son talent. Lui-même se refuse à se reconnaître poète. Répondant à ses amis qui l'engagent à reprendre sa lyre, il dit :

Non, qu'elle reste muette !
Je briserai ce luth sacré ;
Si j'ai dit que j'étais poète,
Muse, tu m'avais trompé.

Il se compare à l'hirondelle qui se joue aux chauds rayons du soleil, mais qui ne peut chanter :

Amis, je suis cette hirondelle
Qui s'est attachée à vos toits ;
Voyez, je voltige, j'ai l'aile,
Mais hélas ! je n'ai pas la voix.

Pourtant, les strophes de M. Garneau prouvent qu'il savait chanter et qu'il avait de la voix. Non une voix puissante qui peut se soutenir longtemps ; elle est plutôt courte et le souffle expire bientôt sur ses lèvres. Elle n'est pas non plus toujours égale. Souvent dans une même poésie, à côté de strophes magnifiques il en est de ternes où se fait sentir la fatigue du poète.

Nous l'avons dit plus haut, les vers de M. Garneau marquent une orientation nouvelle de la poésie canadienne-française. Ils se recommandent par « un art plus subtil, par un souci plus minutieux de la forme, par une délicatesse plus raffinée du sentiment. »
(Mgr Camille Roy.)

Le prosateur. — M. Alfred Garneau recueillit de la main de son père un exemplaire de l'Histoire du Canada, couvert d'annotations en vue d'une quatrième édition. A ces notes, M. Garneau fils fit de nombreuses additions et fondit le tout en un texte homogène qui fut celui de la quatrième édition.

Cette édition est supérieure à toutes les précédentes, non seulement par la précision historique, mais encore par l'unité du style, la sobriété du langage, le ton calme et élevé qui convient à l'histoire.

Voici ce qu'en dit Chauveau dans sa vie de F.-X. Garneau :



ALFRED GARNEAU

« M. Alfred Garneau, avec une touchante piété filiale, s'est contenté, pour sa part, des corrections et des notes additionnelles qui lui ont paru indispensables. Il a tenu à donner aussi intacte que possible le dernier travail, les *ultima verba* de son père, et par une modestie qui a peut-être ses inconvénients au point de vue de la vérité historique en littérature, il n'a distingué par aucun signe particulier ce qui est de lui, et ce qui souvent lui a coûté beaucoup de recherches. »

Extraits.

Dans une poésie intitulée A mes amis, M. Garneau dit ce que sa muse voudrait célébrer s'il était le poète de ses rêves. C'est d'abord la nature, ses lacs et ses forêts, qu'il chanterait.

A MES AMIS!

Toi, d'abord, ô mer de feuillages,
Mer glauque aux fraîches profondeurs,
Forêts, forêts que les orages
Jettent dans de blanches fureurs.

Comme il fait beau sous tes grands arbres
Quand l'été brûle les halliers ;
Tes bouleaux, aux longs fûts de marbre,
A l'aube ont l'odeur des rosiers.

Puis le lac, que rasant folâtres
Mille oiseaux, légers tourbillons ;
Le lac, vaste urne aux bords bleuâtres
Tout semés d'incrustations ;

Le lac peint de mirages calmes,
 Que l'on va voir le long des eaux,
 Le soir, en écartant les palmes
 Des fougères, ou les roseaux.

La cascade, croulante écume
 Que voile une pâle vapeur.
 Un rayon luit, elle s'allume.
 Quel prisme égale sa splendeur ?

Et les fleurs sans nombre : les unes
 Rougissant l'herbe des vallons ;
 D'autres jonchant les mares brunes,
 Ou les ruisseaux, de blancs flocons ;

Celles dont le feu des étoiles,
 La rosée, un souffle moelleux,
 Peuvent la nuit ouvrir les voiles,
 Pleins alors d'un parfum mielleux.

*Le poète parcourt les champs en quête d'une fleur
 rare, lorsqu'un frêle ruisseau qui coule en une cascade
 murmurante, captive son attention.*

DEUX CROQUIS.

Je cherchais, à l'aurore, une fleur peu connue,
 Pâle fille des bois et de secrets ruisseaux,
 Des sources de cristal aux murmurantes eaux
 Enchaînèrent mes pas et surprirent ma vue.

O fraîche cascabelle ! En légers écheveaux,
 Son onde s'effilait, blanche, à la roche nue,
 Puis, sous un rayon d'or un moment retenue,
 Elle riait au soleil entre ses bruns roseaux !

Et comme j'inclinai quelques tiges mutines,
 Sans bruit, l'oreille ouverte aux rumeurs argentines,
 Pareilles aux soupirs d'un luth mystérieux,
 Soudain, glissant vers moi sur son aile inquiète
 A travers les rameaux, doux et penchant sa tête,
 Un rossignol vint boire au flot harmonieux.

*Dans un chant sublime de résignation, intitulé
 Le bon Pauvre, M. Garneau laisse entrevoir la
 figure auguste du Christ et rappelle ses enseignements.*

LE BON PAUVRE.

Ah ! je sais que la vie est un banquet suave,
 Une longue fête pour vous ;
 Vos chants toutes les nuits m'éveillent dans ma cave :
 Frères, je ne suis pas jaloux.

Dieu n'a-t-il pas placé sur les cimes sereines
 Le beau cèdre au riche manteau ;
 Et, le long des torrents, courbé sous leurs haleines,
 Le pâle et frissonnant roseau !

O Christ ! devant ton front que les épines ceignent
 Je bénis mon sort et ta loi,
 N'as-tu pas dit : « Heureux celui dont les pieds saignent
 Sur les ronces, derrière moi ? »

Mon pauvre cœur, semblable à l'épi qu'on flagelle,
 Reste vide après tant de coups...
 Mais que j'aie une larme à mon heure mortelle,
 O Christ, à verser sur tes clous !

A. GARNEAU.

L'ABBÉ
JEAN-BAPTISTE-ANTOINE FERLAND



L'ABBÉ FERLAND.

(1805-1865.)



PERSONNE n'ignore comment Garneau, en révélant les beautés de notre histoire avait déterminé un grand mouvement littéraire parmi nos compatriotes. Émule du grand historien national par l'importance et le mérite de son œuvre, l'abbé Ferland se place en tête des historiens nombreux qui surgirent à cette époque.

Le jour de Noël 1805, naissait à Montréal celui qui devait être l'abbé Ferland, un saint prêtre et un savant. Son père, Antoine Ferland, était marchand à Montréal. L'enfant ne le connut jamais. A huit ans, il suivit sa mère à Kingston, où l'abbé Gaulin, plus tard évêque de cette ville, se fit son premier maître et lui enseigna les rudiments de sa langue maternelle. Dans ce milieu tout anglais, le jeune Ferland se familiarisa comme naturellement avec la langue anglaise, qu'il cultiva d'ailleurs toute sa vie, et il parvint à la parler avec une grande perfection. La connaissance de cette langue lui fut plus tard d'un grand secours dans l'exercice du saint ministère et dans ses recherches historiques.

Après de brillantes études au collège de Nicolet, il reçut la prêtrise en 1828, et fut vicaire dans différentes paroisses, puis curé à Saint-Isidore de Lauzon, à Notre-Dame-de-Foy, à Sainte-Anne et à Saint-Ferréol.

Revenu à son cher collège de Nicolet en 1841, il y remplit successivement les fonctions de professeur, de préfet des études et de supérieur. Il revisa les programmes, fonda une société littéraire, rénova tout l'enseignement et releva ainsi le prestige de cette institution.

Mgr Turgeon l'appela à l'archevêché en 1850, et le choisit comme membre de son conseil. A cette époque, l'abbé Ferland fit plusieurs voyages dans l'est de la province, et alla jusqu'en France recueillir des documents sur l'histoire du Canada. De 1856 à 1862, il donna, à l'Université Laval, un cours d'histoire du Canada qui souleva un grand intérêt. Ce sont ses cours de l'Université qu'il publia sous le titre d'*Histoire du Canada*. Le premier volume avait paru en 1861 et le second était prêt pour l'impression quand, le 11 janvier 1865, la mort interrompit le cours d'une vie si bien remplie. Le second volume fut publié la même année par les soins des abbés Laverdière et Langevin.

Le prêtre. — Animé d'un zèle vraiment sacerdotal, l'abbé Ferland préféra à tout les soins du saint ministère. Premier chapelain de l'Hôpital de la marine lors du grand choléra de 1834, il se prodigua, au mépris de sa propre sécurité, pour donner les secours spirituels aux malades, et leur rendit les services les plus répugnants, avec la jovialité dont il ne se départait jamais.

Il déploya le même dévouement, en 1847, à l'égard des Irlandais atteints du typhus. Deux fois, les émigrés de la Grosse Ile furent témoins de son courage et de sa charité héroïque.

Jusqu'à la fin de sa vie, il demeura chapelain de la garnison et exerça un ministère actif auprès de la population de langue anglaise de Québec. Vers la fin de sa vie, alors que ses travaux historiques eussent suffi à absorber toutes ses énergies, il continuait de visiter souvent les hôpitaux militaires. Il disait un jour à l'abbé C.-E. Légaré, son ami intime : « Le prêtre a besoin d'autres jouissances que celles de l'intelligence ; j'aime à catéchiser les enfants des soldats et à visiter leurs pauvres malades. »

L'historien. — L'abbé Ferland applique à l'histoire la plus rigoureuse méthode scientifique. Il s'impose de laborieuses recherches et n'affirme rien qu'il ne l'appuie sur des documents authentiques. C'est ainsi qu'il put jeter un nouveau jour sur certain faits restés obscurs ou mal compris.

Son style, d'une grande correction, se recommande par la clarté, la simplicité, la précision. « L'abbé Ferland n'a pas la verve brillante de Garneau ; il s'applique moins que lui à développer des considérations générales, mais il serre mieux que lui le détail précis, il fait entrer dans son livre plus de substance historique. » (Mgr Camille Roy.)

« Les détails des missions, des établissements religieux, de l'organisation sociale et intime du pays, la chronique ecclésiastique, qui forme au moins la moitié des annales des premiers temps, sont traités avec plus de soin et, disons-le franchement, avec une plus évidente sympathie (que par Garneau). » (J.-P.-O. Chauveau.)

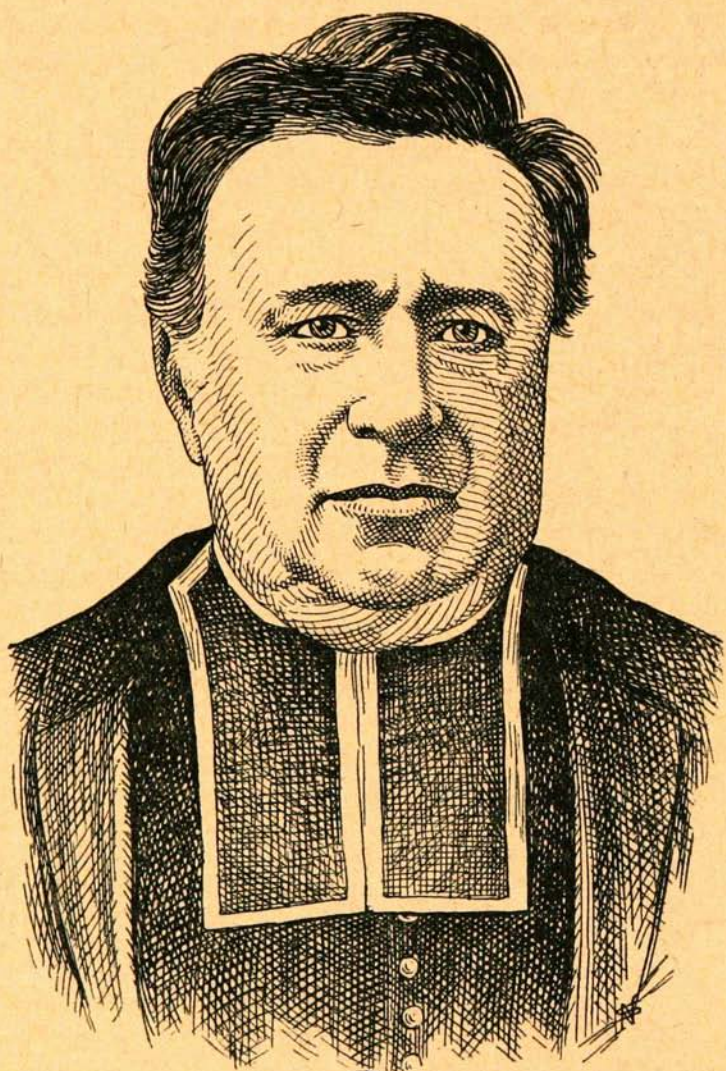
« Sa philosophie est absolument saine. C'est un maître de vérité. » (Henri d'Arles.)

Les deux volumes de l'abbé Ferland ne traitent que du régime français. Il est regrettable que la mort l'ait enlevé trop tôt à l'Église et aux lettres et ne lui ait pas permis de pousser plus loin son œuvre.

L'écrivain et ses œuvres. — Les œuvres de l'abbé Ferland, toutes en prose, sont : *Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie, Louis-Olivier Gamache, Le Labrador, Notice biographique de Mgr Louis-Octave Plessis*. Ces ouvrages avaient paru dans le *Foyer canadien* avant de faire l'objet de volumes séparés.

En 1854 parurent ses *Notes sur les Registres de Notre-Dame de Québec*, où il retrouva les lettres de noblesse des anciennes familles de la colonie.

Sous le titre d'*Observations sur un ouvrage intitulé Histoire du Canada*, il réfuta victorieusement les insinuations malveillantes, et les erreurs historiques contenues dans une *Histoire du Canada* de l'abbé Brasseur de Bourbourg, jeune prêtre français qui avait visité le Canada en 1852. Les *Observations*, publiées en France et au Canada, eurent un plein



L'ABBÉ JEAN-BAPTISTE-ANTOINE FERLAND

succès. L'auteur y avait manifesté un grand talent de polémiste et une connaissance approfondie de notre histoire, qui firent pressentir le futur historien.

Mais l'œuvre maîtresse de sa vie, celle qui établit solidement sa gloire littéraire est son *Histoire du Canada*.

Garneau avait créé notre histoire ; il venait de publier sa troisième édition quand parut le premier volume de l'abbé Ferland. L'œuvre nouvelle ne fait pas double emploi avec la première ; et les deux ne se posent pas non plus en rivales l'une de l'autre ; elles se complètent au contraire mutuellement. Tandis que Garneau sort souvent des frontières pour parler de la grande politique européenne, qu'il donne des vues d'ensemble et s'attarde à philosopher sur le cours des événements, l'abbé Ferland s'attache davantage au détail précis et nous renseigne mieux et plus amplement sur le rôle prépondérant joué par le clergé dans l'établissement de la colonie et dans les premiers développements de notre histoire.

Extraits.

L'*Histoire du Canada de Ferland* nous fournit ces détails pleins d'actualité sur la mort des bienheureux Pères Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant. Les héroïques missionnaires arrivent à la bourgade Saint-Ignace.

Salués à leur arrivée par une rude bastonnade, ils sont attachés au poteau et tourmentés avec le fer et le feu ; on leur suspend au cou un collier de haches rougies sur des charbons ; on leur met des ceintures d'écorce, enduites de poix et de résine enflammées ; en dérision du saint baptême, on leur verse de l'eau bouillante sur la tête. Quelques Hurons transfuges se montrent les plus cruels, et joignant l'insulte à la cruauté : « Tu nous as dit, Echon, répétaient-ils, que plus on souffre en ce monde, plus on est heureux dans l'autre : eh bien, nous sommes tes amis, puisque nous te procurons un plus grand bonheur dans le ciel. Remercie-nous des bons services que nous te rendons. »

Dans le plus fort de ses tourments, le P. Gabriel Lalemant levait les yeux au ciel, joignant les mains et demandant à Dieu du secours. Le P. Brébeuf demeurait comme un rocher, insensible au fer et au feu, sans pousser un seul cri, ni même un seul soupir. De temps en temps, il élevait la voix pour annoncer la vérité aux infidèles et pour encourager les chrétiens qu'on torturait autour de lui. Irrités de la sainte liberté avec laquelle il leur parlait, ses bourreaux lui coupèrent le nez, lui arrachèrent les lèvres, et lui enfoncèrent un fer rouge dans la bouche. Le héros chrétien conserva le plus grand calme, et son regard était si ferme et si assuré, qu'il semblait encore commander à ses bourreaux.

On amena alors près du P. de Brébeuf son jeune compagnon couvert d'écorces de sapin, auxquelles on se préparait à mettre le feu ; celui-ci, se jetant aux pieds du vieux missionnaire, se recommanda à ses

prières et répéta les paroles de l'apôtre S. Paul : « Nous avons été mis en spectacle au monde, aux anges et aux hommes. » En ramenant le P. Lalemant à son poteau, on alluma les écorces qui le couvraient ; et ses bourreaux s'arrêtèrent pour goûter le plaisir de le voir brûler lentement et d'entendre les soupirs qu'il ne pouvait s'empêcher de pousser.

Rendus furieux par l'odeur du sang, les Iroquois se surpassèrent dans cette occasion par des raffinements de cruauté ; ils arrachèrent les yeux du P. Lalemant, et mirent à la place des charbons ardents ; ils taillaient sur les cuisses et sur les bras des deux missionnaires des morceaux de chair, qu'ils faisaient rôtir sur des charbons et qu'ils dévoraient sous leurs yeux.

Les tourments du P. de Brébeuf durèrent environ trois heures ; il mourut le jour même de sa prise, le seize mars, vers quatre heures du soir. Après sa mort, les barbares lui arrachèrent le cœur qu'ils se partagèrent ; ils espéraient que ceux qui en mangeraient obtiendraient une portion du courage de leur victime. Les bourreaux s'acharnèrent alors sur le P. Gabriel Lalemant, qui fut torturé sans interruption jusqu'au lendemain à neuf heures du matin. Encore dut-il de voir terminer alors ses maux, à la compassion d'un Iroquois qui, fatigué de le voir languir depuis un jour et une nuit, lui donna un coup de hache pour mettre un terme à ses souffrances.

Dans le Journal de voyage sur les côtes de la Gaspésie, nous trouvons ce récit d'un combat aérien au-dessus de l'île de Percé.

Des fenêtres du presbytère, l'on aperçoit clairement le plateau verdoyant de l'île de Percé. Il est semé de points brillants, tantôt stationnaires, tantôt mobiles ; ce sont les habitants ailés de ce lieu, les uns couvant leurs œufs dans la sécurité la plus profonde, les autres veillant sur la famille nouvellement éclos. Cette ville aérienne se divise en deux quartiers bien distincts, celui des cormorans et celui des goélands. Si un individu d'une des tribus ose franchir la limite assignée à ceux de sa plume, cet empiètement n'est jamais toléré en silence. Un cri formidable, formé de milliers de cris, retentit dans les airs, et se fait entendre quelquefois à la distance de plusieurs milles; une nuée, semblable à un brouillard épais de neige, s'élève au-dessus du camp souillé par la présence de l'étranger. Les envahisseurs sont-ils nombreux, une colonne se détache de la masse des habitants du territoire menacé, et, décrivant un demi-cercle, va attaquer les ennemis sur les derrières.

Comme les défenseurs de la patrie sont toujours forts sur le sol natal, les étrangers doivent céder et déguerpir devant les coups de bec et les malédictions de leurs adversaires. Cette petite guerre entraîne de fréquents combats, car à peine se passe-t-il un quart d'heure, sans que des cris aigus nous avertissent que la discorde a lancé ses brandons parmi la gent volatile.

Au second volume de son Histoire du Canada, M. l'abbé Ferland fait le récit détaillé du tremblement de terre de 1663. En voici la conclusion.

Ce qui étonna grandement, c'est qu'au milieu de tous les bouleversements, par une protection par-

ticulière de Dieu, personne ne fut blessé, aucune maison ne fut renversée. Toutefois l'effet moral n'en fut pas moins grand sur les consciences même les plus endurcies. « Quand Dieu parle, dit la Relation de 1663, il se fait bien entendre, surtout quand il parle par la voix des tonnerres ou des tremble-terre, qui n'ont pas moins ébranlé les cœurs endurcis que nos plus gros rochers, et ont fait de plus grands remaniements dans les consciences que dans nos forêts et sur nos montagnes. » La pensée que la fin du monde arrivait s'était emparée des esprits : aussi, se croyant aux portes de l'éternité, chacun se préparait au jugement dernier. Le mardi gras et le mercredi des cendres ressemblaient au jour de Pâques, par le grand nombre de personnes qui s'approchèrent de la sainte table. Tout le temps du carême continua de présenter le spectacle le plus édifiant : les ennemis se réconciliaient, des restitutions se faisaient, on se livrait de toutes parts à des œuvres de pénitence et de charité.

Il n'est pas surprenant qu'au milieu de la frayeur générale, bien des personnes aient cru voir des prodiges dans les choses fort ordinaires, que leur imagination défigurait. C'étaient tantôt des spectres épouvantables, tantôt un feu, ayant la figure d'un homme qui vomissait des flammes ; l'on entendait dans les airs des clameurs, des hurlements, des plaintes, des menaces. Les profondes solitudes de la Nouvelle-France, ses vastes et sombres forêts, les légendes mystérieuses des tribus sauvages étaient bien propres à inspirer aux colons français un penchant au merveilleux, penchant que durent alors augmenter les effrayantes convulsions de la nature.

Des circonstances semblables avaient produit les mêmes effets sur les habitants de la Nouvelle-Angleterre. C'est la remarque que fait l'historien Hutchison : « Je pourrais, dit-il, d'après les manuscrits et les documents imprimés, recueillir, dans les différentes parties du pays et à diverses époques, autant de prodiges qu'il en faudrait pour remplir un petit volume. »

Laissant de côté les quelques exagérations que la crédulité populaire a pu ajouter à la vérité des faits, il reste une masse suffisante de témoignages respectables pour nous prouver que le tremblement de terre, arrivé en 1663, fut remarquable par son intensité, par sa longue durée, par les circonstances extraordinaires qui le précédèrent et l'accompagnèrent. Dans des vues providentielles, Dieu voulut que ce bouleversement de l'ordre physique servît à rétablir l'ordre moral, gravement compromis dans le Canada par les excès des deux dernières années.

ABBÉ J.-B.-A. FERLAND.



HECTOR FABRE



HECTOR FABRE

(1834-1910.)



LE 2 septembre 1910 s'éteignait à Paris M. Hector Fabre, anciens énéateur, l'une de nos plus pures gloires littéraires. Dans sa jeunesse, M. Fabre avait étudié plusieurs années dans la capitale française. Depuis 1880, il y demeurait, en qualité de commissaire canadien auprès du gouvernement français. Au contact des Parisiens, il était devenu le plus français de nos écrivains canadiens tout en restant attaché de cœur à sa patrie.

L'homme. — M. Hector Fabre est né à Montréal en 1834. Il était fils d'Édouard-Raymond Fabre, citoyen très honorable, et frère de Mgr Édouard-Charles Fabre, premier archevêque de Montréal. Il fit ses études chez les Jésuites de sa ville natale et eut l'avantage de suivre les cours de littérature française donnés dans cette ville par le savant et distingué M. Hervieux. Cet excellent professeur disait un jour que M. Fabre avait été son plus brillant élève.

Ses études classiques terminées, M. Fabre

étudia le droit chez son beau-frère M. Georges-Étienne Cartier et se fit recevoir au barreau. Il forma une étude légale avec MM. Jetté et Lesage, mais il s'adonna peu à sa profession. Le journalisme auquel, dès l'âge de dix-huit ans, il s'était initié par sa collaboration au *Pays*, ne tarda pas à l'absorber tout entier. Il fut plusieurs années rédacteur en chef de l'*Ordre*, organe des libéraux modérés qui, en 1858, se rapprochèrent de l'autorité religieuse et se séparèrent de l'Institut canadien. La lutte ardente qui, au sein de l'Institut, prépara cette scission, donna à M. Fabre l'occasion de révéler ses éminentes qualités oratoires. En 1863, M. Fabre entra à la rédaction du *Canadien*. Sans doute, il voulut par là s'assurer un pied-à-terre à Québec, alors siège du gouvernement et le principal foyer de la vie intellectuelle du Canada français.

Mais, nature d'élite, avide d'indépendance, M. Fabre souffrait de ne pas avoir ses franches coudees. Il eut l'ambition d'avoir son journal à lui, qu'il pût rédiger sans entraves, selon ses goûts et ses idées. La fondation de l'*Événement*, en 1867, fut l'exécution de ce rêve longtemps caressé. Le jour où parut le premier numéro fut salué comme un jour de triomphe. Pendant douze ans, M. Fabre a tenu le public intellectuel de Québec sous le charme de son style à la fois fin et alerte, enjoué et mordant, mais toujours courtois. On lisait l'*Événement* comme on lit un roman. L'article de M. Fabre surtout, impatientement attendu, procurait un plaisir toujours nouveau. L'*Événement* était à cette époque le journal le mieux rédigé et le mieux renseigné de toute la presse canadienne-française.

Le gouvernement McKenzie désireux de récompenser M. Fabre des services rendus au parti, le nomma sénateur. C'était en 1873. Quand les conservateurs revinrent au pouvoir cinq ans plus tard, M. Fabre, ne pouvant plus compter sur l'appui du gouvernement, et incapable de soutenir seul l'*Événement*, dut en suspendre la publication. La ruine de son journal tant aimé et la défaite électorale qu'il subit la même année dans le comté de Québec, étaient deux rudes coups portés à son prestige.

Désabusé écrasé sous le poids des déceptions, il donna sa démission de sénateur, et accepta la charge de commissaire canadien à Paris, que lui offrait le gouvernement. Distingué dans ses manières, possédant une rare maîtrise de la langue française, M. Fabre était tout désigné pour ce poste à la fois honorable et difficile.

Il se trouva à Paris dans son milieu naturel. Là, comme au Canada, il lui fallut son journal. Il fonda le *Paris-Canada*, qu'il rédigea avec un talent, une perfection dignes des meilleurs journaux français. Ses écrits et ses discours ont puissamment contribué à faire connaître le Canada en France. A Paris, M. Fabre eut des loisirs qu'il employa à son perfectionnement littéraire. Les cours de MM. Nisard, Villemain, Saint-Marc Girardin, qu'il suivit assidûment, lui livrèrent les derniers secrets de la langue et affinèrent encore son goût déjà si délicat.

L'écrivain et ses œuvres. — C'est tout à la fois le journaliste et le conférencier, le critique littéraire et le chroniqueur qu'il nous est permis d'admirer en

M. Fabre : il fut tout cela et excellemment. Le journalisme semble avoir été la grande passion de sa vie. Il s'était, pour ainsi dire, identifié avec l'*Événement*, dans la fondation duquel il avait engagé une partie de son patrimoine. Avec quel soin il le rédige ! Il met à contribution toutes les ressources de son beau talent. Il y manie avec un art consommé l'ironie légère, la plaisanterie mordante et fine, qui fait sourire ceux même qu'elle effleure.

Dans la feuille parisienne, le style change avec le sujet; il se revêt alors d'ampleur et d'harmonie, et se distingue par une haute tenue littéraire. Les articles du *Paris-Canada* comptent parmi les plus beaux recueils de notre prose canadienne-française.

Aussi habile à manier la parole que la plume, M. Fabre fut un conférencier aimable, un orateur brillant et toujours écouté. Il charme, fascine, enthousiasme son auditoire par l'attrait de sa logique persuasive et la pureté de sa diction.

Sa belle culture littéraire et son goût si délicat lui donnaient une autorité incontestée pour l'appréciation des œuvres littéraires. Deux articles intitulés *Nos Ecrivains canadiens*, qu'il a publiés dans la *Revue canadienne* en 1865 et en 1866, et un autre sur la *Critique de la littérature canadienne*, en font l'un de nos meilleurs critiques du temps.

Outre les œuvres déjà nommées, citons encore de M. Fabre une notice biographique du *Chevalier De Lorimier*, et une étude intitulée *Confédération, Indépendance et Annexion*, publiée en brochure après avoir été le sujet d'une conférence qui avait fait sensation. Deux œuvres de jeunesse, le



HECTOR FABRE

Cœur et l'Esprit et la Chasse aux dots méritent au moins d'être signalées.

Homme d'esprit, très attentif à observer les petits travers de ses concitoyens et à les souligner avec une ironie rieuse, M. Fabre publiait parfois dans les journaux de petits articles, fruit de ses observations. En 1877, il réunit en un volume qu'il intitula *Chroniques* quelques-unes de ces études de mœurs « où se retrouve la finesse polie et mordante de son ironie ». (MGR C. ROY.)

Terminons par deux appréciations empruntées à ses biographes. « Il est peu d'hommes en France, dit M. L.-O. David, qui peuvent écrire l'article de journal ou improviser le discours de circonstance avec plus d'à-propos, dans un langage plus correct et plus littéraire. » L.-M. Darveau écrit, dans *Nos Hommes de lettres* : « Le style de Fabre a des paillettes d'or. Sa phrase brille, elle étincelle de verve et d'esprit. C'est un diamant qu'il ciselle avec art et avec un rare bonheur. »

Extraits.

Au début d'un article consacré aux œuvres littéraires et artistiques de Napoléon Bourassa, publié dans la Revue Canadienne en 1866, M. Fabre fait un tableau fidèle de l'état de la critique littéraire chez nous à cette époque.

La critique est encore parmi nous dans la dépendance des auteurs eux-mêmes, de la politique, des groupes d'écrivains ou des personnalités litté-

raires saillantes qui aspirent à la domination absolue sur le modeste domaine des lettres canadiennes. Elle s'exerce d'ordinaire dans des conditions complètement étrangères à la littérature, et s'inspire de motifs qui rendent suspects ses jugements.

L'intolérance politique s'étend jusqu'à la littérature ; il faut avoir un parti au Parnasse comme au Parlement. Chacun s'efforce de rétrécir l'esprit public, de l'enfermer dans d'étroites limites qu'il est défendu à l'admiration de franchir pour rendre hommage à un homme de talent. On admet ou l'on rejette un écrivain selon l'uniforme qu'il porte, les services qu'il peut rendre à votre parti, les compliments qu'il vous a faits, la publicité dont il dispose. On juge les livres d'après la couleur de leur couverture. L'écrivain est démocrate ou l'on s' imagine qu'il l'est, le devoir d'un bon conservateur est de ne point lire son œuvre et de le condamner lui-même au supplice éternel ; il est conservateur ou croit l'être, c'est le devoir des démocrates, qui ne peuvent disposer, eux, que des châtiments de ce monde, de le vouer du moins à l'exécration populaire. Il est défendu aux Revues de s'occuper de politique, comme si la haute politique qui, laissant de côté les hommes, remonte aux principes, ou celle même qui apprécie les événements et les faits librement et sans recevoir de mot d'ordre, n'était pas le propre élément de ce genre de publication.

Le critique, plus homme de parti qu'homme de goût, trouve, dans une œuvre charmante ou une libre revue des événements, une opinion contraire à la sienne, un mot qui le blesse : vite, il prend la

plume et dénonce à son parti l'audacieux écrivain ; il conjure ses amis de ne point tremper leurs lèvres innocentes dans cette coupe, où s'est glissé un poison qui leur ferait perdre leurs principes.

La chose est encore pire, cela va de soi, quand c'est un rival littéraire qui tient le sceptre de la critique. Il juge les œuvres des autres écrivains en les mesurant sur les siennes. Si, par hasard, elles les dépassent, il les réduit à ce qu'elles auraient dû être pour ne lui point porter ombrage ; si, au contraire, elles sont inférieures aux modèles qu'il a posés comme limite à l'art, il est indulgent et laisse tomber sur elles quelques compliments adroitement composés, qui permettent aux lecteurs de deviner la distance qu'il y a entre l'œuvre louée et les œuvres de l'écrivain qui loue. En une seule rencontre il est tout à fait juste, c'est quand l'auteur qui comparait devant son tribunal a écrit dans un genre et sur un sujet qu'il n'a point lui-même abordé. Il met de côté sa réserve prudente pour verser l'éloge à l'auteur de l'histoire d'une tribu méconnue ou au panégyriste d'un coquillage incompris. Il a une façon de louer les gens de rien, d'insister sur leurs côtés forts, qui montre tout le prix qu'ils ont à ses yeux exercés.

Le public, d'un autre côté, entend encore imparfaitement la critique, juge les auteurs, non en tenant compte exactement de la louange et du blâme, mais en ne s'attachant qu'au blâme. Il faut louer sans réserve lorsqu'on veut être sûr de donner bonne opinion d'un ouvrage. Si, dans un long article rempli d'éloges, on glisse quelques mots de cri-

tique, on tempère la louange par de justes réserves, le lecteur ne voit que cela, ne retient que cela, et c'est cet aperçu défavorable, uniquement destiné, dans la pensée du critique, à ramener à leur exacte proportion les éloges qu'il vient de décerner, c'est sur cet aperçu défavorable, dis-je, qu'il forme son jugement.

Les auteurs eux-mêmes ne paraissent pas savoir ce que doit être la critique, et ne s'y font qu'avec peine. Vous critiquez un écrivain, il vous prend pour son ennemi personnel, cherche ce qu'il peut vous avoir fait, ne s'explique pas votre inimitié et finit par se mettre dans la tête que vous lui envie sa place ou son talent. En vain vous lui diriez que son style seul vous déplaît et que votre but est de lui en signaler les excès, afin qu'il les réprime ; il n'en croit rien, car il trouve son style charmant et votre critique injuste.

A l'heure qu'il est, les gens ne sont satisfaits que si on les appelle illustres ; c'est l'épithète en vogue, le petit nom que l'on donne en public à ses chefs ou à ses amis. Qui que vous soyez, si vous savez faire un prévoyant emploi de votre argent, ne désespérez pas que l'on dise sur votre tombe que vous avez été grand comme le monde. Les gens de mérite s'effraient à juste titre de ce débordement d'éloges, ils perdent pied, ils se noient dans les réclames. Ceux qui ont quelque talent sont exposés à s'entendre proclamer un jour ou l'autre, sans provocation : hommes de génie. Cela ne finira que lorsqu'on poursuivra pour libelle les panégyristes qui vous auront appelé grand homme, sans y avoir été particulièrement autorisés par vous.

Lisons encore cet extrait qui, dans sa brièveté, suffit à faire connaître quel plaisant et spirituel chroniqueur il y avait en M. Fabre.

La première quinzaine de juillet est consacrée, de temps immémorial à couronner le mérite naissant et à récompenser les succès de la jeunesse studieuse en lui distribuant la collection Mame ou Lefort. On ne rencontre par les rues que des pères pliant sous le poids des lauriers remportés par leurs filles et des mères inquiètes escortant au bateau ou à la gare les malles en désordre de leurs fils.

Rien qu'à l'air des familles, on devine si les enfants ont eu des prix. Le père dont l'héritier a fait le bourgeois toute l'année, s'en retourne la mine renfrognée, tandis que l'indigne objet de ses tendres soins gambade devant lui, pressé de secouer les souvenirs du collège et de goûter les plaisirs de l'indépendance, tout à fait consolé d'avoir été le dernier de sa classe par la pensée de monter, matin et soir, la jument grise de son parrain. La mère jette des regards furieux sur les jeunes filles qui passent, emportant leurs couronnes, et critique leur toilette et leurs manières pour diminuer l'éclat de leur triomphe.

Quelques parents prévoyant que leurs enfants n'auront pas de prix, ont le soin de les retirer avant la fin de l'année, ce qui leur fournit l'occasion de dire à leurs amis et connaissances : « Ce pauvre enfant ! il n'a pas eu de bonheur. Il comptait avoir tous les premiers prix de sa classe, mais il avait tant travaillé toute l'année qu'il en a fait une maladie. Il a fallu le ramener en toute hâte à la maison, jugez

de son désappointement. Il est tombé dans une sombre mélancolie dont nous ne savions que faire pour le tirer. Il rêvait chaque nuit qu'on lui volait ses prix. C'était navrant. »

Parfois, c'est l'écolier bien avisé qui de lui-même tombe malade et échappe ainsi aux humiliations de sa défaite.

En général, l'écolier qui, durant tout son cours, se tient à l'arrière-garde, emploie aussi bien ses vacances qu'il a mal employé le temps de ses études. Il pille les économies de sa vieille tante et joue au cheval fendu avec ses camarades dans le salon de sa mère. Le calme ne renaît dans la campagne qu'au mois de septembre, à la rentrée des classes. Les vacances des écoliers finies, les vacances des parents commencent.

HECTOR FABRE.



MICHEL BIBAUD



MICHEL BIBAUD.

(1782-1857.)



l'époque des premiers développements de notre littérature, bien avant le mouvement de 1860, qui groupa et dirigea nos activités intellectuelles, M. Michel Bibaud rimait des satires, fondait des journaux et des revues, et publiait les premiers volumes de son *Histoire du Canada*.

L'homme. — M. Michel Bibaud naquit à la Côte-des-Neiges, près de Montréal, le 20 janvier 1782. Après de fortes études au Collège de Montréal, il se livra quelque temps à l'enseignement. Donnant à ses élèves l'exemple du travail, il employait tous ses loisirs à des œuvres littéraires.

Déjà collaborateur du *Spectateur canadien*, il fonda, en 1815, l'*Aurore des Canadas*, qu'il dirigea jusqu'en 1819, époque où ce journal se fusionna avec le *Spectateur*, sous la direction de M. Bibaud. C'est lui encore qui, en cette même année 1819, fonda le *Courrier du Canada*. Il collabora aussi à la *Minerve* et à l'*Ami du peuple*.

Dans ces divers journaux, M. Bibaud « écrivait de bons articles et rimait de mauvais vers pour combattre l'union des deux Canadas qui commençait dès lors à s'agiter ». (Mgr C. Roy.)

Mais beaucoup plus importante fut l'œuvre que M. Bibaud inaugura en 1825 quand il fonda le premier recueil périodique, la *Bibliothèque canadienne*, revue mensuelle qui dura cinq ans. Le docteur Labrie, le docteur Meilleur, Jacques Viger et l'abbé Bélanger furent ses principaux collaborateurs. La *Bibliothèque* devint bi-mensuelle en 1829 et, l'année suivante, elle fut remplacée par l'*Observateur* qui parut toutes les semaines pendant un an et demi. A son tour, l'*Observateur* fit place au *Magasin du Bas-Canada*, revue mensuelle littéraire et scientifique, qui s'effondra au bout de dix-huit mois, le premier décembre 1832.

C'est dans la *Bibliothèque canadienne* que Bibaud publia le premier volume de son *Histoire du Canada* au fur et à mesure de sa rédaction. Le second volume fut publié de la même manière dans l'*Observateur*.

Désireux de pourvoir Montréal d'un périodique dont il était privé depuis dix ans, M. Bibaud fonda en 1842 sa dernière revue, l'*Encyclopédie canadienne*. Malgré le bon accueil qu'elle reçut, la nouvelle publication ne dura qu'un an.

M. Bibaud avait déjà occupé diverses positions officielles quand il fut nommé magistrat en 1837. Il mourut à Montréal en 1857.

Les œuvres. — Nous avons de M. Bibaud un recueil de poésies, le premier qui ait été publié au Canada, intitulé : *Epîtres, Satires, Chansons, Epigrammes et autres pièces de vers* (1830) ; *l'Histoire du Canada* dont il publia lui-même deux volumes : le premier en 1837, réédité en 1843, et le second en 1844. Le troisième volume fut publié en 1878 par son fils, le docteur J.-G. Bibaud.

Le poète. — Jeune homme encore, M. Bibaud avait senti son imagination s'enflammer à la lecture des vers de Quesnel, puis des strophes plus alertes de Mermet. A son tour, il fut tourmenté d'un vif désir de s'exprimer dans la langue des dieux, mais il hésita longtemps ; peut-être eut-il l'intuition du peu de dispositions que son esprit positif lui donnait pour cet art délicat.

Ses satires, publiées de 1817 à 1819, le laissent bien éloigné d'Horace et de Boileau, ses modèles. La poésie de M. Bibaud est lourde et ne diffère guère de la prose que par la mesure et la rime. Elle vaut surtout par la pensée, et sous ce rapport elle est d'une réelle valeur. Dans sa *Satire contre l'ignorance*, l'une de ses meilleures, M. Bibaud trace au poète un beau et large programme qui témoigne d'un esprit cultivé, sensible aux beautés de la nature et préoccupé du bonheur de ses concitoyens. En voici deux extraits qui font de notre poète un régionaliste et un économiste avant la lettre :

Des bords du Saguenay peignez-nous la hauteur,
Et de son large lit l'énorme profondeur,
Ou du Montmorency l'admirable cascade,
Ou du Cap-Diamant l'étonnante esplanade.

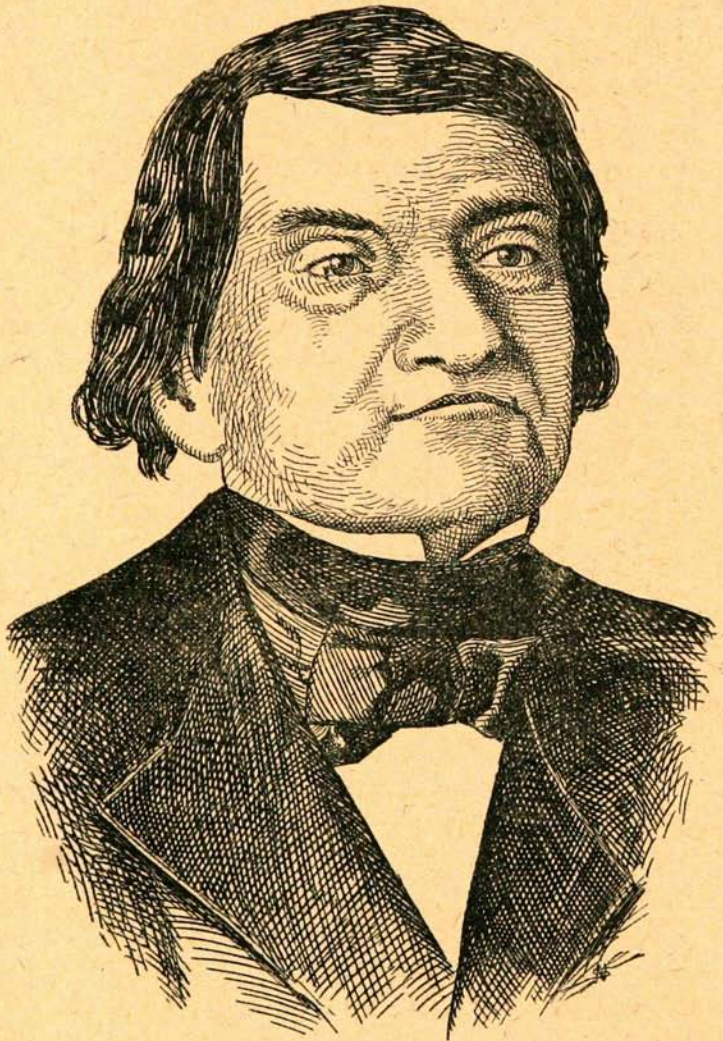
.....
 Dites par quel moyen sont les champs embellis,
 Les troupeaux engraisés ; comment se fait le sucre ;
 Qui du chanvre ou du blé produit le plus grand lucre ;
 Par quel art méconnu nos toiles blanchiraient ;
 Par quel procédé neuf nos draps s'affineraient.

L'œuvre poétique de M. Bibaud est certes loin de la perfection, mais elle marque un effort et mérite d'être signalée. Elle vivra comme échantillon des débuts et comme terme de comparaison permettant de constater les progrès réalisés.

L'historien. — C'était déjà une gloire enviable, pour M. Bibaud d'être le premier poète de sa race. Il eut encore l'ambition d'en être le premier historien.

Le premier volume de son *Histoire du Canada*, traite du régime français. Pour cette partie de son œuvre, M. Bibaud s'est beaucoup inspiré de Smith, de Raynal et surtout du Père Charlevoix. Henri d'Arles affirme même que « Michel Bibaud a pris Charlevoix et en a tiré un assez pauvre décalque ». Les deux autres volumes, qui traitent de la domination anglaise jusqu'en 1837, sont surtout composés de pièces officielles placées les unes à la suite des autres sans lien suffisant entre elles. L'ordre chronologique observé pour toute cette compilation en rend la lecture insipide et sans grand profit pour l'intelligence.

« Si notre historien ignore l'art de la construction, il sait cependant résumer en une synthèse



MICHEL BIBAUD

vigoureuse et pleine ses idées éparses, et les mettre en un extraordinaire relief. » (Henri d'Arles.)

Quant à l'esprit qui a inspiré ces pages, il est désastreux au point de vue national. M. Bibaud a écrit son histoire en « bureaucrate », ce qui signifie « au profit des Anglais qui malmenaient la colonie et au détriment des Canadiens français qui ne cessaient de revendiquer leurs droits ». (Mgr Camille Roy.)

Il serait faux cependant de croire que M. Bibaud ait été traître à sa race. S'il a pris cette position tranchée qui lui faisait condamner en bloc les revendications des Canadiens français et qui lui rendait l'admiration facile pour toutes les mesures du gouvernement, il le faut imputer à la rigueur de ses principes loyalistes.

On comprend qu'une histoire du Canada écrite dans cet esprit ne pouvait pas être agréée des Canadiens français. Aussi le silence ne tarda pas à se faire autour de l'œuvre de M. Bibaud, et elle tomba dans un profond oubli.

Le publiciste. — Par le journal et la revue, M. Bibaud s'est efforcé d'inspirer à ses contemporains l'amour du travail intellectuel. Il a lui-même fondé deux journaux et quatre revues ; c'est dire tout à la fois son activité et la courte vie de ses publications, car semblables au Phénix de la fable, chacune ne naissait que des ruines de la précédente. M. Bibaud attribue cet insuccès à l'apathie de ses compatriotes pour les choses de l'esprit. Peut-être a-t-il raison. Mais il est bon de ne pas oublier non plus que le peu de sympathie témoignée par

l'auteur de *l'Histoire du Canada* aux Canadiens français ne portait guère ceux-ci à encourager ses publications.

« Si l'on ne considère ici que le fondateur et le directeur de revues et de recueils périodiques, il faut avouer que Michel Bibaud est le seul qui se soit alors tant inquiété d'en pourvoir ses lecteurs, et qu'il a exercé de ce chef, une action et une influence qu'on ne peut lui nier. » (Mgr Camille Roy.)

Extraits.

Dans une sorte d'introduction à son œuvre satirique, placée en tête de sa première satire, contre l'avarice, M. Bibaud définit son programme et ses moyens d'action.

Oui, oui, je vais m'armer du fouet de la satire.
 Quand c'est pour corriger, qui défend de médire ?
 Doit-on laisser en paix le calomniateur,
 Le ladre, le trigaud, l'envieux, l'imposteur,
 Quiconque de l'honneur et se joue et se moque ?
 Que n'ai-je, en ce moment, la verve d'Archiloque !
 Mais qu'importe cela ? puisque je suis en train,
 Si je ne suis Boileau, je serai Chapelain.
 Pourvu que ferme et fort je bâtonne, je fouette,
 En dépit d'Àpollon je veux être poète ;
 En dépit de Minerve, en dépit des neuf Sœurs :
 Les muses ne sont rien quand il s'agit des mœurs.
 Si je ne m'assieds point au sommet du Parnasse,
 A côté de Régnier, et de Pope et d'Horace,
 Je grimperai tout seul sur un de nos coteaux.
 Là sans gêne, sans peur, sans maîtres, sans rivaux,

Je pourrai hardiment attaquer l'avarice,
La vanité, l'orgueil, la fourbe, l'injustice,
La ruse, le mensonge, ou plutôt le menteur,
Et l'oppresseur barbare, et le vil séducteur.
A tous les vicieux je déclare la guerre,
Dès ce jour, dès cette heure. « Amis qu'allez-vous
faire ? »

Me dira quelque ami. « De tous les vicieux
« Vous rendre l'ennemi ? Craignez, c'est sérieux :
« Ah ! si vous m'en croyez, redoutez leur vengeance :
« Peut-être vous pourriez . . . » Je sais que leur en-
geance

A la peau délicate, est fort sensible aux coups ,
Se dresse de dépit, et s'enfle de courroux.
Eh bien ! je leur verrai faire force grimaces ;
Puis après je dirai de toutes leurs menaces :
Leur colère ressemble à celle du serpent,
Qui menace de loin et se sauve en rampant.

A la fin du troisième volume de son Histoire du Canada, M. Bibaud décrit la situation politique du pays pendant les années qui ont précédé immédiatement les événements de 1837-1838.

Les sept années que nous venons de parcourir forment indubitablement une des périodes les plus tristes de l'histoire du Canada et des Canadiens sous la domination anglaise, sans en excepter celles du « règne militaire », et des deux guerres américaines ; car si la guerre fait appréhender des périls et cause des terreurs, elle offre aussi, pour récréer l'esprit, des actes héroïques, souvent des triomphes et de la gloire ; mais les contentions des factions, les dis-

cordes civiles, l'anarchie ne produisent qu'aigreurs, haines, animosités, méfiances réciproques, inquiétudes et affliction d'esprit.

Dans l'état de trouble et d'agitation qu'elles enfantent, les mœurs perdent de leur douceur, les manières, de leur aménité, le langage, de sa politesse, la civilisation rétrograde, et la société semble se dissoudre, ou retomber dans la barbarie. A l'heure où nous terminons, le radicalisme, ou plutôt le nivelisme, c'est-à-dire des idées incongrues d'une égalité parfaite entre tous les hommes et toutes les conditions, des manières brusques, un langage grossier, étaient chez un nombre d'individus, l'ordre du jour, et déjà dans quelques localités, le mot liberté signifiait insubordination, impunité du désordre et de la violence, terrorisme, intimidation physique et morale, proscription, despotisme jusque sur la pensée.

Dans un tel état de choses, il n'était pas beaucoup possible que l'industrie, le commerce, les arts et les sciences fissent de grands progrès. Ce fut néanmoins durant la période dont nous venons de donner l'histoire que furent établies, mais à peu près sans résultat utile, des écoles normales, à Québec et à Montréal, et que furent fondés les collèges de Sainte-Thérèse et de l'Assomption, et si l'on passe en revue les ouvrages publiés dans cet espace de temps, on verra que notre bibliographie, au moins, y fit des progrès assez considérables.

MICHEL BIBAUD.

OCTAVE CRÉMAZIE



OCTAVE CRÉMAZIE.

(1827-1879).



ANS méconnaître le mérite des devanciers, il ne semble pas exagéré d'affirmer que M. Crémazie est, en date, le premier poète canadien-français dont les œuvres soient d'une réelle importance littéraire. Elles eurent d'ailleurs la bonne fortune de paraître au moment opportun. M. Crémazie commença à publier des poésies en 1854, l'année même du retour de la France sur nos bords, dans la personne de M. de Belvèze, commandant de la « Capricieuse », premier vaisseau français qui visita nos rives depuis la cession. Deux ans à peine auparavant, M. F.-X. Garneau avait fort exalté le sentiment de la fierté nationale par la deuxième édition de *l'Histoire du Canada*.

Il ne faut pas cependant attribuer aux seules circonstances favorables, mais bien plutôt à la nature de leur inspiration, l'intérêt qu'excitèrent les poésies de Crémazie et leur influence décisive sur l'orientation de notre littérature pendant la période qui comprend la deuxième moitié du siècle dernier.

L'homme. — Octave Crémazie, le père des poètes canadiens, naquit à Québec le 16 avril 1827. Ses ancêtres paternels, originaires du Languedoc, s'étaient établis au pays en 1759.

Au petit séminaire de Québec il eut pour maître le célèbre abbé Holmes qui « en avait fait son ami plus que son élève et lui avait appris à ne vivre que pour la pensée ».

À dix-sept ans, Octave Crémazie fonda avec ses deux frères, Joseph et Jacques, un commerce de librairie. Derrière les comptoirs, d'ailleurs peu achalandés, le jeune libraire se plongeait avec volupté dans la lecture de ses auteurs favoris. Le cadre de ses études, n'était pas étroit : les littératures espagnole, allemande, anglaise, italienne lui devinrent aussi familières que la littérature française.

Ses premières poésies, publiées dans le journal de Québec en 1854, excitèrent un enthousiasme indescriptible : on y sentit vibrer l'âme de la race. Ces succès attirèrent au poète des admirateurs et des disciples.

Dans l'arrière-boutique de sa librairie, rue de la Fabrique, — réduit étroit et obscur, encombré de livres de tous les formats et de toutes les langues, — Crémazie aimait à recevoir ses amis. Là se réunissaient des anciens comme F.-X. Garneau, Étienne Parent, l'abbé Ferland. D'autres plus jeunes vinrent à la suite de ces vétérans de la plume : Antoine Gérin-Lajoie, Joseph-Charles Taché, J.-P.-O. Chauveau, Alfred Garneau, Hubert La Rue, l'abbé H.-R. Casgrain, Louis Fréchette. . . . Crémazie était le centre de ce cénacle, l'abbé Casgrain en était l'âme.

Comprenant combien l'isolement avait contribué aux lenteurs du début, l'on projeta de s'unir et de créer une revue qui porterait dans toutes les familles les productions d'une réelle valeur. De cette idée naquirent *l'Institut canadien* et son organe, *Les Soirées canadiennes*. *Le Foyer canadien* suivit de près. Ce fut une époque de foi et d'enthousiasme où l'on eut l'ambition, trop peu respectueuse pour les devanciers, de *fonder* une littérature canadienne.

L'importance trop grande qu'avait prise la librairie Crémazie depuis qu'Octave en avait assumé la direction vers 1855, la manière indolente et distraite dont il administrait les affaires pour se livrer tout entier à la poésie, avaient créé une situation très tendue. Voulant à tout prix prévenir la ruine de son commerce, qui paraissait imminente, Crémazie eut recours à des procédés risqués. Il ne lui réussirent pas. Il se vit forcé de s'expatrier. Le 10 novembre, il quittait le Canada pour ne plus le revoir.

Ce fut un cri de stupeur à Québec quand on apprit que Crémazie avait pris le chemin de l'exil. A part quelques hommes d'affaires, personne n'avait soupçonné le désastre qui menaçait la librairie de la rue de la Fabrique.

A Paris, où il se réfugia, Crémazie fit une maladie de plusieurs mois et faillit mourir de misère et de peine, relégué dans une pauvre chambre de troisième étage, servi par des mains étrangères.

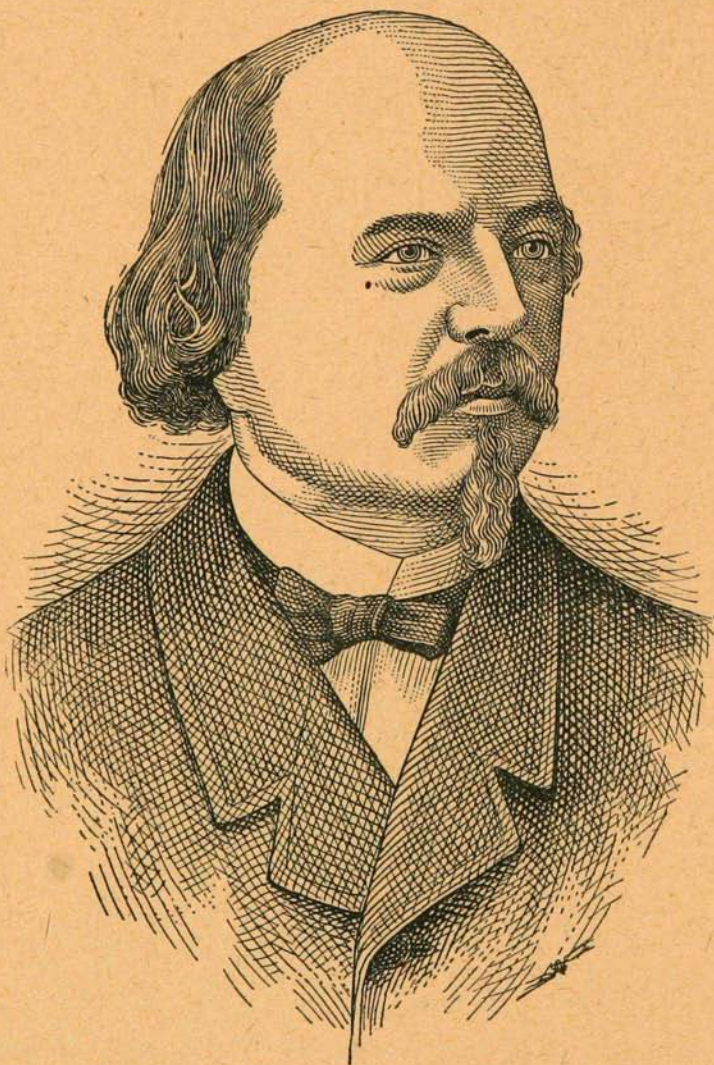
M. Hector Bossange, un ancien ami de Québec, apprit le triste état du pauvre poète et l'amena passer

sa convalescence au château de Citry. Le bon air, la cordialité et les soins dévoués de Madame Bos-sange, une Canadienne, le ramenèrent à une santé relative. Mais les fortes secousses qu'il avait subies ne lui permirent jamais de se rétablir complètement.

Crémazie endura chrétiennement les souffrances de la maladie et les ennuis de l'exil. La prière était son recours dans les plus mauvais jours. Il disait à l'abbé Casgrain, son ami de cœur, qui était allé le voir à Paris : « Quand je sentais le noir m'envelopper de trop près, quand je sentais le désespoir me saisir à la gorge, et que le drap mortuaire semblait me tomber sur la tête, je courais à Notre-Dame-des-Victoires, j'y faisais une bonne prière et je me relevais plus fort contre moi-même. »

La muse de Crémazie devint muette sur la terre étrangère. Des lettres à sa famille et à quelques amis intimes et le journal du siège de Paris sont toutes les productions littéraires de Jules Fontaine, nom d'emprunt du poète exilé. La perte cruelle qu'éprouvait ainsi la poésie canadienne ne fut pas cependant sans quelque compensation, puisque Crémazie se révéla le plus brillant épistolier de notre littérature.

Pendant seize longues années, cet aigle blessé à mort languit loin de la patrie toujours chèrement aimée, vivant du revenu de quelques agences qu'il remplit par intermittence et de la modique pension que lui servit régulièrement son frère Jacques, avocat de cœur et de talent, qui fut sa bonne providence pendant les jours mauvais.



OCTAVE CRÉMAZIE

La mort le frappa presque subitement au Havre le 16 janvier 1879, loin de tout regard ami. N'avait-il pas un pressentiment de sa triste destinée quand il écrivait dans « Les Morts » un quart de siècle plus tôt ?

Priez pour l'exilé qui, loin de la patrie,
Expira sans entendre une parole amie,
Isolé dans la vie, isolé dans la mort.
Personne ne viendra donner une prière,
L'aumône d'une larme à la tombe étrangère.
Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort ? »

L'écrivain et ses œuvres. — Crémazie composait ses vers la nuit et les confiait à sa merveilleuse mémoire. Il ne les écrivait qu'au moment de les livrer à l'impression. Ce procédé n'était guère favorable au patient travail de correction que réclame toute œuvre artistique. Aussi ne faut-il pas chercher chez lui la perfection de la forme. Son vers est en général assez terne, chevillé, sans recherche d'expression et souvent pauvre de rimes. Mais si Crémazie est inférieur à ses disciples, Fréchette et Lemay, pour la facture du vers, il les dépasse tous deux par l'inspiration.

Sa muse chante tout ce qui révèle l'âme canadienne : ses regrets et ses espoirs patriotiques, les mœurs pures et simples de nos paysans, leur attachement à la religion de leurs pères. Et parce qu'il a exprimé ce que tous ressentaient, qu'il a été la voix de la race entière, il a mérité le titre de poète national. Toute la littérature canadienne-française est en germe dans ses poésies. D'autres plus habiles sont venus après lui, mais tous peuvent lui répéter la parole de Reboul à Lamartine :

Mes chants naquirent de tes chants.

L'œuvre poétique de Crémazie est assez restreinte. Elle comprend vingt poèmes principaux, dont six seulement sont inspirés par le sentiment national. Citons parmi les plus connus : *Le Drapeau de Carillon*, *Le Chant du vieux soldat canadien*, *Les Mille-Iles*. Les autres se rapportent à la France ou à des sujets variés. Nous avons aussi de lui un poème inachevé, *La Promenade des trois morts*.

En prose, Crémazie a laissé des *Lettres* et le *Journal du siège de Paris*. Ses lettres à sa famille révèlent la tendresse, la générosité, l'élévation de cette âme profondément blessée mais résignée. Sa correspondance avec l'abbé Casgrain trace nettement la voie dans laquelle doit s'engager la littérature canadienne.

Le *Journal du siège de Paris*, écrit au jour le jour des événements, est d'un style tour à tour grave, gouailleur, humoristique. On y trouve de tout : des portraits, des descriptions, des appréciations sur les hommes et les choses.

Extraits.

Un vieux soldat canadien avait réussi à dérober aux Anglais le drapeau français sous lequel il avait combattu à Carillon. Plein de joie, il traversa les mers et voulut montrer ce joyau glorieux au roi de France, espérant le décider à envoyer des troupes pour reprendre le Canada. Mais les courtisans l'empêchèrent de pénétrer jusqu'au monarque.

Après de vains efforts, ne pouvant voir le roi,
Le pauvre Canadien perdit toute espérance.
Seuls, quelques vieux soldats des jours de Fontenoi
En pleurant avec lui consolaient sa souffrance.
Ayant bu jusqu'au fond la coupe de douleur,
Enfin il s'éloigna de la France adorée.
Trompé dans son espoir, brisé par le malheur,
Qui dira les tourments de son âme navrée !
Du soldat, poursuivi par un destin fatal,
Le navire sombrait dans la mer en furie,
Au moment où ses yeux voyaient le ciel natal.
Mais comme à Carillon, risquant encor sa vie,
Il arrachait aux flots son drapeau vénéré,
Et bientôt, retournant à sa demeure agreste,
Pleurant, il déposait cet étendard sacré,
De son espoir déçu touchant et dernier reste.
A ses vieux compagnons cachant son désespoir,
Refoulant les sanglots dont son âme était pleine,
Il disait que bientôt leurs yeux allaient revoir
Les soldats des Bourbons mettre un terme à leur
[peine.

De sa propre douleur il voulut souffrir seul;
Pour conserver intact le culte de la France,
Jamais sa main n'osa soulever le linceul
Où dormait pour toujours sa dernière espérance.
Pendant que ses amis, ranimés par sa voix,
Pour ce jour préparaient leurs armes en silence
Et retrouvaient encor la valeur d'autrefois
Dans leurs cœurs altérés de gloire et de vengeance,
Disant à son foyer un éternel adieu,
Le soldat disparut emportant sa bannière ;
Et vers lui, revenant au sortir du saint lieu,
Ils frappèrent en vain au seuil de sa chaumière.

Seul, portant toujours sa chère relique, le vieux soldat s'était rendu sur les hauteurs de Carillon, qu'il désirait revoir une dernière fois. Sentant approcher sa dernière heure, il s'enveloppa de son drapeau comme d'un suaire, et attendit la mort en songeant à ses compagnons tombés pour la patrie.

« Qu'ils sont heureux ceux qui dans la mêlée
 Près de Lévis moururent en soldats !
 En expirant, leur âme consolée
 Voyait la gloire adoucir leur trépas.
 Vous qui dormez dans votre froide bière ;
 Vous que j'implore à mon dernier soupir,
 Réveillez-vous ! Apportant ma bannière,
 Sur vos tombeaux, je viens ici mourir. »
 A quelques jours de là, passant sur la colline,
 A l'heure où le soleil à l'horizon s'incline,
 Des paysans trouvaient un cadavre glacé,
 Couvert d'un drapeau blanc. Dans sa dernière étrein-
 [te,
 Il pressait sur son cœur cette relique sainte,
 Qui nous redit encore la gloire du passé.

Dans une de ses lettres à l'abbé Casgrain, Crémazie démontre la nécessité des études sérieuses pour quiconque aspire à tenir une plume.

Pour devenir un grand artiste, il faut donner toute son intelligence, tout son temps à des études sérieuses, difficiles et suivies. Pour parvenir à écrire en maître, il faut également faire de l'étude non pas un moyen de distraction, mais l'emploi et le but de son existence. Lisez la vie de tous les géants qui dominent la littérature, et vous verrez

que le travail a été au moins pour autant dans leurs succès que le génie qu'ils avaient reçu de Dieu. Tous les grands noms de la littérature actuelle sont ceux de piocheurs, et ils ont trouvé dans leur labeur incessant la fortune en même temps que la gloire.

F.-X. Garneau a été l'un de ces travailleurs infatigables. Son œuvre l'a conduit à l'immortalité.

Il est mort à la tâche, notre cher et grand historien. Il n'a connu ni les splendeurs de la richesse, ni les enivrements du pouvoir. Il a vécu humble, presque pauvre, loin des plaisirs du monde, cachant avec soin les rayonnements de sa haute intelligence pour les concentrer sur cette œuvre qui dévora sa vie en lui donnant l'immortalité. Garneau a été le flambeau qui a porté la lumière sur notre courte mais héroïque histoire, et c'est en se consumant lui-même qu'il a éclairé ses compatriotes. Qui pourra jamais dire de combien de déceptions, de combien de douleurs se compose une gloire ?

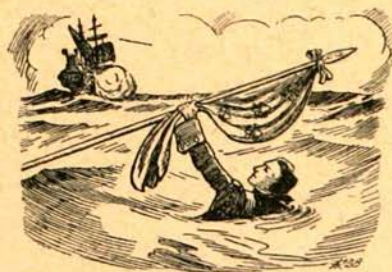
Voici un récit très alerte tiré du Journal du siège de Paris :

Jeudi soir, 15 septembre 1870. — Sur le boulevard Magenta, j'ai vu défiler ce soir, à 7 heures, une partie du corps d'armée du général Vinoy, qui est arrivé trop tard à Sedan pour prendre part à la bataille. Les soldats, reposés des fatigues de la retraite, ont une allure tout à fait martiale. Les mitrailleuses attiraient surtout l'attention. Le défilé a duré près d'une heure. On dit qu'ils vont établir un camp retranché entre Joinville-le-Pont et Charenton. Aux acclamations qui saluèrent ces

braves troupiers, un malheureux provincial, accompagné de sa fille, a mêlé le cri de *Vive l'Empereur* ! On a manqué l'écharper sur place, pendant que sa fille, folle de terreur, était prise d'une attaque de nerfs. Il ne fait pas bon, en ce moment, d'être bonapartiste. Comme il faut une victime expiatoire, c'est l'Empereur que l'on rend responsable des malheurs de la patrie. Tout le monde dit aujourd'hui que la France était opposée à la guerre, que Napoléon III seul a voulu attaquer la Prusse, afin de mieux asseoir sa dynastie. Pourtant, Paris en masse demandait les bords du Rhin il y a deux mois. Non seulement Paris, mais toute la France a poussé le cri : *A Berlin* ! Depuis 1866, on a reproché chaque jour à l'Empire de n'avoir pas vengé Sadowa. Les journaux de l'opposition n'ont pas cessé un instant de rendre l'Empereur responsable de ce qu'ils appelaient l'humiliation de la France. Malheureusement les Français, impérialistes et républicains, ne soupçonnaient pas la formidable puissance militaire dont la Prusse vient de donner une preuve si rapide et si foudroyante. Napoléon vaincu a tous les torts. Quand on est empereur des Français il ne faut jamais être vaincu, ou, si la victoire fuit votre drapeau, il faut toujours savoir garder la gloire en se faisant tuer à la tête de l'armée. La victoire ou la mort ! Un Parisien ne sort pas de là. Aujourd'hui, il y avait dans l'air cette odeur âcre de bois brûlé qui se produit quelquefois à Québec quand le feu est dans la forêt. Ce sont les bois des environs de Paris, incendiés par ordre de l'autorité militaire, qui nous envoient ce parfum qui nous prend à la gorge. Comme le charbon, si le siège se prolonge, pourrait

devenir rare, on pose dans les rues des appareils destinés à isoler, au besoin, les conduits du gaz des maisons de ceux qui fournissent l'éclairage des rues. Par ce moyen on pourra toujours fournir aux besoins des lampes des rues, en laissant de côté les particuliers, qui s'éclaireront avec de la bougie ou du pétrole. Les commères du voisinage sont affolées en voyant ces travaux. Elles s'imaginent que l'on mine Paris pour le faire sauter comme la forteresse de Laon. Les journaux manquent de papier. *Le Parlement, l'Histoire, le Public, le Volontaire* cessent de paraître à cause de cette disette. Les communications sont coupées avec les départements qui alimentent l'imprimerie parisienne. Quelques feuilles s'impriment sur du papier brouillard. Je vous envoie un numéro de *la Petite Presse*, imprimé sur papier à envelopper. C'est bon à conserver comme souvenir du siège de Paris.

OCTAVE CRÉMAZIE.



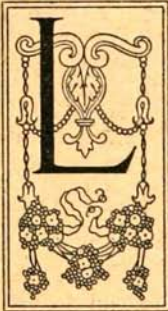
HENRI-EDMOND FAUCHER
DE SAINT-MAURICE



HENRI-EDMOND FAUCHER

DE SAINT-MAURICE.

(1844-1897.)



A luxuriante nature du Mexique, où il passa deux ans à guerroyer contre les guérilleros de Juarez au profit de l'empereur Maximilien, avait exalté l'imagination de feu de M. Faucher de Saint-Maurice. A son style brillant et coloré, à l'exubérance de certaines de ses descriptions, le lecteur le prendrait volontiers pour un Français de quelque province méridionale, mais c'est un Canadien français bien authentique.

A son retour au pays, il fréquenta le salon littéraire de Québec, et s'adonna avec toute l'ardeur de ses vingt ans à la culture des lettres. Son nom, placé à côté de celui de Taché et de Chauveau, de Legendre et de l'abbé Casgrain, rappellera l'un des meilleurs conteurs canadiens-français de l'époque.

L'homme. — M. Henri-Edmond Faucher de Saint-Maurice naquit à Québec, le 18 avril 1844.

Le jeune Henri fréquenta d'abord l'école dite des « Glacis », près de la porte Saint-Jean, dirigée par les Frères des Écoles chrétiennes. Quelques années plus tard, il était admis au petit séminaire de Québec, où il fit ses études classiques.

Il commençait à étudier le droit à l'université Laval quand il apprit l'envoi d'un corps expéditionnaire français au Mexique. Avec la précipitation propre à son âge, le jeune Faucher interrompit ses études et s'arracha des bras de sa mère désolée pour voler au Mexique se joindre à l'armée française.

Il revint au pays deux ans plus tard, lorsque furent rappelés les soldats de la France. Il rapportait le titre de capitaine et de glorieuses blessures. La médaille du Mexique, la croix de la Guadeloupe, la croix de la Légion d'honneur attestaient la valeur de ce jeune soldat.

Nommé greffier de la législature provinciale, il en remplit les fonctions pendant quinze ans. Il finit cependant par se lasser de ce paisible emploi, et, prêtant sans doute l'oreille à quelque mauvais génie, il se lança dans la politique. Il y entra avec la fougue de sa nature militaire, bataillant dans le *Journal de Québec*, puis dans le *Canadien*. En 1881 et en 1886, il se fit élire par le comté de Bellechasse à l'Assemblée législative de Québec.

Très conciliant par nature, en dépit de ses brusqueries de soldat, on peut dire qu'il passa à travers la politique, pour laquelle il n'était pas fait,

sans se faire d'ennemis. Ses articles de journaux et ses discours à la tribune se distinguent par leur belle tenue littéraire. M. Faucher aimait surtout à développer les thèmes au sujet desquels il pouvait faire vibrer la note patriotique. Il fut le bout-en-train de plus d'un banquet, et ses discours d'après-dîner sont des modèles d'humour et de bon goût.

En 1881, il représenta sa province, en qualité de commissaire, à l'exposition internationale de géographie de Venise.

Quand le marquis de Lorne fonda la Société Royale du Canada, en 1882, M. Faucher de Saint-Maurice fut chargé d'en organiser la section française. Il s'acquitta de cette tâche délicate avec beaucoup de tact et d'habileté. Il en présida lui-même la première session, présenta, dans un discours plein d'à-propos, les premiers académiciens canadiens-français, qu'il avait lui-même choisis, et fit un bref et spirituel commentaire de leurs œuvres littéraires.

Il mourut à Québec, le 3 avril 1897. Notre littérature perdait en lui l'un de ses plus brillants représentants.

L'écrivain. — Soldat, fonctionnaire, journaliste et député, M. Faucher de Saint-Maurice fut toujours et avant tout l'écrivain original dont on aime à lire les œuvres. Passionné pour les voyages et les lointaines aventures, il profita de ses loisirs pour visiter Terre-Neuve, les États-Unis, la France, l'Italie, l'Algérie. Chacune de ses rapides randonnées lui donnait l'occasion de publier quelque nouveau volume alerte, bien vibrant et bien français.

Observateur fin et attentif, d'une intelligence ouverte et d'une mémoire prodigieuse, M. Faucher de Saint-Maurice acquit une vaste érudition, qui le rendit apte à traiter avec compétence les sujets les plus divers. Histoire, géographie descriptive, art militaire, économie politique, critique littéraire, sont tour à tour l'objet d'études qu'il sait rendre intéressantes et instructives.

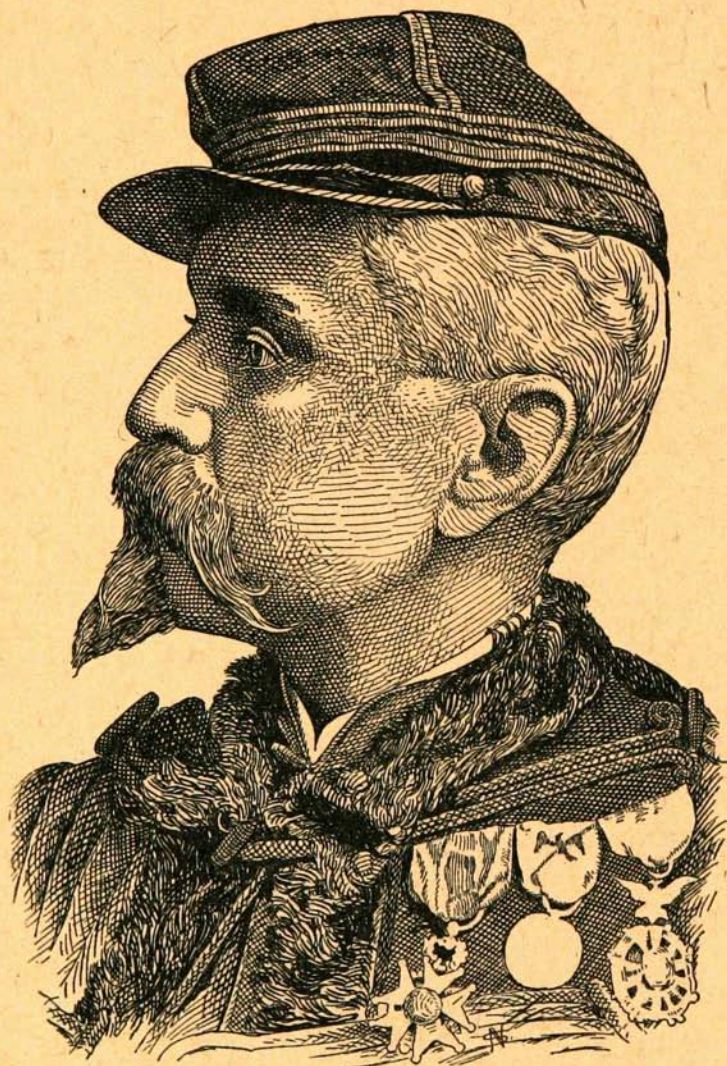
Mais cet aimable écrivain est surtout un descriptif. Il excelle à peindre par le détail précis, le trait saillant, le mot qui fait image. Son style clair, harmonieux et châtié tient tout à la fois de la verve populaire et de la recherche académique.

« Faucher de Saint-Maurice s'est mis tout entier dans son style. Il écrit avec distinction. Sa phrase est soignée et d'une bonne tenue. S'il a des inégalités dans ses récits, il faut convenir que ces récits sont presque toujours piquants. » (MGR C. ROY.)

« Dès ses premiers écrits, M. Faucher de Saint-Maurice se distingue par cette originalité de style, cette fécondité d'imagination, et ce talent descriptif qui font le charme de ses œuvres. » (L.-H. TACHÉ.)

« Une imagination vive et ardente, un cœur plein de beaux sentiments, de la gaieté, du laisser-aller, quelque chose de français dans le caractère, chevaleresque et romantique, tel m'apparaît M. Faucher de Saint-Maurice. Ces qualités aimables se retrouvent dans ses écrits. » (EDMOND LAREAU.)

Oeuvres principales. — Les récits de voyages forment la majeure partie des écrits de M. Faucher de Saint-Maurice. Nommons : *De Québec à Mexico*



HENRI-EDMOND FAUCHER DE SAINT-MAURICE

(1866); *Deux ans au Mexique* (1877); *De Tribord à Babord* (1877); *Joies et Tristesses de la mer* (1888); *Loin du Pays* (1889). Écrits avec rapidité et émotion, dans une langue souple et limpide, ces récits sont en général fort goûtés des lecteurs.

M. de Saint-Maurice s'essaya aussi à décrire la vie canadienne : *Contes et Récits, A la Brunante* (1874), (légendes) comptent parmi ses meilleures pages.

Sous le titre *Choses et Autres* (1874), il réunit des conférences, des appréciations d'œuvres littéraires.

Il a mis tout son cœur sensible et généreux dans ses *Notes pour servir à l'histoire de l'empereur Maximilien* (1889).

Dans une étude intitulée *Resterons-nous Français* (1890) il traite avec beaucoup de maîtrise plusieurs problèmes angoissants de notre avenir national.

Extraits.

Glanons quelques pages dans l'œuvre de notre conteur. Le voici quittant à regret son pays natal, à son départ pour le Mexique.

On a beau avoir vingt ans et de l'enthousiasme, cela donne toujours des spasmes à l'âme lorsque l'on quitte son pays une première fois. Je suivis tant que je pus le faire les vagues de notre grand fleuve, miroitant au soleil couchant, et il me semblait que mon cœur navré s'en allait, à mesure qu'elles disparaissaient à l'horizon.

Ce que c'est pourtant qu'une goutte d'eau lorsqu'elle s'appelle le Saint-Laurent et qu'elle coule dans la patrie !

Il décrit les charmes et les traîtrises de la nature tropicale au Mexique.

Le spectacle qui nous attendait au lever du soleil était vraiment admirable. Nous voyagions en plein cœur de la terre chaude.

Par les stores soulevés de la voiture, les senteurs des forêts de manguiers, d'acajou, de bananiers, de magnolias, de palmiers et de bois de rose nous arrivaient sur les ailes du vent. Autour de nous, voltigeaient des myriades d'oiseaux-mouches, de colibris, de perruches, de perroquets, d'aras et de becfigues effrayés par les pirouettes fantastiques des singes du bois. Sur nos têtes, l'azur du ciel des tropiques ; et devant nous, fier et immense, se dressait le premier chaînon de la Cordillère.

Nous étions tout yeux et tout oreilles pour écouter la voix tantôt suave, tantôt stridente ou ironique de l'oiseau moqueur, pour contempler la démarche nonchalante et pleine d'ivresse du paon sauvage, pour suivre les bonds gracieux de la gazelle mexicaine qui fuyait, rapide comme la flèche, devant le bruit de la diligence ou le ferlement mystérieux des lianes et des vanilles dont les arabesques capricieuses étaient dérangées à tout moment par la brise qui passait.....

Tous ces parfums, ces chants d'oiseaux, ces fleurs suaves, ce soleil si pur feraient de la terre chaude un Éden, si ces odoriférantes senteurs ne ca-

chaient pas des poisons subtils ; si ces pétales ravissants ne couvraient le hideux scorpion, le venin foudroyant de cet imperceptible bijou, le serpent coral ; si enfin ce ciel serein et poétique n'emprisonnait sous sa coupole bleue, comme les dahlias de l'Inde, des miasmes terribles et des fièvres mortelles.

Une légende intitulée Madeleine Bouvart, contient le récit de l'attaque de Québec par Montgomery.

Tout à coup, deux fusées montèrent dans le ciel noir, et ce fut là le signal. Alors la ville s'enveloppa dans une ceinture de fer et de feu. Partout les détonations se croisaient.

La porte Saint-Louis tremblait sur ses gonds, le Sault-au-Matelot versait la mitraille sur Saint-Roch. La porte Saint-Jean s'éclairait de sinistres lueurs. Une pluie de balles et de boulets s'engouffraient par la rue Champlain, et, frappant les rocs et les aspérités du cap Diamant, fractionnait projectile sur projectile.

Québec tout rajeuni sentait couler fièrement son sang dans sa veine large et généreuse, et retrouvait enfin son indomptable ardeur militaire.

La canonnade mêlait ses notes basses aux crépitements de la fusillade, et la mort semblait planer suspendue au haut de l'aile de la tempête qui passait toujours, emportant dans ses replis l'année qui finissait et mêlant à la poussière de ses vanités beaucoup de sang et beaucoup de sanglots.

Il en fut ainsi jusqu'à la matinée ; puis tout se refit paix et silence. Québec était sauvé des horreurs du sac et du pillage.

Dans Loin du Pays, M. Faucher de Saint-Maurice nous décrit l'émotion qui le saisit quand il vit la France pour la première fois.

C'était en 1869. Malade, brisé par le travail, légèrement mordu par l'ennui, j'étais allé demander à l'Europe un peu de changement et de repos. L'Hybernian avait fait merveille : en dix jours l'Atlantique était franchi.

L'Irlande m'éblouit. L'Angleterre m'enrhuma. La France me fit pleurer, pleurer de joie et d'orgueil : car alors, pour la France nous ne pleurons pas autrement.

Oui, c'était bien cette « terre de souvenance » telle que je l'avais entrevue dans mes rêves les plus charmants. Elle était forte, grande, belle, énergique, toute ruisselante de gloire et d'enseignement ; car, à cette époque, l'histoire ne se faisait que pour la France seule.

Pendant deux mois, j'eus le vertige de Paris. Puis, lorsque le calme se fit, je songeai qu'en France, il y avait pour moi un coin de terre où se trouvait véritablement la patrie.

Je partis, cheminant vers l'Océan et refaisant pieusement ce pèlerinage que nos aïeux, les gens de la Saintonge et du pays d'Aunis faisaient, il y a bientôt deux cent cinquante ans, lorsqu'ils venaient au nom du Christ et des fleurs de lis, convertir et coloniser la Nouvelle-France.

Nous étions au mois d'août, le temps était chaud, le soleil ardent, et les vignes ployaient sous la grappe. On se plaignait bien par ici par là de la

sécheresse, mais en somme, la vendange promettait d'être bonne ; tout le monde souriait et partout régnaient l'aisance et la paix.

Depuis... ah ! depuis, la Prusse a passé sur la France ! Comme partout ailleurs, le deuil est venu au pays d'Aunis et dans la Saintonge, ces deux contrées si remplies de souvenirs canadiens, et cette famille que j'avais laissée souriante et dévouée, pleure les morts de la patrie, et la patrie elle-même appauvrie et démembrée.

Parmi les Contes et Récits de A la Veillée, tous à lire, il s'en trouve un, Mon ami Jean, dont nous allons extraire quelques lignes touchantes. Jean, poursuivi par le malheur, est passé aux Etats-Unis. Ses deux enfants y sont morts presque en même temps. Julie, sa femme, agonise à l'hôpital, lorsque la maladie l'y amène lui-même à son tour.

J'étais revenu du tropique, et à force de travail j'avais réussi à savoir où mon ami Jean se mourait.

En me voyant, il allongea tristement la tête hors des draps ; puis, me tendant sa main amaigrie, me dit en ébauchant un sourire.

— Eh bien ! mon pauvre Henri, moi qui me suis pris à aimer les voyages, me voilà à la veille d'en faire un bien long, n'est-ce pas ? Puis il ajouta :

— On n'en revient pas de celui-là, mon pauvre ami, et c'est pour cela que je veux te demander un service. Aie soin de Julie quand je ne serai plus. Ramène-la au pays : tous ces gens qui nous entourent

sont trop occupés de leurs affaires, et l'on meurt mal à son aise par ici.

Il fit une nouvelle pause, et comme une crise de toux nouvelle le faisait cracher, il dit douloureusement :

— Mon pauvre Henri, le médecin m'a défendu de parler !

Alors nous restâmes l'un vis-à-vis de l'autre à nous regarder dans le blanc des yeux, comme deux vieux amis qui se voient tous les jours et qui n'ont plus rien à se dire. D'ailleurs, de quoi aurions-nous pu parler ? Rien qu'à nous voir comme cela, nous devinions que tous deux nous avions souffert ; et comme le malheur est muet, cela nous suffisait.

Pourtant le dénouement approchait, et dès sept heures du matin, le dernier dimanche de décembre, le médecin, en faisant sa tournée, me dit :

— Faites venir le prêtre, et ne quittez pas d'un instant le lit de votre ami ; il passera avant la bruyante.

C'était vrai, cela, et une heure après sa confession, le délire le prit. Il me disait alors, en me prenant les mains :

— Monsieur le docteur, quand je serai mort vous me croiserez les mains sur la poitrine, après avoir eu soin de leur remettre mon chapelet béni par le Pape ; puis, vous déposerez au pied de mon lit deux cierges allumés, un crucifix au milieu, et une soucoupe pleine d'eau bénite où trempera une petite branche de sapin. C'est ainsi que cela se pratique

pour les morts dans mon pays. Mon pays, c'est le Canada...

Puis il éclata en sanglots.

— Voyons, Jean, lui dis-je, inutile de faire l'enfant ; le docteur dit que ton cas n'est pas désespéré : d'autres sont revenus de plus loin.

Il ouvrit de grands yeux, comme s'il eût cherché à reconnaître cette voix ; puis, faisant un effort pour parler, il me dit en montrant sa poitrine amaigrie :

— Non, Henri, je sens que tout est fini ! la machine ne fonctionne plus, et je ne reverrai plus mon pays, ni ma bonne Julie ! Oh ! mon Dieu, ayez pitié de moi ! Docteur, ne m'abandonnez pas !

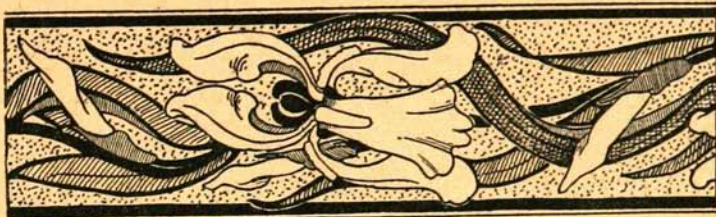
Ses larmes reprirent leur cours le long de ses joues pâles, et je vis bien que cela était mieux de laisser le moribond à sa douleur.

Pour lui, en ce moment, se souvenir, c'était pleurer.....

Si cette triste histoire d'émigration vous fait peine, eh bien ! priez pour eux, priez pour nos compatriotes qui souffrent sur la terre étrangère.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

PIERRE-JOSEPH-OLIVIER
CHAUVEAU



PIERRE-JOSEPH-OLIVIER CHAUVEAU.

(1820-1890.)



BIEN qu'il ait exercé les plus hautes charges de la magistrature, M. Chauveau est surtout connu comme écrivain et comme orateur. Né homme de lettres, c'est par les lettres qu'il devait passer à la postérité. Sa brillante imagination, sa sensibilité exquise, sa mémoire bien meublée, en font l'une des plus belles figures de la pléiade d'écrivains qui, vers 1860, donna une si vive impulsion aux lettres canadiennes.

L'homme. — M. P.-J.-O. Chauveau naquit à Québec, le 30 mai 1820. Après ses études au petit séminaire de sa ville natale, il opta pour le droit et fut reçu au barreau en 1841. Des poésies publiées dans le *Canadien* l'avaient déjà signalé aux hommes de lettres, et sa correspondance politique au *Courrier des Etats-Unis*, qui eut du retentissement, devait bientôt lui ouvrir la carrière parlementaire. Député en 1844, solliciteur-général en 1851, puis secrétaire provincial, il était nommé, en 1853, surintendant de l'Instruction publique. Les écoles normales Lavallée à Québec, Jacques-Cartier et McGill à Montréal,

furent fondées sous son administration. Il fit aussi publier en français et en anglais le *Journal de l'Instruction publique*, dans lequel il faisait paraître des comptes rendus qui sont des modèles du genre.

Chargé d'aller étudier en Europe les divers systèmes d'instruction publique, il visita l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie. A son retour au pays, ses amis politiques le pressèrent de former le premier ministre provincial sous la confédération. Il accepta et retint pour lui les portefeuilles de secrétaire provincial et de ministre de l'instruction publique. Six ans plus tard il donna sa démission comme premier ministre et devint président du Sénat. Quelques mois après, il résigna son siège de sénateur pour se porter candidat aux communes dans le comté de Charlevoix. Il fut battu. Il renonça dès lors à la politique, dont il sortit pauvre, devint président de la commission du havre de Québec, puis shérif du district de Montréal. Quand fut inaugurée l'université Laval de Montréal il accepta la chaire de droit romain. Il mourut à Québec le vendredi saint de l'année 1890. Il était membre fondateur de la Société Royale du Canada, commandeur de l'ordre de Pie IX, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire, officier de l'Instruction publique de France.

« Il a été un croyant, un chrétien pratiquant, sans forfanterie ni hypocrisie, un de ces chrétiens qui ne reconnaissent pas seulement les devoirs que la société leur impose à l'égard des autres hommes, mais qui comprennent leurs devoirs envers Dieu et qui les remplissent. » (A.-B. ROUTHIER.)

Les œuvres. — M. Chauveau a publié : *Charles Guérin* (1853); *Relation du voyage du prince de Galles en Amérique* (1860); *l'Instruction publique au Canada* (1876); *Souvenirs et Légendes* (1876), (les *Légendes* sont en vers); *François-Xavier Garneau, sa vie, ses œuvres* (1883). M. Chauveau a écrit de plus de très nombreux articles, œuvres de littérature, d'histoire, de critique littéraire, poésies, préfaces pour les livres des contemporains, dont abondent les journaux et les revues du temps. Notons enfin parmi ses principaux discours ceux qu'il prononça lors de l'érection du monument élevé à la mémoire des héros de Ste-Foy en 1855, sur la tombe de Garneau en 1867, et à l'érection du monument Cartier-Brébeuf en 1889.

Cette nomenclature, quoique très incomplète, montre quel fécond écrivain fut M. Chauveau. Mais il faut lui reprocher de s'être trop prodigué en productions éphémères, de ne pas avoir suffisamment donné à ses œuvres la forme durable de volumes.

L'écrivain. — Comme beaucoup d'autres, M. Chauveau débuta dans la littérature par de petites poésies qu'il publiait dans les journaux de Québec. Les principales ont pour titres : *Joies naïves*, *Donnacona*, *Sinite parvulos*, *Epître à James Prendergast*. Mais la poésie ne l'a jamais retenu longtemps. Les muses, d'ailleurs ne l'avaient guère gâté : « le vers se montrait généralement récalcitrant sous sa plume, et la rime était parfois sourde à son appel, mais la prose lui obéissait avec grâce ». (A.-B. ROUTHIER.)

Les œuvres en prose de M. Chauveau peuvent se grouper sous quatre titres : roman, histoire, critique littéraire, discours. *Charles Guérin*, roman de mœurs canadiennes, est, en date, le premier roman publié par un Canadien français, et c'est déjà un mérite pour l'auteur. Mais il manquait à M. Chauveau une connaissance assez intime de la vie de nos paysans ; ajoutons que l'absence de thèse et d'observations psychologiques font que « *Charles Guérin*, malgré certains tableaux assez piquants de la vie populaire, n'est qu'une œuvre de jeunesse ». (MGR CAMILLE ROY.)

François-Xavier Garneau est son meilleur ouvrage historique. C'est une vue d'ensemble, une espèce de philosophie de notre histoire. M. le chanoine Émile Chartier estime que ce livre est encore ce que nous avons de meilleur comme critique littéraire. Fin, spirituel et gai, d'un goût littéraire exercé, d'un jugement sûr, et possédant des connaissances variées, M. Chauveau, avait pour l'appréciation des œuvres de l'esprit, des aptitudes remarquables. Il y excella. La plupart des critiques de 1870 à 1875 sont de lui.

Romancier, historien, critique littéraire et poète, M. Chauveau fut encore un orateur. Disons tout de suite que ses discours manquent généralement de la forme oratoire. La plupart, d'ailleurs étaient des comptes rendus, des dissertations, des exposés historiques, des études littéraires qui ne se prêtaient guère aux grands mouvements de l'éloquence. Mais tous se recommandent par « le bon goût, la correction du style, la diction académique ».



PIERRE-JOSEPH-OLIVIER CHAUVEAU.

Il en est toutefois où il s'est élevé à la grande éloquence. Son chef-d'œuvre est le discours prononcé en 1855 à la mémoire des héros de Ste-Foy. M. de Belvèze qui était présent déclara qu'on n'aurait pas mieux fait en France, et M. Eugène Forcade dit que M. Chauveau écrivit ce jour-là « l'une des plus belles pages de l'éloquence française au XIXe siècle ».

Terminons par cette appréciation d'ensemble empruntée à M. L.-O. David : « M. Chauveau est le plus français de tous nos orateurs et de nos écrivains par l'élégance, la couleur et la distinction du style et du langage, le choix des expressions, la noblesse de la pensée, le feu de l'inspiration, mais d'autres le surpassent par la profondeur de la pensée, la force du raisonnement et de la logique, la justesse des aperçus, la science politique. »

Extraits.

Pendant que le parlement du Canada-Uni siégeait à Toronto, deux jeunes députés canadiens-français pétillants d'intelligence et de gaieté s'échangeaient parfois de petites pièces de vers qui ne manquaient pas de saveur ni de piquant. Voici celle que M. Joseph-Charles Taché, député de Rimouski trouva un soir dans le coin de son bureau. Elle était de M. Chauveau, qui avait signé Josephpte.

RIMOUSKI.

Connais-tu cette terre où se fond le marsouin,
 Où l'on entend gémir le huard, le pingouin,
 Où juillet est brumeux, où dans la canicule,
 On grelotte en plein jour ainsi qu'au crépuscule ?
 La connais-tu cette terre où l'avoine périt,
 Où la pauvre patate avec peine fleurit,
 Où le vent du nord-est douze mois dans l'année
 D'harmonieux accords remplit la cheminée ?
 C'est là que je veux vivre avec mon bien-aimé !
 C'est là que nous irons, ô toi que j'ai charmé !
 Nous y serons heureux comme des hirondelles ;
 Tous deux nous porterons sur nos cœurs. . . des fla-
 nelles.

Nous irons sur la grève aspirer le varech ;
 Le soir nous mangerons un peu de hareng sec.
 Si le catarrhe en maître attaque nos poitrines,
 Si nos jours sont comptés par les Parques chagrines,
 Ensemble nous mourrons ! au fond de l'Anse-au-Cocq,
 Nous serons inhumés avec ou sans cortège ;
 Pour toute inscription, sur le lugubre roc,
 L'hiver apportera quatorze pieds de neige.

Le 18 juillet 1855 fut posée la première pierre du monument érigé à la mémoire des héros de Sainte-Foy. Le principal orateur de la circonstance, M. Chauveau, termine son discours en endiquant les leçons que les générations présentes et futures devront apprendre au pied de ce monument.

Et que dira-t-il à la postérité, ce monument ?
 Quel enseignement plus profond, quel plus haut tribut
 à l'héroïsme des temps anciens, à l'union fraternelle

du temps présent, à l'oubli des haines passées, au souvenir des gloires qui ne passeront pas !

Ne parle-t-il pas le même langage éloquent que parle dans un autre endroit, l'obélisque élevé à la gloire commune de Wolfe et de Montcalm, par un gouverneur anglais, trop soldat lui-même pour distinguer entre le soldat vainqueur et le soldat vaincu, lorsque tous les deux étaient morts en héros ?

Ne dira-t-il pas aux Anglais comme aux Français, aux émigrés comme aux natifs, que la fidélité de nos pères pour leur ancien drapeau, nous l'avons montrée pour le nouveau ; que s'ils étaient les hommes de Carillon et des Plaines d'Abraham, nous avons parmi nous les hommes de Lacolle et de Châteauguay, et que nous, les hommes de la nouvelle génération, nous n'avons pas encore dit à l'histoire le dernier mot de notre race ? . . .

Et lorsqu'il s'élèvera, ce monument, surmonté de la statue que nous irons demander à la France, notre alliée, d'y placer elle-même, ne croyez-vous pas que le vieillard, en s'agenouillant sur la tombe des guerriers ainsi glorifiés, regrettera de n'avoir pas, lui aussi, donné sa vie pour la patrie ; que le jeune homme se relèvera pour s'élancer plus courageux et plus ferme dans la carrière qu'il aura choisie, et que la mère qui passera près d'ici, tenant son fils par la main, lui fera détourner la tête, de crainte que la fascination de tous ces honneurs rendus au courage, ne l'enlève trop tôt à son amour, pour le jeter sur la voie périlleuse de l'honneur ?

Puis s'adressant, dans une superbe péroraison, aux soldats qui dorment là leur dernier sommeil, l'orateur s'écrie ;

Guerriers que nous vénérons, vous avez payé votre dette à la patrie, c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse et sanglante est terminée, la nôtre à peine commence. Vous vous êtes couchés dans la gloire, ne vous levez pas ! Pour nous, quels que soient nos aspirations, notre dévouement, notre courage, Dieu seul sait où et comment nous nous coucherons. Mais vous, dormez en paix sous les bras de ce monument, entourés de notre vénération, de notre amour, de notre perpétuel enthousiasme, dormez jusqu'à ce qu'éclatent dans les airs les sons d'une trompette plus retentissante que celle qui vous sonnait la charge, accompagnée des roulements d'un tonnerre mille fois plus formidable que celui qui célébrait vos glorieuses funérailles, et alors tous, Anglais et Français, grenadiers et montagnards, miliciens et sauvages, vous vous lèverez, non pas pour une gloire comme celle que nous, faibles mortels, entreprenons de vous donner, non pas pour une gloire d'un siècle ou de plusieurs siècles, mais pour une gloire sans terme et sans limites, et qui commencera avec la grande revue que Dieu lui-même passera, quand les temps ne seront plus !

Dans sa magistrale étude sur la vie et les œuvres de François-Xavier Garneau, M. Chauveau trace la physionomie morale et intime de notre grand historien national.

Intègre, laborieux, économe dans une juste mesure, homme d'intérieur et d'habitudes régulières, modeste mais fier d'une juste et noble fierté ; timide en apparence, mais au besoin courageux ; doux et conciliant d'ordinaire, mais sur certains sujets, très ferme et presque opiniâtre ; doué d'un grand talent littéraire et en même temps d'aptitudes pour les affaires, menant de front patiemment et au prix de combats intérieurs dont seul peut-être il pouvait se rendre compte, menant de front, dis-je, des études incessantes de la plus haute portée et un travail assidu d'une nature bien prosaïque ; M. Garneau était un homme d'autant plus complet qu'il y avait en lui plus de contrastes, plus d'heureuses antithèses.

Ceux qui ne le connaissaient que par ses ouvrages, devaient éprouver quelque désappointement en le voyant pour la première fois. Une certaine hésitation nerveuse, un certain embarras qui n'était pourtant point de la gaucherie et qui n'excluait point une irréprochable urbanité, faisaient que l'on se demandait si c'était bien là l'intrépide défenseur de la nationalité franco-canadienne. Mais dès que, sous son front dénudé, son intelligente figure s'éclairait des reflets de la pensée, dès qu'il s'animait à parler de quelque sujet favori, on reconnaissait l'homme supérieur, et, ce qui est mieux encore, l'homme convaincu qui s'est dévoué à la réalisation d'un noble projet. Dans ses portraits, sa physionomie pensive, empreinte d'une douce et modeste gravité, fait aussi la même impression.

P.-J.-O. CHAUVEAU.

LE DOCTEUR
JEAN-BAPTISTE MEILLEUR



JEAN-BAPTISTE MEILLEUR.

(1796-1878.)



LES luttes que nos compatriotes eurent à soutenir pour la conservation de notre identité nationale, sous le régime de l'union législative des deux Canadas, imprimèrent à notre littérature un caractère combatif et utilitaire bien marqué. La Fontaine, Morin, Parent et Garneau, sont les hommes les plus connus de l'époque. Intrépides ouvriers de la parole et de la plume, ils surent, par leur dévouement et leur indomptable énergie, faire tourner à notre avantage ce qui avait été imaginé pour notre ruine. Plus modeste, mais non moins utile et féconde, fut l'œuvre du docteur Meilleur, premier surintendant de l'Instruction au Bas-Canada.

L'homme. — Jean-Baptiste Meilleur naquit à Saint-Laurent, île de Montréal, le 9 mai 1796. Il fit ses études au collège de Montréal et reçut en 1824 le brevet de docteur en médecine. Il fut élu, en 1830, membre du bureau médical d'examineurs

pour le district de Montréal, et réélu en 1833. L'année suivante, il fonda, puis rédigea lui-même pendant quelques mois l'*Echo du pays*, journal publié à l'Assomption. Il fut aussi l'un des fondateurs du collège classique de cette jolie petite ville. De 1834 à 1838, il représenta le comté de Leinster à l'assemblée législative du Bas-Canada.

Le parlement des Canadas-Unis élaborà, en 1841, une loi pourvoyant à l'établissement d'un grand nombre d'écoles, et plaça toutes les écoles primaires sous la direction générale d'un surintendant de l'instruction publique et sous le contrôle des conseils municipaux. Le choix du surintendant était chose de première importance. Il fallait un homme d'expérience, actif, dévoué, désintéressé. Le docteur Meilleur fut le premier nommé à ce poste de confiance.

La loi de 1841 fut impopulaire et ne fonctionna jamais que péniblement, car les conseils municipaux chargés de diriger les affaires scolaires n'avaient pas la confiance du peuple, étant formés d'officiers nommés par le gouvernement et la plupart anglais. Elle dut être remplacée, quatre ans plus tard, par une nouvelle loi qui maintint la taxe imposée par la précédente et déclara que les contribuables seraient libres de prélever par souscription l'argent nécessaire au maintien des écoles.

Ce principe des contributions volontaires eut des résultats peu satisfaisants. Le docteur Meilleur, qui en voyait les inconvénients, obtint de la législature qu'il fût aboli et remplacé par celui des contributions forcées. La loi fut amendée en 1846, et au

lieu de la rétribution des seuls enfants fréquentant les écoles, on établit celle de tous les enfants de cinq à quatorze ans.

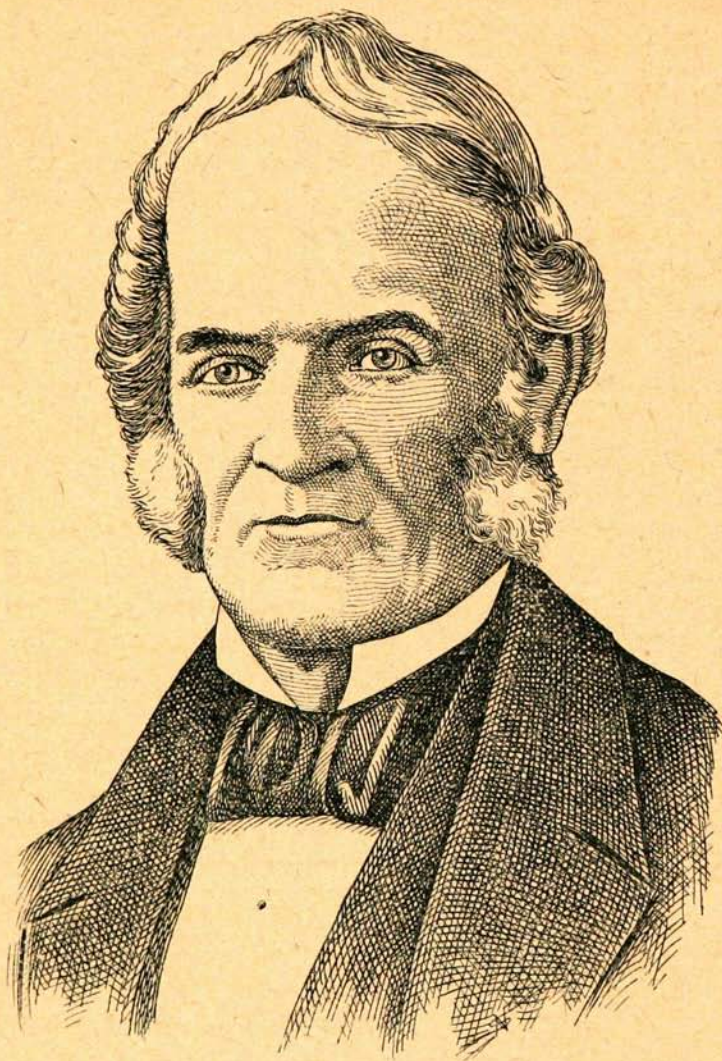
On peut considérer la loi de 1846 comme le point de départ de tous les progrès de notre organisation scolaire. Il y fut établi comme base de la municipalité scolaire, la municipalité civile, qui avait pour cadre l'organisation paroissiale. C'était un pas habile dans la bonne voie, car depuis 1845, la municipalité civile avait ses officiers élus par le peuple. Ce n'est pas à dire cependant que la nouvelle loi fût parfaite. M. Meilleur ne tarda pas à en découvrir les faiblesses et les lacunes. Il écrivait à ce sujet vers 1853 ; « La loi actuelle pouvait convenir dans le principe ; mais aujourd'hui il faut des modifications pour donner au système tout le développement dont il est susceptible, pour le mettre au niveau des progrès qui ont été faits et pour donner à l'enseignement ce haut caractère d'utilité et de perfection vers lequel doit tendre tout système d'instruction nationale. »

M. Meilleur avait pris la direction de l'Instruction publique à une époque où elle était à la merci des partis politiques et des caprices du gouvernement. La tâche était ardue, mais, conscient de l'importance de ses fonctions et sincèrement dévoué au bien de ses compatriotes, il s'était mis résolument à l'œuvre. Grâce à l'activité à la clairvoyance et au patriotisme de ceux qui l'ont dirigé, notre système d'instruction publique, objet de notre légitime orgueil et de l'admiration des étrangers, a produit d'excellents résultats et continue de combler les espérances de ses fondateurs.

Voici le témoignage que rend de M. Meilleur l'honorable Boucher de la Bruère, l'un de ses successeurs : « Se regardant comme chargé d'établir un organisme nouveau et de faire accepter par la population une réglementation à laquelle elle n'était pas habituée, le docteur Meilleur eut besoin de beaucoup de courage et d'énergie pour exécuter une pareille tâche. Durant ses douze années de surintendance la législature adopta la loi de 1846 qui, dans ses grandes lignes, est restée la base de notre système d'instruction publique. Travailleur infatigable, esprit désintéressé, ce patriote sincère a donc rempli sa tâche avec un dévouement dont notre pays ne saurait méconnaître la haute portée. »

Le docteur Meilleur présidait depuis 1842 aux destinées de l'instruction publique du Bas-Canada quand, en 1855, il résigna sa charge de surintendant et accepta celle de maître de poste de Montréal. Il devint plus tard inspecteur des postes pour le district de Montréal et garda ces fonctions jusqu'en 1862. Il mourut à Montréal en 1878, entouré de la vénération et de l'estime de ses concitoyens.

L'écrivain et ses œuvres.— Tout entier aux hautes fonctions auxquelles l'avaient appelé ses éminentes qualités et la confiance de ses compatriotes, M. Meilleur n'épargna ni son temps ni sa peine pour bien organiser et lancer dans la voie du progrès l'important département qu'il avait à administrer. Ses circulaires relatives à l'organisation des municipalités scolaires, à la direction des maîtres, aux devoirs et aux attributions des commissaires d'écoles, forment une liasse imposante qui témoigne de son



LE DOCTEUR JEAN-BAPTISTE MEILLEUR

activité, de son sens pratique, de son expérience des hommes et des choses.

M. Meilleur composa aussi plusieurs manuels scolaires dont purent bénéficier maîtres et élèves. Citons entre autres : un *Cours abrégé de chimie* comprenant un exposé précis et méthodique des principes de cette science (1833) ; une *Grammaire anglaise* (1854) ; un *Traité sur l'art épistolaire, par un Canadien* (1853) ; *Circular containing instructions to the school commissioners in Canada-East, and a precis of their duties* (1844) ; *Treatise on the pronunciation of the French language, with practical irregularities exemplified* (1844). Voici ce que dit de ce dernier ouvrage le *Literary Garland* : « En cent et quelques pages, ce traité contient une exposition complète de toute la prononciation de la langue française qui, dans ce pays, est non seulement désirable, mais encore nécessaire. L'auteur a pris la question à sa racine, pour ainsi dire, et l'a suivie avec une attention, une habileté surtout qui lui est aussi honorable qu'elle doit être utile à ceux qui voudront profiter du résultat de son travail. Il serait à désirer que l'ouvrage fût introduit généralement dans les écoles. »

M. Meilleur publia en 1860, sous le titre de *Mémorial de l'Éducation*, un bref exposé des faits relatifs à l'instruction publique du Bas-Canada, de 1815 à 1855. « Il est malheureux, dit Edmond Lareau, que des circonstances particulières aient empêché cet homme de bien d'exécuter le projet qu'il avait conçu d'une histoire régulière de l'éducation en Bas-Canada. Tel qu'il est, cependant,

le *Mémorial* peut servir de jalon à un travail méthodique et régulier. Tous les corps enseignants de la province, communautés religieuses, ordres ecclésiastiques, collèges, couvents, etc., trouvent dans ce livre un petit article spécial et se présentant dans l'ordre de la date de leur fondation. »

La langue dont se sert M. Meilleur est généralement correcte malgré quelques impropriétés de termes. Son style est simple, comme le comporte la nature des sujets qu'il traite, et quoique sa phrase soit longue et parfois chargée, la pensée s'en dégage avec netteté et précision.

Extraits.

L'Association américaine pour l'avancement des sciences tint, le 19 août 1857, une grande convention à Montréal. Le collège McGill y fut représenté par son principal, tandis qu'aucune de nos institutions d'éducation n'y fut invitée ni même mentionnée. M. Meilleur proteste contre cette omission et indique aux Américains le profit que leur convention eût pu tirer de la présence des Canadiens français.

Il est clair qu'une invitation spéciale aurait dû avoir été envoyée au moins au directeur et au professeur de philosophie de chacune de nos institutions classiques, les priant d'assister aux assemblées de cette convention et de les y représenter, et que si nos institutions n'y étaient pas ainsi représentées, on aurait dû au moins en signaler l'existence, le nombre et l'utilité, dans un court exposé dans lequel on aurait dû mettre en évidence les hommes et les

choses, de manière à impressionner favorablement ces érudits étrangers. Ils auraient alors laissé Montréal plus satisfaits de nous et de leur voyage ; car, comme on dit vulgairement : « ç'aurait payé davantage », et de cette manière, notre réputation et notre honneur auraient été mieux établis auprès d'eux.

Nous aurions dû d'autant plus mettre de nos premiers hommes en évidence, que nous en avons un plus grand nombre de distingués sous bien des rapports, et que nous avons plus de choix au point de vue scientifique parmi les défunts, et même parmi les vivants, dont les deux frères, membres du clergé, les deux Messieurs Désaulniers, qui ont reçu des degrés académiques honoraires des universités des États-Unis d'Amérique.

En présentant ces deux hommes distingués, accompagnés de plusieurs autres, pris parmi nos compatriotes gradués des universités des États-Unis ou du vieux continent, nous aurions en même temps établi une liaison plus générale et plus étroite, une espèce de fraternité scientifique, entre eux et les membres de cette illustre convention, qui aurait été très agréable pour le personnel et très honorable pour notre pays, quelle que soit leur *alma mater* respective.

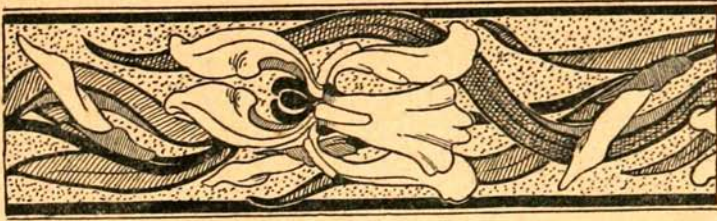
Nous aurions pu, en effectuant cette heureuse fraternité, montrer que le Canada français est supérieur, sous le rapport des institutions littéraires et des connaissances classiques, au Canada breton ; et, sous d'autres rapports encore, nous aurions pu montrer en même temps, à ces fiers Américains, qu'il

est des faits et des événements, et même des hommes qui nous sont également chers ; que nous pouvons réclamer en commun la renommée et la gloire d'hommes identifiés aux deux pays ; que plusieurs de nos compatriotes distingués sont devenus leurs propres hommes, puisque les États-Unis ont été le théâtre de leur énergie, de leur courage et de leur héroïsme.

Nous aurions pu montrer à nos amis voisins l'illustre Jolliet découvrant le Mississipi, le vaillant Iberville fondant la Louisiane, le pieux Antoine Le Moyne se signalant glorieusement dans cette florissante contrée, le marquis de Vaudreuil gouverneur d'icelle, l'entrepreneur Gauthier de la Vérendrye découvrant le Missouri, le baron de Longueuil et Céleron de Blainville, gouverneurs du Détroit, Picoté de Belestre y commandant, Pierre Chouteau et Pierre Laclède fondant la ville de St-Louis de Missouri, Buisson de Vincennes dont la capitale de l'État d'Indiana porte le nom, Salomon Juneau dit Latulipe, fondant la ville de Milwaukee, le sieur Dubuque fondant celle de Dubuque, le courageux Gabriel Franchère fondant la société de St-Jean-Baptiste à New-York, l'intrépide F.-X. Aubry combattant victorieusement de féroces sauvages dans l'ouest, et Boudrias de Morat qui, de nos jours, étonne le continent par la dextérité, la hardiesse et le succès avec lesquels il sait manœuvrer les ballons à la vue de Cuba et de la Nouvelle-Orléans.

J.-B. MEILLEUR, (*Mémorial de l'Éducation*).

WILLIAM CHAPMAN



WILLIAM CHAPMAN.

(1850-1917.)



DEPUIS l'introduction du romantisme chez nous, vers 1860, jusqu'à la fin du siècle dernier, l'école épique de Québec exerça une influence prépondérante sur la plupart de nos poètes. Ce fut le règne de la poésie oratoire et éloquente dont Crémazie, Fréchette et Chapman sont les représentants les plus caractéristiques.

Mais, au début du XXe siècle, notre poésie prit une orientation nouvelle. D'une inspiration plus variée, elle se fit plus recueillie, plus intime, plus artistique.

Chose étrange, tandis que la poésie se renouvait ainsi, et que des vétérans comme Fréchette et Le May subissaient visiblement, dans leurs dernières œuvres, l'influence de l'école nouvelle, M. Chapman, tout en perfectionnant son art, restait le poète au verbe grandiloquent des premiers jours.

L'homme. — William Chapman naquit à Saint-François de Beauce le 14 décembre 1850. Son père, George William Chapman, négociant, était d'origine anglaise. Sa mère, Caroline Angers, était fille de François Angers, cultivateur de la Pointe-aux-Trembles, et sœur de François-Réal Angers, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Coïncidence curieuse, l'ancêtre paternel du poète, officier dans l'armée britannique, né à Warwick, en Angleterre, vint au Canada en qualité de secrétaire du gouverneur Sir George Prévost ; et son ancêtre maternel, Simon Lefebvre, Sieur Angers, né à Tracey-le-Val, en Picardie, était passé au Canada comme secrétaire du marquis de Tracy, vice-roi de la Nouvelle-France.

Après avoir fait ses études classiques au collège de Lévis, M. Chapman étudia quelque temps le droit à l'université Laval. Il se livra ensuite au commerce, à Québec d'abord, puis à Ottawa. Mais le souci du négoce ne lui fit pas délaissier le culte des lettres. Il ne tarda pas au contraire à se donner tout entier à la poésie et au journalisme. Pendant qu'il était à Québec, il noua avec le poète Fréchette une amitié qui devait malheureusement se brouiller plus tard et faire place à une tenace rivalité. C'est à la suite de cette mésintelligence, survenue lorsque tous deux étaient rédacteurs à la *Patrie*, que M. Chapman entreprit une violente critique des œuvres littéraires de Fréchette, qu'il publia dans deux volumes intitulés le *Lauréat* et *Deux Copains*.

Après avoir été rédacteur de la *Patrie* en 1883, puis de la *Minerve* en 1884, M. Chapman entra, en

1890, au service du gouvernement provincial et devint, l'année suivante, secrétaire du procureur-général. Il occupait encore ce poste de confiance quand, en 1896, il publia une lettre de blâme contre le gouvernement de la province. C'était prendre une liberté qu'un fonctionnaire de l'État ne se permet jamais impunément. Bientôt mandé près du procureur-général, l'Honorable H. Archambault, et sommé d'expliquer sa conduite, il avoua être l'auteur de la lettre incriminée. « Mais, dit l'Honorable Archambault, nous ne pouvons pas vous maintenir dans vos fonctions. — Je le sais », répondit simplement Chapman.

Nous le retrouvons, en 1898, libraire à Ottawa, et en 1902, traducteur au Sénat. Une souscription publique s'organise l'année suivante qui lui permet de se rendre à Paris pour mettre la dernière main à ses *Aspirations* et en surveiller la publication. La France accueille favorablement le poète canadien et reconnut officiellement le mérite de son œuvre littéraire, en déposant sur son front la symbolique couronne de lauriers ardemment convoitée. M. Chamié, ministre des Beaux-Arts, avait déjà créé le poète officier de l'Instruction publique. Les *Rayons du Nord*, publiés cinq ans plus tard lui valurent de nouveau les palmes académiques.

En 1807, M. Chapman parcourut les centres canadiens-français de l'ouest américain pour y donner une série de conférences sur la race française en Amérique.

Il venait de terminer son grand poème en trois volumes, l'*Épopée canadienne*, et il n'attendait que la fin de la guerre pour le publier quand la mort le frappa soudainement à sa demeure de la rue King-Edward, à Ottawa, le 23 février 1917.

M. Chapman était un catholique pratiquant et un patriote sincère. Quoique d'origine anglaise par son père, il était bien canadien-français de cœur. Il est justement appelé le poète du terroir.

Les œuvres. — La volumineuse production littéraire de M. Chapman comprend, en vers : Les *Québecquoises* (1876) ; les *Feuilles d'érable* (1890) ; les *Aspirations*, ouvrage couronné par l'Académie française (1904) ; les *Rayons du Nord*, également couronnés (1909) ; les *Fleurs de givre* (1912) ; en prose : les *Mines d'or de la Beauce* (1881) ; *Guide et Souvenir de la Saint-Jean-Baptiste* (1884) ; le *Lauréat*, critique des œuvres de M. Fréchette (1894) ; *Deux Copains*, réplique à MM. Fréchette et Sauvalle (1894) ; et un ouvrage mi-prose et mi-vers : *A propos de la guerre hispano-américaine* (1898).

M. Chapman a de plus collaboré à plusieurs journaux et revues du Canada et de France, entre autres, à l'*Opinion publique*, à la *Patrie*, à la *Minerve*, à la *Presse*, à la *Revue Canadienne* et à la *Revue Franco-Américaine*, de Montréal ; au *Canadien*, à la *Vérité* et à l'*Événement*, de Québec ; au *Vieux Corsaire*, de Saint-Malo, à la *Revue des Poètes*, de Paris, à la *Revue du Languedoc*.

Comme celle de Crémazie, de Fréchette, de Le May et de toute l'école de Québec, la poésie de

Chapman est d'inspiration chrétienne et patriotique. Il aime la France, et sa douce langue « faite pour chanter les gloires d'autrefois ». Mais il se plaît surtout à célébrer sa patrie. Les belles figures et les grands faits de notre histoire, les mœurs simples et pures de nos paysans, les pittoresques beautés de la nature canadienne sont l'objet préféré de ses chants.

Le souffle religieux anime toute l'œuvre poétique de l'auteur des *Aspirations*. Il sait voir Dieu dans l'humble fleur qui s'épanouit au soleil du matin, comme dans le lugubre mugissement des cataractes et dans la prestigieuse mobilité des aurores boréales, qu'il décrit avec un rare bonheur.

Quelques poèmes de M. Chapman, généralement les plus courts, sont d'une inspiration noble et délicate. Mais trop souvent chez lui l'émotion procède de la raison et de l'imagination plutôt que d'une sensibilité vraie et sincère ; et voilà pourquoi il est très inégal. Souvent aussi il se laisse entraîner par son tempérament oratoire à des développements diffus et inutiles qui déparent ses meilleures pièces.

Son vocabulaire généralement juste, précis et classique, n'offre pas toujours toute la variété qu'on souhaiterait. Certaines tournures poétiques qui ont le don de charmer son oreille reviennent sans cesse sous sa plume.

Des nombreux commentaires qu'ont suscités les œuvres de M. Chapman, nous extrayons les appréciations suivantes dues à des écrivains de France et du Canada.

« M. William Chapman représente, avant tout, sur les bords du Saint-Laurent la poésie oratoire, éloquente, propre à développer en plein air, et devant les foules assemblées, les grands thèmes religieux, politiques et civiques. Les vastes paysages de son pays, les mœurs originales de ses traversiers, et de ses chasseurs de bisons lui dictent aussi de larges et pittoresques alexandrins. » (AUGUSTE DORCHAIN, *Les Annales*).

« Le lyrisme se répand à travers son livre en flots abondants et colorés. M. Chapman est un peintre, et ses descriptions sont traversées d'un frisson lyrique. Les *Chasseurs de Bisons*, le *Montmorency* et *Feu de Prairie* sont, à cet égard, inoubliables. » (EUGÈNE DE RIBIER, *la Revue des Poètes*.)

« Il arrive à M. Chapman ce qui arrive à tous ceux qui battent de l'aile, c'est que parfois il s'envole, et monte, et plane, et emporte avec lui l'admiration du lecteur. Il a écrit de très beaux vers, d'une belle envergure. Il lui manque d'avoir une inspiration plus constante, une pensée plus drue, des strophes moins languissantes et moins verbeuses. » (MGR CAMILLE ROY.)

S'adressant à la France, M. Chapman avait écrit :

L'or de ma poésie est encore dans la gangue.
 Je n'ai pas pu ciseler le métal vierge et pur.
 Je ne réclame aussi, moi, le poète obscur,
 Que le mérite seul d'avoir appris ta langue.



WILLIAM CHAPMAN

Sous l'invincible effort du grand froid triomphant
Rompt d'instant en instant le solennel silence
Du désert qui poursuit sa rêverie immense.
Tout à coup, vers le nord, du vaste horizon pur
Une rose lueur émerge dans l'azur,
Et, fluide clavier dont les étranges touches
Battent de l'aile ainsi que des oiseaux farouches,
Éparpillant partout des papillons dans l'air,
Elle envahit le vague océan de l'éther.
Aussitôt ce clavier, zébré d'or et d'agate,
Se change en un rideau dont la blancheur éclate,
Dont les replis moelleux, aussi prompts que l'éclair,
Ondulent follement sur le firmament clair.
Quel est ce voile étrange, ou plutôt ce prodige ?
C'est le panorama que l'esprit du vertige
Déroule à l'infini de la mer et des cieux.
Sous le souffle effréné d'un vent mystérieux,
Dans un écoulement d'ombres et de lumières,
Le voile se déchire, et de larges rivières
De perles et d'onix roulent dans le ciel bleu,
Et leurs flots, tout hachés de volutes de feu,
S'écrasent, et, touant des archipels d'opale,
Déferlent par-dessus une montagne pâle
De nuages pareils à des vaisseaux ancrés
Dans les immensités des golfes éthérés,
Et puis, jaillissant sur des vapeurs compactes,
Inondent l'horizon de roses cataractes.
Le voile en un clin d'œil se reforme plus beau,
Lové comme un serpent, flottant comme un drapeau
Plus rapide cent fois qu'un jet pyrotechnique,
Il fait en pétillant un sabbat fantastique,
Et met en mouvement des milliers de soleils
A travers des brouillards transparents et vermeils

Comme cristallisés dans la peline éthérée.
 Quelquefois on dirait une écharpe nacrée
 Qu'un groupe de houris secouerait en volant
 Dans l'incommensurable espace étincelant ;
 Tantôt on le prendrait pour le réseau de toiles
 Que Prométhée étend pour saisir les étoiles,
 Ou pour le tablier sans bornes dans lequel
 Les anges vanneraiient des roses sur le ciel.
 Et la forêt regarde, enivrée, éblouie,
 Se dérouler au loin cette scène inouïe ;
 Et l'original, le mufle en avant, tout tremblant,
 Les quatre pieds cloués sur un mamelon blanc,
 L'œil grand ouvert, au bord de la savane claire,
 Fixe depuis longtemps l'auréole polaire
 Foudroyant de ses feux le céleste plafond
 Et son extase fauve en deux larmes se fond.

Le vieux pays de l'Armor, d'où fut un jour arrachée la tige devenue un grand arbre en plein sol canadien, inspire à M. Chapman ce beau sonnet tiré des Aspirations.

A LA BRETAGNE.

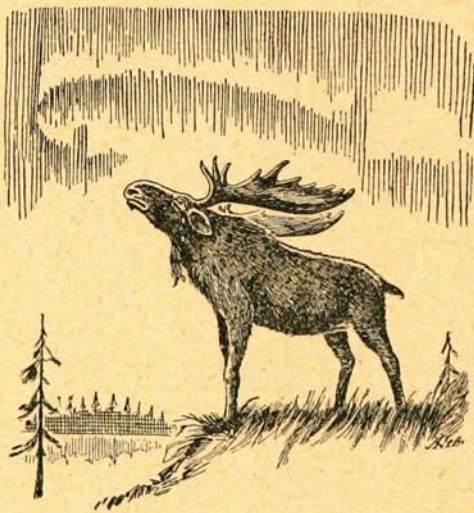
Je n'ai jamais foulé tes falaises hautaines,
 Je n'ai pas vu tes pins verser leurs larmes d'or,
 Je n'ai pas vu tes nefs balancer leurs antennes,
 Pourtant je te chéris, vieux pays de l'Armor.

Je t'aime d'un amour fort comme tes grands chênes,
 Vers lesquels bien souvent mon cœur prend son essor,
 Car sur nos bords, vois-tu, nous conservons encore
 Le sang pur qui toujours gonfla si bien tes veines.

Oui, je t'adore avec tous tes vieux souvenirs,
Tes bruyères, tes joncs, ton granit, tes menhirs,
Ton rivage farouche et peuplé de légendes.

Et lorsque Floréal revient tout embaumer,
Dans la brise de l'est je crois, le soir, humer
Comme un vague parfum qui viendrait de tes landes.

WILLIAM CHAPMAN.



JOSEPH ROYAL



JOSEPH ROYAL.

(1837-1902.)



DIRE qu'il fut un parfait gentilhomme, un écrivain délicat, un homme d'état distingué et un catholique fervent, c'est en quatre mots esquisser la physionomie morale et résumer la vie si féconde de M. Joseph Royal, ancien lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest, membre de la Société Royale du Canada.

Par ses écrits, presque tous consacrés à la défense de nos droits civils et religieux, il se rattache à l'école historique de Québec, et a sa place marquée dans la galerie de nos écrivains de la dernière moitié du dix-neuvième siècle.

L'homme. — Joseph Royal naquit à Repentigny, le 7 mai 1837. Son père, modeste ouvrier, n'avait pas les moyens de faire donner à son fils une éducation complète. Heureusement, le jeune Royal rencontra sur son chemin une âme charitable. Le chanoine Venant Pilon, frappé des succès de l'en-

fant à la petite école, se chargea de son éducation et lui procura l'avantage d'un cours classique, partie au collège de Montréal, partie chez les révérends Pères Jésuites. Non content de contribuer de ses deniers à l'éducation de son protégé, ce digne prêtre l'entoura d'une sollicitude toute paternelle et s'appliqua à lui faire contracter de bonne heure cette politesse exquise et ces manières distinguées qui sont l'apanage de l'homme bien élevé. M. Royal garda toute sa vie une profonde reconnaissance à M. Pilon. Il en parlait avec grande estime, et chaque année, à la fête de S. Venant, il communiait aux intentions du saint prêtre à qui il devait son éducation.

Son cours terminé, M. Royal, se destina au barreau et entra comme clerc chez Sir Georges-Étienne Cartier. Mais l'aridité des études légales ne pouvait plaire à son intelligence prime-sautière. Il se sentait d'ailleurs irrésistiblement attiré vers le journalisme.

Bientôt, sans toutefois rompre complètement avec Pothier, il entra à la *Minerve* comme rédacteur, et ne donna plus dès lors aux études légales que le temps strictement requis pour se préparer aux examens. Après deux ans passés à la *Minerve*, il fonda, en 1859, de concert avec Cyrille Boucher et d'autres jeunes écrivains de talent, le journal l'*Ordre*, indépendant de tout parti politique. Ce journal soutint pendant quelques années des joutes brillantes, mais, privé de patronage, il sentit la gêne financière et dut rentrer dans le silence.

M. Royal, qui ne pouvait se passer d'un journal, fonda le *Nouveau-Monde*, dont il fut le premier rédacteur en chef. C'était en 1867, au lendemain de la Confédération. Bien accueilli dans la province de Québec, le *Nouveau-Monde* groupa autour de son drapeau une phalange considérable d'hommes de valeur et dirigea sagement l'opinion sur les thèses alors en discussion. On y admira surtout l'orthodoxie avec laquelle il traita les questions qui concernent les rapports de l'Église et de l'État.

Chargé d'un ministère de conciliation à la Rivière-Rouge, et désirant s'entourer d'hommes instruits qui pussent prendre en main les intérêts français et catholiques de la nouvelle province qui s'organisait là-bas, Mgr Taché, de passage à Montréal en 1870, demanda à MM. Girard et Royal de l'accompagner dans l'Ouest. Ceux-ci acceptèrent sans hésiter et partirent presque aussitôt. M. Joseph Dubuc, jeune avocat de Montréal les y avait précédés. A l'automne de la même année eurent lieu les élections provinciales et MM. Royal, Girard et Dubuc furent élus par acclamation. Quant s'ouvrit le premier parlement du Manitoba, en 1871, M. Royal fut élu président de la chambre. L'année suivante, il accepta les fonctions de secrétaire provincial qu'il remplit conjointement à celles de ministre des travaux publics (1874-1876), et de procureur-général du Manitoba (1876-1879). Il était, depuis 1872, le chef virtuel du gouvernement par l'ascendant que lui donnait sa supériorité intellectuelle.

Représentant du comté de Provencher aux communes, de 1879-1888, il fit bonne figure au parle-

ment fédéral, où ses discours d'un style châtié et d'une diction parfaite étaient toujours écoutés avec intérêt. En 1888, il fut nommé lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest. C'était le digne couronnement et la récompense de ses nombreux états de service. Trois ans auparavant, il avait reçu de lord Landsdowne la médaille de la Confédération.

A Saint-Boniface, M. Royal forma avec M. Dubuc une société légale, dans le bureau de laquelle se discutaient toutes les questions qui concernaient l'élément français de l'Ouest. De concert avec son associé, M. Royal dirigea avec beaucoup d'habileté l'enquête préliminaire d'Ambroise Lépine, adjudant général de Riel, accusé du meurtre de Scott. Il fit venir de Québec l'honorable Chapleau pour plaider cette cause, et lui-même se chargea de l'adresse aux jurés anglais. Il défendit également André Nault, accusé de participation dans le même crime.

Dès son arrivée à la Rivière-Rouge, M. Royal avait fondé le *Métis*, modeste feuille qui rendit de grands services à la cause canadienne-française.

M. Royal était un homme de foi, et ce fut le secret du dévouement qu'on admira chez lui. « Pendant dix-huit ans que nous l'avons connu à St-Boniface, écrit l'abbé G. Dugas, il a constamment chanté à la tribune de l'orgue, chaque dimanche, et nous devons ajouter qu'il le faisait par esprit de foi. Pareillement il se faisait un scrupule de manquer la sainte messe sur semaine. »

Revenu à Montréal à l'expiration de son terme d'office comme lieutenant-gouverneur du Nord-

Ouest, M. Royal, qui n'était pas riche, se remit à faire du journalisme et remplaça son ami de cœur, le sénateur Tassé, à la rédaction de la *Minerve*. La Société Royale du Canada fut heureuse, en 1894, de recevoir au nombre de ses membres cet écrivain distingué.

Il mourut le 23 août 1902, entouré des consolations de l'Église, qu'il avait tant aimée, de l'affection de ses proches et des regrets de ses concitoyens.

L'écrivain et ses œuvres. — Des nombreuses œuvres littéraires de M. Royal, une seule a reçu la forme définitive de volume, c'est l'*Histoire du Canada*, publiée en 1909, après sa mort. C'est l'histoire politique de notre pays sous le régime de l'union législative des deux provinces. Louis-Philippe Turcotte avait déjà publié en 1871 et 1872 *Le Canada sous l'Union*. L'ouvrage de M. Royal ne contient guère d'inédit que la correspondance échangée entre Sir Charles Bagot et Louis-Hippolyte La Fontaine concernant la participation des Canadiens français au gouvernement de la province.

Cofondateur et premier secrétaire de la *Revue Canadienne*, M. Royal publia dans ce périodique, de 1864 à 1870, la plupart de ses études d'une certaine étendue. La première en date est un article sur le traité de réciprocité avec les États-Unis, qui allait expirer. Cette étude pleine de verve et bien documentée était un plaidoyer en faveur de la rénovation du traité. La même année, 1864, il publia une *Vie politique de Sir Louis-Hippolyte La Fontaine*. « C'est, dit le juge L.-A. Prud'Homme, l'œuvre par excellence de M. Royal, la pièce de ré-

sistance de tous ses écrits. Elle mériterait d'être publiée en brochure et distribuée dans nos collèges pour l'instruction de la jeunesse. C'est un tableau rapide mais complet d'une des parties de notre histoire les plus difficiles à apprécier. M. Royal s'est réellement surpassé dans ces pages inspirées qui s'élèvent par le style, la chaleur, le souffle patriotique et la fidélité des traits, à la hauteur de Garneau, notre historien national. » Dans cet écrit, on voit, nettement dessinées, les nuances d'opinion des divers groupes qui se disputent le pouvoir ; et, au-dessus de ces partis qui s'entrechoquent comme les flots d'une mer agitée, émerge sereine et calme la noble figure de La Fontaine, du grand chef parlementaire qui domine la situation et arrache à ses adversaires les libertés politiques.

L'année suivante (1865), M. Royal fit paraître une étude à peu près similaire intitulée *Considérations sur les nouveaux changements constitutionnels de l'Amérique britannique du Nord*. Il envisage, comme avenir possible des provinces, l'indépendance individuelle, l'annexion aux États-Unis ou leur union sous un même gouvernement central. C'est à cette dernière solution qu'il donne ses préférences comme la plus propre à assurer leur prospérité.

Dans *Sacrifice et Egoïsme*, il oppose à la stérilité de l'égoïsme païen la merveilleuse fécondité du sacrifice chrétien. C'est une belle page d'apologétique chrétienne.

En 1868, M. Royal donna une conférence à l'Union Catholique de Saint-Hyacinthe sur le Naturalisme de Franklin. Dans cette étude très docu-



JOSEPH ROYAL

mentée, il montre Franklin, l'un des pères de la république voisine, imprimant un recul de deux mille ans à sa nation qu'il dirige hors des voies du christianisme pour la jeter dans les formes désuètes et vermoulues de l'antique naturalisme païen, à la suite de Platon, d'Aristote et de Socrate.

Pendant son séjour au Manitoba, M. Royal, n'eut guère le temps de s'occuper de littérature; mais dans sa retraite à Régina il retrouva le calme, propre aux œuvres de l'esprit, et en profita pour publier son *Capitaine Maillé* et d'autres bluettes fort goûtées des littérateurs.

République ou colonie, publié en brochure (1894), fut l'objet de très vives discussions et donna lieu à beaucoup de critiques. Il est sans doute bien permis de ne pas partager les idées émises par M. Royal dans cette étude, mais on ne peut se défendre d'admirer les belles pages d'ethnologie et d'économie politique qu'elle renferme.

Si, à ce que nous avons dit de la vie et des œuvres de M. Royal, nous ajoutons que la langue dont il se sert est pure et correcte, que son style, simple, mais plein de fraîcheur et de souplesse, témoigne d'un esprit fin et cultivé, nous croirons avoir marqué les traits caractéristiques de cette belle figure, qui demeurera l'une des gloires de notre nationalité canadienne-française.

Extraits.

A la fin de son étude sur Sir Louis-Hippolyte La Fontaine, M. Royal résume dans une vigoureuse synthèse la carrière politique du grand homme d'état et explique par les qualités personnelles de son héros les étonnants succès qu'il a remportés.

Entré au parlement à l'âge de vingt-deux ans, en 1830, M. La Fontaine en sortait volontairement à quarante-trois ans, dans la force de l'âge, à l'apogée de sa gloire et alors qu'il aurait pu fournir encore une longue et glorieuse carrière. Formé à l'école des grands patriotes de l'ancien régime, M. La Fontaine y avait puisé l'amour ardent de son pays et la passion de le servir ; il fut leur disciple le plus éminent et se montra digne de continuer leurs traditions sous une autre époque et avec un nouvel ordre de choses. Plein de gravité et de dignité, M. La Fontaine inspirait le respect par sa seule présence et déconcertait les envieux et les méchants par ses moyens honnêtes et ses façons presque rigides, à force d'être austères.

La politique sous lui ne connut ni les intrigues, ni la rouerie, ni l'astucieuse finesse qui sont le partage des temps dépourvus de caractères : ce qu'il voulait, on le savait, et comme il ne voulait que le bien du pays, on connaissait assez son indépendance d'esprit pour que jamais ses partisans ne lui aient marchandé leur appui.

Il n'y a donc rien d'étonnant si M. La Fontaine accomplit de grandes choses et s'il lui fut donné d'imprimer le sceau de son vaste esprit politique sur

une époque qui dure encore. C'est par cet homme que nos concitoyens apprirent à nous connaître et qu'ils purent se convaincre que la liberté nous était aussi chère que la justice. A force de prudence, de conseil et d'activité, le parti dont il était le chef apprit aux Canadiens l'usage de la liberté, en même temps que se formait autour de lui la phalange d'hommes de talent qui n'ont cessé jusqu'à ce jour de lui succéder en essayant de l'imiter.

M. La Fontaine fut véritablement l'homme de son temps. Appartenant à un nouveau régime, il n'apporta dans le poste important qui lui fut confié aucune des haines de parti pris dont on avait vu les magnifiques explosions dans les derniers parlements du Bas-Canada. Lord Durham avait cru anglifier les Canadiens d'un coup par une série de mesures très habilement calculées ; mais trop anglais pour être despote jusqu'au bout, il recommandait en même temps l'octroi à cette province d'une constitution, avec gouvernement responsable. M. La Fontaine, comme nous l'avons dit, eut l'admirable instinct de prévoir ce qui devait faire le salut et même le triomphe de ses concitoyens. Il sut arracher la liberté des ruines qu'on voulait lui donner pour trône, et la faire régner en maîtresse là où on avait juré de l'ensevelir à jamais.

Dans sa conférence sur le Sacrifice et l'égoïsme, M. Royal démontre que les plus belles conceptions des philosophes et des économistes sur la charité ne peuvent supporter la comparaison avec les enseignements de l'Évangile.

Parcourez aujourd'hui les pays où la charité s'exerce en vertu de la loi, par l'État, et en dehors par conséquent des notions catholiques de ce problème social ; comparez le fonctionnement et les résultats matériels et moraux de cette loi, et des institutions publiques qu'elle régit avec le fonctionnement et les résultats des organisations charitables dues à l'initiative des particuliers et à la pratique du précepte de l'Évangile. Mettez en regard leur taxe des pauvres, son mode d'exécution infamant et égoïste, la moralité du système, leurs maisons de refuge, leurs dépôts de mendicité, en un mot, tous leurs moyens orgueilleux de faire de la charité la vertu de ceux-là seulement qui ont des écus, mettez dis-je, tout cela en regard de nos hospices, de nos hôpitaux, de nos miséricordes, de nos orphelinats, et de la charité collective et individuelle telle qu'elle s'exerce et telle qu'elle est enseignée dans l'Église, et dites-moi de quel côté se trouve le progrès, de quel côté l'humanité se trouve le plus secourue, le plus moralisée et le plus pacifiée.

Toutes les plus belles phrases des économistes ont-elles été capables de nous donner une seule de nos Sœurs de charité ? tout l'or de l'État pourrait-il former un seul Vincent de Paul ? Pourquoi ce contraste ; pourquoi d'un côté la vie, le succès, le soulagement à la fois de l'âme et du corps, et de l'autre, les résultats douteux, et rien qui adoucisse la flétrissure de l'assistance ? C'est que dans le premier cas, l'idée de sacrifice et la pratique d'une vertu sont le mobile de l'acte, tandis que le second ne s'attache qu'à faire disparaître l'effet physique

et tout matériel de la pauvreté sans chercher à en amoindrir la cause morale qui est l'égoïsme.

C'est ainsi, Messieurs, que se trouve prouvé, une fois de plus, l'accord éclatant des doctrines du christianisme avec les saines notions de la science humaine, et la communauté des principes de l'économie politique avec les préceptes de la morale évangélique.

JOSEPH ROYAL.



PAMPHILE LE MAY



PAMPHILE LE MAY.

(1837-1918.)



PAMPHILE Le May appartient à la pléiade de 1860. Non qu'il fréquentât le salon littéraire de la rue de la Fabrique, « sa jeunesse et sa timidité lui interdisaient de si considérables commerces », mais dès les premières heures il fournit sa collaboration appréciée aux *Soirées canadiennes* et au *Foyer canadien*. Sa mort, survenue en juin 1918, clôt le chapitre de notre poésie patriotique qui s'ouvrit, vers 1860, par les strophes de Crémazie et de Lenoir.

L'homme. — Né à Lotbinière le 5 janvier 1837, le jeune Pamphile fréquenta d'abord l'école de son village; mais ses parents, voyant la précocité de son intelligence, l'envoyèrent, à l'âge de neuf ans, étudier aux Trois-Rivières, pays natal des Le May. Il y fit pendant quatre ans ses classes au collège des Frères des Écoles chrétiennes; puis, revenu à Lotbinière, il s'initia à la langue latine chez le notaire Bédard, ce qui lui permit d'entrer en troisième au petit séminaire de Québec.

Son cours classique terminé, il commença l'étude du droit ; mais aîné d'une nombreuse famille, il interrompit ses études pour venir en aide à ses parents. Le May, comme tant d'autres jeunes gens de son temps, prit le chemin des États-Unis, où il ne trouva que déception. Après avoir rêvé quelques jours dans les rues et sur les grèves de Portland, il résolut de revenir au Canada. En passant à Sherbrooke, il s'engagea comme commis dans un magasin général. Le patron en eut bientôt assez de ce distrait : il le congédia.

Désenchanté, le jeune homme pensa trouver dans la vie ecclésiastique la tranquillité qu'il cherchait. Il fit deux ans de théologie à Ottawa, mais la dyspepsie qui l'avait toujours fait souffrir s'accrut à tel point qu'il dut quitter le séminaire. Il se remit à l'étude du droit chez MM. Lemieux et Rémillard, où il se lia avec M. Fréchette, qui y faisait aussi sa cléricature, d'une amitié qui devait être aussi durable qu'elle était sincère. La fonction de traducteurs au parlement obtenue par l'entremise de leurs patrons procura aux deux jeunes clercs des revenus et des loisirs. En 1865, M. Le May se fit recevoir au barreau, mais il n'exerça jamais sa profession.

Un concours de poésie avait été institué par l'université Laval en 1867. Le poème de M. Le May fut couronné. M. P.-J.-O. Chauveau, premier ministre de la province, récompensa le jeune lauréat en lui offrant le poste de bibliothécaire de l'Assemblée législative. Les vingt-cinq années que M. Le

May garda cet emploi, jusqu'à sa retraite en 1892, comptent parmi les plus fécondes de son activité littéraire.

Sa vie partagée entre les fonctions de sa charge, les douces joies de la famille et la culture des muses, eût pu être l'une des plus paisibles, des plus heureuses et des plus fécondes sans l'inexorable dyspepsie qui le torturait sans cesse. Ce n'est que dans les courts intervalles où sa maladie lui laissait quelque repos qu'il put édifier peu à peu son œuvre littéraire.

Cet écrivain si sympathique, chez qui l'inspiration poétique et la plus franche piété s'allièrent toujours dans un harmonieux accord, s'éteignit à Saint-Jean Deschaillons, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il avait écrit dans les *Ultima Verba* qui terminent les *Gouttelettes* ces paroles pleines de confiance :

Je suis content de vivre et je mourrai content.
La mort n'est-elle pas une peine fictive ?
J'ai mieux aimé chanter que jeter l'invective.
J'ai souffert, je pardonne et le pardon m'attend.

Les honneurs qui lui furent rendus au cours de sa longue carrière prouvent l'intérêt que son œuvre excita. En 1882, la Société Royale l'admit au nombre de ses membres fondateurs ; l'université Laval lui décerna en 1888 le titre de docteur-ès-lettres et, en 1910, le gouvernement français le nomma officier de l'Instruction publique.

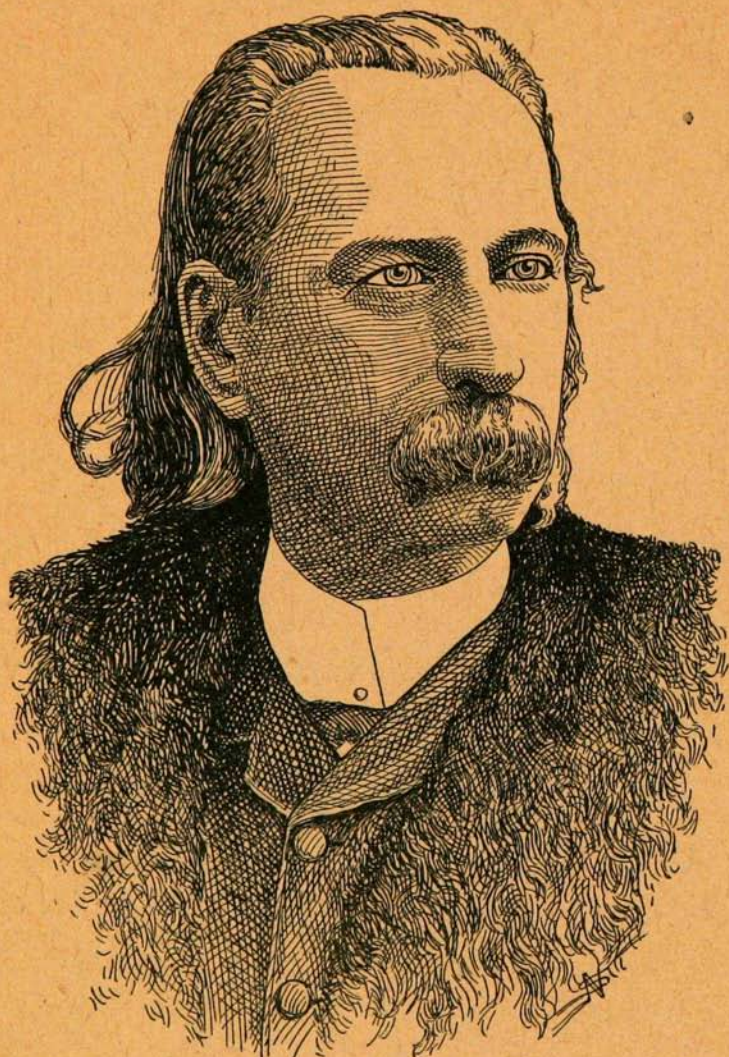
Les œuvres. — En vers : *Essais poétiques*, publiés en 1865 avec la traduction de l'*Évangéline* de Longfellow ; les *Vengeances*, publiées en 1875 et

rééditées en 1888 sous le titre de *Tonkourou*, nom indien du principal personnage de ce roman en vers ; une *Gerbe* (1879) ; *Fables canadiennes* (1882) ; *Petits Poèmes* (1882) ; les *Gouttelettes* (1904), recueil de sonnets, chef-d'œuvre du poète. Sous le titre d'*Epis* (1914) et de *Reflets d'Antan* (1916), M. Le May a groupé des vers anciens retouchés et d'autres qui n'avaient pas encore paru. On vient de donner l'édition définitive de ses fables (1924).

En prose. Trois romans : le *Pèlerin de Sainte-Anne* (1877) ; *Picounoc le Maudit* (1878) et l'*Affaire Sougraine* (1884), œuvres médiocres ; le *Chien d'Or* de Kirby traduit de l'anglais (1884) ; *Rouge et Bleu*, fine satire de nos mœurs politiques publiée en 1891, avec d'autres comédies badines : *Sous les bois*, *En livrée* ; *Contes vrais* (1889).

L'écrivain. — *Les Contes vrais* sont le meilleur ouvrage en prose de M. Le May. Ils resteront, car ils sont de vivants tableaux de la vie canadienne, de ses mœurs rustiques, de ses coutumes et de ses superstitions populaires.

M. Le May était né poète. Aussi c'est par son œuvre poétique surtout qu'il passera à la postérité. D'une inspiration plus facile, plus profonde et plus sincère que celle de M. Fréchette, mais moins assidu que lui au travail de la lime, moins soucieux de perfectionner son art, M. Le May plaît et charme par la vie et par le lyrisme du cœur, plus que par la versification. Il faut excepter de cette réserve, pourtant, nombre de sonnets où l'auteur des *Gouttelettes* a mis un art achevé.



PAMPHILE LE MAY

Formé à l'école de Lamartine, de Victor Hugo, d'Alfred de Musset et de Béranger, M. Le May fut un romantique, comme Crémazie, Fréchette et toute l'École épique de Québec. Il chanta, avec son incurable mélancolie, le rêve qui l'obsédait, ses joies et ses tristesses, l'histoire, la petite surtout, la nature dont les beautés et les harmonies captivent le cœur.

M. Le May est partout et presque exclusivement le poète du terroir. Il revient sans cesse aux choses de chez nous dans *Tonkourou*, une *Gerbe* et la plupart des sonnets de ses *Gouttelettes*. C'est une des causes qui le firent tant apprécier de ses contemporains.

Un autre trait caractéristique des écrits de M. Le May, c'est le souci constant de moraliser. Ce poète-apôtre écrit pour rendre ses concitoyens meilleurs et plus heureux. C'était sa manière à lui de se montrer patriote. Dans un grand discours prononcé en 1880 à l'occasion d'une convention nationale, il disait en s'adressant aux hommes de lettres: « Écrivains qui m'entendez, comprenez donc votre tâche et ayez le courage de remplir votre devoir. L'avenir de votre pays dépend de vous. Il sera ce que vous le ferez, il deviendra ce que vous êtes. »

« Le May fut une voix de la nature, ainsi que se plaisaient à le nommer les poètes romantiques, mais une voix de la nature qui enfle rarement le ton, qui ne s'étudie pas à produire des effets, qui ne s'applique pas même toujours assez à l'harmonie, et qui rend sans assez d'effort le son d'une belle âme, d'une âme candide et franche. » (*Mgr Camille Roy.*)

Extraits.

Dans le poème en trois chants : la Voix, la Vérité et la Vie, qui termine les Épis, M. Le May représente le Christ guidant nos pères vers le Canada, cette nouvelle terre promise, où la foi se conserve ardente et l'espérance indéfectible, au creuset même de l'épreuve.

Nos aïeux, par le Christ, vers la forêt profonde
Jadis furent guidés. . . Leur empire se fonde
Au rythme de la hache, au grincement du soc,
Et leur ardente foi repose sur le roc.
Bardes mélodieux des bosquets, des prairies,
Feuillages qui flotez comme des draperies,
Fleurs dont les baumes purs n'ont pas été souillés,
Arbrisseaux gris de sève et vieux troncs dépouillés,
Chantez le nom du Christ que ma patrie adore.
Bénis soient le réveil du travail à l'aurore !
La vagabonde nef du hardi batelier !
La berçante chanson du toit hospitalier !
Le baiser du départ et le repos sous l'herbe !
A l'automne le pauvre emporte aussi sa gerbe,
Quand même en son labour les blés n'ont pas germé,
Car le cœur du chrétien ne s'est jamais fermé.
Sans honte notre terre est croyante et soumise.
Elle est, aux temps nouveaux, une terre promise
D'où monte un chant d'amour, où descend le pardon.
Elle a sa gloire et ses martyrs. Dieu trouva bon,
Pour faire de son peuple un peuple à l'âme neuve,
De le passer d'abord au creuset de l'épreuve.

La Vierge Marie s'apprête à faire pour son fils une tunique neuve, mais elle n'a ni fil ni deniers. Un fil d'argent pend soudain à portée de sa main. Elle va le saisir, Jésus sourit, la tunique est faite.

LE FIL DE LA VIERGE.

« Le Sanhédrin ourdit un complot satanique,
Et je ne sais comment vous vous garantirez.
Ne pensez pas, mon fils, que vous convertirez
Nos docteurs si jaloux de leur loi tyrannique. »

Ainsi parlait la Vierge à son doux fils unique.
« S'il le faut, reprit-elle, hélas ! vous partirez.
J'ai le tissu nouveau que vous revêtirez,
Et moi-même, Jésus, coudrai votre tunique.

Mais, j'y songe comment ? je n'ai fil ni denier. »
Alors, un fil d'argent qu'un souffle printanier
Berçait, vint effleurer la sainte créature.

Elle allait le saisir. Jésus sourit. Déjà
La tunique était faite. Elle était sans couture.
Dans l'air le fil brillant depuis lors voltigea.

Discrètement, M. Le May rappelle, dans l'une de ses fables, cette maxime chère aux Canadiens français : L'union fait la force.

LE LOUP ET LES DEUX BASSETS.

Deux bassets descendant de la même lignée,
Trottinaient le nez bas, la mine rechignée,
A travers bois et champs pour chasser le blaireau.

Ils venaient d'en laisser plus d'un sur le carreau,
 Quand un loup accourut, criant : « Je me fais gloire
 De vous croquer tous deux en deux coups de mâchoi-
 [re ! »

Les chiens montrent les dents, se tiennent en arrêt.

« Mais on va se défendre, à ce qu'il me paraît... »

Je connais ta valeur, elle est incontestable,

Et j'ai regret de mon emportement,

Affirme-t-il bientôt, avec serment,

A celui des bassets qui semble plus traitable.....

Laisse-moi cependant, reprend-il sans façon,

Donner une bonne leçon

Au mal appris qui m'a jadis fait une injure ;

Ce sera court, je te le jure. »

Le caniche vanté s'éloigna quelque peu ;

L'autre fut dévoré malgré tout son courage.

« Maintenant, dit le loup, finissons notre ouvrage ;

Ce que j'ai fait n'était qu'un jeu,

Mon ami, ne vous en déplaie. »

Et, tombant sur le traître, il l'égorge à son aise.

Vous qui combattez pour le droit,

Si vous vous divisez, ceci doit vous l'apprendre,

Vous vous ferez surprendre

Par quelque ennemi plus adroit.

*C'est le printemps, la sève féconde fait éclater le
 bourgeon, l'oiseau gazouille sur la branche, l'enfant
 rit, le vieillard se sent revivre, la nature entière chante
 son hymne au Créateur.*

LE RÉVEIL.

Laissons l'âtre mourir ; courons à l'aventure.
Le brouillard qui s'élève est largement troué ;
La fontaine reprend son murmure enjoué ;
La clématite grimpe à chaque devanture.

Le ciel fait ondoyer les plis de sa tenture ;
Une tiède vapeur monte du sol houé ;
L'air doux est plein de bruits ; les bois ont renoué
Dans les effluves chauds leur discrète ceinture.

L'aile gaîment s'envole à l'arbre où pend le nid ;
L'enfant rit ; le vieillard n'a plus de tons acerbes,
Les insectes émus s'appellent sous les herbes.

O le joyeux réveil ! Tout chante, aime et bénit !
Un élan pousse à Dieu la nature féconde,
Et le rire du ciel s'égrène sur le monde.

PAMPHILE LE MAY.

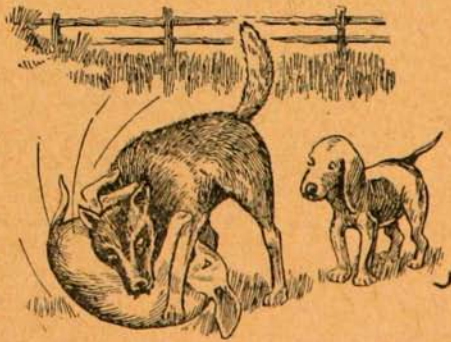


TABLE DE MATIÈRES

Préface	3
François-Xavier Garneau	7
Joseph Quesnel	23
Étienne Parent	37
Arthur Buies	49
Philippe Aubert de Gaspé	67
Augustin-Norbert Morin	85
Antoine Gérin-Lajoie	99
Alfred Garneau	113
L'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland	125
Hector Fabre	139
Michel Bibaud	153
Octave Crémazie	165
Henri-Edmond-Faucher de Saint-Maurice	181
Pierre-Joseph-Olivier Chauveau	197
Jean-Baptiste Meilleur	211
William Chapman	223
Joseph Royal	237
Pamphile Le May	253

BNQ



000 418 427